

Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2016



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2016



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Table des matières

Autorités communales

- 5 Conseil administratif
- 6 Conseil municipal
- 7 Passations du 1er juin 2016
- 10 Composition des commissions du Conseil municipal
- 10 Bureau du Conseil municipal
- 11 Composition des instances du développement durable
- 11 Composition des groupements intercommunaux
- 12 Activités du Conseil municipal

Dicastères de Monsieur Jean Daniel Viret

- 17 Editorial
- 19 Scolaire, parascolaire et petite enfance
- 30 Aide sociale
- 32 Actions sociales
- 35 Déchets
- 38 Développement durable

Dicastères de Monsieur Bernard Taschini

- 41 Editorial
- 43 Manifestations
- 46 Sociétés communales culture et loisirs
- 54 Sociétés communales sportives
- 62 Sécurité
- Compte rendu financier:
- 69 Bilans comparés 2015 - 2016
- 70 Tableau de bouclage des comptes

- 71 Budget - Résultat
- 72 Compte de fonctionnement
- 80 Tableau de la dette communale consolidée
- 80 Crédits d'engagement en cours
- 82 Crédits d'engagement terminés
- 83 Tableaux des amortissements du patrimoine administratif et financier
- 86 Comptes d'exploitation (tableaux immeubles)
- 87 Compte de fonctionnement, évolution démographique, évolution de la dette, centime par habitant, revenu et charge par habitant
- 90 Rapport de l'organe de contrôle
- 91 Comment les impôts sont-ils utilisés par la Commune?

Dicastères de Monsieur Daniel Fabbi

- 93 Editorial
- 95 Etat civil
- 96 Administration communale
- 98 Bâtiments, travaux, parcs et promenades

Groupements intercommunaux

- 103 Groupement intercommunal de la Vigne Blanche
- 104 Groupement intercommunal pour la crèche
- 105 Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac
- 106 Groupement intercommunal stade Marc-Burdet

FLB

- 109 Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

120 Renseignements utiles



MAIRIE

Autorités communales

Conseil administratif

Le Conseil administratif se réunit hebdomadairement pour traiter des affaires courantes. Chaque Conseiller administratif est cependant autonome dans ses décisions et peut engager la Commune en son nom dans le cadre de ses attributions (dicastères). L'esprit de collégialité reste néanmoins la règle tacite pour un travail constructif et efficace.

Dicastères des conseillers administratifs au 31 décembre 2016



Jean Daniel Viret
Maire 2016 - 2017

Social
Ecole et parascolaire
Petite enfance
Naturalisations
Aînés et jeunesse
Urbanisme et
aménagement du territoire
Mobilité
Développement durable
Gestion des déchets
Environnement



Bernard Taschini
Conseiller administratif

Finances
Informatique
Manifestations
Culture
Associations communales
Sports
Sécurité (police, pompiers,
sauvetage)
Ports et plages

Dicastère commun
Communication



Daniel Fabbi
Conseiller administratif

Administration communale
Patrimoine communal
Juridique
Ressources humaines
Etat civil
Location de salles
Travaux publics
Bâtiments
Cimetière
Parcs et promenades

Conseil municipal

Le Conseil municipal se compose de 19 membres pour la législature 2015 - 2020.

Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2016

Parti libéral-radical (PLR)



M.-A. Baschy



M. Beauverd



L. Biedermann



J.-J. Cartier



L. Chong



F. Luyet



G. Métayer



M. Pais



D. Schiavo-Abel



M. Schopfer Sandoz

Bellevue d'Avenir (BdA)



D. Anklin



Y. Clivaz Beetschen



A.-C. Hurny



Y. Kestin



G. Rüegsegger



M. Tozar



M. Zolfanelli

Parti démocrate-chrétien (PDC)



S. Gatti



P. Lazaro

Passations du 1er juin 2016

Le 1er juin marque chaque année la passation de bureau du Conseil municipal et du Maire. Une petite cérémonie précède traditionnellement la séance de juin du Conseil municipal.



Daniel Fabbi, Anne-Catherine Hurny et Jean Daniel Viret

Discours d'accession à la présidence du Conseil municipal, Madame Anne-Catherine Hurny :

« Chers Conseillers municipaux, chers Conseillers administratifs, chers Bellevistes, chers invités,

Tout d'abord, je vous remercie de m'avoir élue à la fonction de présidente du Conseil municipal. C'est en effet un pas supplémentaire dans mon implication dans les affaires de notre commune. Lorsque je suis arrivée sur la commune de Bellevue, j'avais toujours vécu sur la rive gauche, et je me souviens que j'appréhendais un peu d'émigrer sous les avions. Maintenant, je ne pourrais plus imaginer vivre ailleurs. Je pourrais me passer de leur bruit, mais j'imaginerais plutôt déplacer l'aéroport que mon domicile. Donc, je crains que je continue à me réveiller avec l'avion de 6h !

Si je me suis rapidement investie dans les sociétés locales, tout particulièrement la création du restaurant scolaire, j'ai vite compris qu'il était nécessaire d'avoir des appuis politiques pour parvenir à réaliser de tels rêves. Et c'est à cette époque que BdA m'a contactée...

Donc, il y a 13 ans, j'ai fait mes premières armes au sein de ce Conseil. J'étais alors persuadée que, quel que soit notre parti, nous allions tous dans la même direction, que le but était commun : assurer à tous nos communiens la vie la meilleure possible. Ce jour-là, je suis tombée de haut puisque un élu m'a expliqué que j'étais bien loin de la réalité, que les vues des partis étaient telles que nous serions souvent en opposition. Le temps a passé, et il se trouve que plus nous allons de l'avant, plus je me rends compte qu'heureusement, ma vision idéaliste n'était pas si utopiste que cela.

Comme se plait à le rappeler notre précédent Maire, Daniel Fabbi, bon nombre de délibérations sont votées à l'unanimité. Même lorsqu'un parti présente une motion, les autres suivent la plupart du temps s'ils sont convaincus que l'idée lancée va dans le sens du bien communal.

Je sors d'une année de Bureau avec mes deux collègues des partis libéral-radical et PDC, représentation exclusivement féminine peut-être pour contrecarrer un Conseil administratif très masculin, et ce Bureau a toujours fonctionné à merveille. Merci à elles deux !

En résumé, je suis heureuse d'être élue en tant que présidente du Conseil municipal dans une commune où les gens s'entendent, travaillent en harmonie et cherchent tous à collaborer au mieux. Merci à vous tous de fonctionner comme nous fonctionnons, de tout mettre en œuvre pour que l'ambiance de notre Conseil municipal soit positive et qu'elle nous permette de travailler efficacement. Je crois que c'est cet état d'esprit qui fait que nous aimons venir à toutes nos séances, et que nous parvenons à donner le meilleur de nous-mêmes pour faire avancer les dossiers de la Commune.»

Madame la Présidente transmet ensuite la parole à Monsieur Jean Daniel Viret, Maire :

« Monsieur Daniel Fabbi, Maire sortant, Monsieur Bernard Taschini, Conseiller administratif, Madame Mylène Schopfer Sandoz, présidente sortante du Conseil municipal, Madame Anne-Catherine Hurny, nouvelle présidente du Conseil municipal et Sonia Gatti, vice-présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les nouveaux naturalisés, chers invités, chers membres du personnel communal, merci de me donner l'occasion de vous transmettre ces quelques mots.

Le passage de témoin entre Daniel et moi-même n'est que la continuité d'une même démarche, nous travaillons main dans la main pour le bien de notre commune et cela va se poursuivre avec l'investiture de Bernard dans une année.

Je profite de cette tribune pour remercier les personnes importantes ayant collaboré à ma première année d'Exécutif. Afin de faciliter leur énumération, je vous propose d'utiliser l'ordre chronologique de leur intervention dans le cours de l'année :

Madame Alexandra Muñoz, présidente du Petit Chevalier et Monsieur Arnaud Ythier, Maire de Collex-Bossy pour leur énorme travail concernant la survie de la garderie de Collex.

Madame Anne Boada pour sa lutte au sujet de la pérennisation des Petits Loups à Genthod.

Monsieur Herbert Binggeli, Directeur et Madame Evelyne Garin, maîtresse principale de l'école de Bellevue pour leur collaboration constructive au bon fonctionnement de notre école.

Monsieur Arnaud Ythier et le Conseil municipal de Collex pour leur soutien éclairé à l'élaboration d'un préavis commun sur le plan directeur des décharges à gravats du secteur des Bisons sur le haut de la commune.

Monsieur Daniele Todeschini, directeur technique de la Commune, et mes collègues de l'Exécutif, la com-

mission d'aménagement et le Conseil municipal pour leur soutien à la résistance communale au « méga-projet » de Champ-du-Château.

Madame Claire Albanese pour tous ses efforts, pas toujours récompensés, d'accueillir avec humanité nos requérants d'asile de l'ORPC Valavran.

Monsieur Dominique Anklin et la commission d'aménagement pour leurs soutiens bien documentés au refus du parking des forains à Valavran.

Monsieur Daniele Todeschini, la société Urbaplan et la commission d'aménagement pour leur collaboration éclairée à la réflexion fondamentale portant sur notre plan directeur communal.

Mesdames Christine Gramegna et Nadia Zayan du comité des Ticoquins, Madame Isabelle Plater, Directrice de la crèche Les 4 saisons, Monsieur Frédéric Chave de Pop e poppa, pour leurs contributions efficaces et besogneuses au sauvetage de notre garderie les Ticoquins à Bellevue.

Madame Isabelle Chevalley del Rio pour son activité centrée sur la sélection des associations œuvrant à l'étranger et en Suisse, à soutenir par notre Commune.

Madame Enrica D'Alfonso et le groupe du développement durable pour leur énorme travail de sélection des projets à intégrer dans l'importante démarche Agenda 21 qui va nous occuper jusqu'à la fin de la législature.

Messieurs Laurent Badoux et Pascal Michel du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie pour leur contribution efficace, ouverte et intégrative entre communes voisines, de l'aménagement futur du secteur Planet-Vengeron, Valavran et de l'ensemble des territoires des communes de Collex-Bossy, Genthod, Versoix et Bellevue.

Enfin, Transvoirie et Madame Enrica D'Alfonso pour leurs contributions essentielles à la refonte complète du règlement communal de la gestion des déchets. Cette réflexion débouchera sur une approche intégrée de l'ensemble des sujets portant sur le tri et l'élimination des déchets à Bellevue en 2017.



Bernard Taschini, Daniel Fabbi et Jean Daniel Viret

Je remercie encore le Conseil municipal pour son soutien sans faille à tous nos projets communaux, rares sont les sujets qui ne sont pas acceptés à l'unanimité.

Je n'oublie pas Aurélien Matti, responsable administratif du Conseil municipal et l'ensemble de notre personnel communal.

Enfin, j'ose un petit clin d'œil à vous toutes, personnes présentes fraîchement naturalisées. Je vous souhaite la bienvenue dans notre communauté. J'espère que vous saurez participer activement à cette belle et exceptionnelle démocratie directe suisse dont nous sommes fiers. Vive Bellevue!»

Composition des commissions du Conseil municipal pour la législature 2015 - 2020

Commission	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Vice-présidence	Membres
Réclamations	Daniel Fabbi (PLR)	Bernard Taschini (PLR)	Jean-François Ruchet (PLR)	Marc-André Baschy (PLR)	Grégoire Métayer (PLR) Edward Dommen (BDA) Sandra Branco Schneider (PDC)
Finances et administration	Bernard Taschini (PLR) Daniel Fabbi (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Frédéric Luyet (PLR)	Dominique Anklin (BDA)	Laurent Biedermann (PLR) Jean-Jacques Cartier (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Yvette Clivaz-Beetschen (BDA) Yair Kestin (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Sociale	Jean Daniel Viret (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Gérald Rüegsegger (BDA)	Delphine Schiavo-Abel (PLR)	Laurence Chong (PLR) Marco Pais (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Bâtiments et travaux publics	Daniel Fabbi (PLR)	Bernard Taschini (PLR)	Marc-André Baschy (PLR)	Yair Kestin (BDA)	Mylène Schopfer-Sandoz (PLR) Marcel Beauverd (PLR) Yvette Clivaz-Beetschen (BDA) Pablo Lazaro (PDC)
Culture et loisirs	Bernard Taschini (PLR)	Jean Daniel Viret (PLR)	Laurent Biedermann (PLR)	Sonia Gatti (PDC)	Delphine Schiavo-Abel (PLR) Laurence Chong (PLR) Yvette Clivaz-Beetschen (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA)
Sécurité	Bernard Taschini (PLR)	Jean Daniel Viret (PLR)	Jean-Jacques Cartier (PLR)	Anne-Catherine Hurny (BDA)	Marco Pais (PLR) Mylène Schopfer-Sandoz (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Aménagement	Jean Daniel Viret (PLR) Daniel Fabbi (PLR)	Daniel Fabbi (PLR)	Dominique Anklin (BDA)	Marcel Beauverd (PLR)	Jean-Jacques Cartier (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Marco Pais (PLR) Gérald Rüegsegger (BDA) Yair Kestin (BDA) Pablo Lazaro (PDC)

Bureau du Conseil municipal

Le Bureau est chargé de veiller à la régularité des travaux du Conseil municipal et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des Conseillers municipaux. Il veille également à ce que les commissions exécutent les mandats qui leur sont donnés par le Conseil municipal et lui en fassent rapport (Article 7 du Règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue LC 06 111). Composition du bureau au 31 décembre 2016 :



A.-C. Hurny
Présidente



S. Gatti
Vice-présidente



F. Luyet
Membre



A. Matti
Secrétaire

Composition des instances du développement durable pour la législature 2015 - 2020

Instance	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Vice-présidence	Membres
Comité de pilotage DD	Jean Daniel Viret (CA)	Bernard Taschini (CA)	Yair Kestin (BDA)	Frédéric Luyet (PLR)	Pablo Lazaro (PDC)
Groupe DD	Jean Daniel Viret (CA)	Bernard Taschini (CA)	Yair Kestin (BDA)	Frédéric Luyet (PLR)	Laurence Chong (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Grégoire Métayer (PLR) Anne-Catherine Hurny (BDA) Yair Kestin (BDA) Dominique Anklin (BDA) Pablo Lazaro (PDC)

Composition des groupements intercommunaux pour la législature 2015 - 2020

Instance	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Membres
GIC (crèche)				
Bellevue	Daniel Fabbi (CA)	Jean Daniel Viret (Maire)	Daniel Fabbi (CA)	Gérald Rüegsegger Delphine Schiavo-Abel
Collex-Bossy	Arnaud Ythier (Maire)			Laura Stanga Gyl Vigneron
Genthod	Michel Stalder (Adj.)			Lorella Glaus-Lembo Bastien Guex
Pregny-Chambésy	Philippe Pasche (CA)			Alain Bolle Eric Palandella
GIVB (vigne blanche)				
Bellevue	Bernard Taschini (CA)	Jean Daniel Viret (Maire)	Bernard Taschini (CA)	Marco Pais Marilyne Tozar
Genthod	Wolfgang Honegger (Maire)		Michel Stalder (Adjoint)	Adriana Lopes Dupuis Carol Borloz-Neuffer Isabelle Isch Marie-France Mutillod
GICORD (compostage)				
Bellevue	Jean Daniel Viret (Maire)	Daniel Fabbi (CA)	Daniel Fabbi (CA)	Michel Favre
Collex-Bossy	Marie-France Dutour (Adj.)			Nathalie Muller
Genthod	Andreas Baumgartner (Adj.)			Cristina Dellamula
Pregny-Chambésy	Philippe Schwarm (CA)			Rolin Wavre
Le Grand-Saconnex	Laurent Jimaja (Maire)			Pierre Eckert
Versoix	Ornella Enhas (Maire)			Sandra Portier Jean-Claude Rothlisberger Jean-Pierre Piccot
GLRD (Législatifs)				
Bellevue				Dominique Anklin
Collex-Bossy				Laura Stanga
Genthod				Christophe Favre
Pregny-Chambésy				Linda Juillerat
Le Grand-Saconnex				Pierre Eckert
Versoix				Antonio Angelo

Activités du Conseil municipal 2016

L'organe délibératif communal s'est réuni en séance à 8 reprises en 2016. Un Conseiller municipal a démissionné et a été remplacé. 38 délibérations ont été adoptées (+ 13 par rapport à 2015) ainsi que 2 résolutions et 1 motion. 16 dossiers de naturalisation ont été traités (- 12 par rapport à 2015).

Tous les procès-verbaux du Conseil municipal sont téléchargeables sur le site internet de la Commune ou disponibles en mairie, sur demande, dès adoption à la séance suivante. Désormais, les textes des délibérations peuvent également être consultés au début du délai référendaire, en plus d'être affichés dans les panneaux publics. Les procès-verbaux et les propos tenus lors des séances de commission, quant à eux, sont confidentiels et doivent strictement le rester.

Les séances du Conseil municipal sont publiques, sauf parties à huis clos. Pour de plus amples informations, le secrétariat du Conseil municipal est à votre disposition via l'adresse cm@mairie-bellevue.ch.

Séance du 26 janvier 2016

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 6'500'000.- (TTC) destiné à l'acquisition des parcelles nos 3507 et 3963 d'un total de 1296 m².
- A décidé à l'unanimité de donner un préavis communal favorable sous conditions au projet de plan localisé de quartier (PLQ) N°29'902-506 situé au lieu-dit « Champ-du-Château ».
- A traité trois dossiers de naturalisation.

Séance du 8 mars 2016

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité d'accepter la motion intitulée: « donnons-nous les moyens de sécuriser et de protéger nos espaces publics à l'aide de la vidéosurveillance ».
- A décidé à l'unanimité de donner un préavis communal favorable sous conditions à la synthèse des observations du plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes DCMI-ME.

- A procédé à l'assermentation d'une nouvelle Conseillère municipale (Mariella Zolfanelli).

Séance du 19 avril 2016

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 d'un montant de CHF 25'000.- destiné à couvrir les frais supplémentaires de l'association Pop e poppa pour le fonctionnement de la structure de la petite enfance les Ticoquins.

Séances du 10 mai 2016

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A approuvé à l'unanimité le rapport des comptes et la gestion 2015 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB).
- A approuvé à l'unanimité le tableau de répartition des frais 2015 du groupement intercommunal de gestion de la construction du poste de commandement et d'intervention des Tuileries (PCI Tuileries).
- A approuvé à l'unanimité les comptes et la gestion 2015 du groupement intercommunal Stade Marc Burdet.
- A approuvé à l'unanimité les comptes et la gestion 2015 du groupement intercommunal pour la crèche (GIC).
- A approuvé à l'unanimité les crédits budgétaires supplémentaires 2015 et les moyens de les couvrir.
- A approuvé à l'unanimité les crédits d'engagement complémentaires 2015 et les moyens de les couvrir.
- A approuvé à l'unanimité le compte de fonctionnement, le compte d'investissement, le financement des investissements, le compte de variation de la fortune et le bilan 2015 de la Commune de Bellevue.
- A décidé à l'unanimité l'annulation de la délibération du 11 novembre 2014 relative à la création d'une servitude de passage à pied et à véhicule, sur la parcelle n°1924, sise ruelle de l'Epuisoir, du domaine privé de la commune de Bellevue au profit des époux Marco et Geneviève Torriani et relative au réaménagement de cette ruelle et de la création d'un ponton.

- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 d'un montant de CHF 5'000.- (TTC) destiné à l'acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque de Bellevue.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 d'un montant de CHF 10'000.- (TTC) destiné à financer le groupement intercommunal de la vigne blanche (GIVB) pour l'aménagement d'un workout et d'un fitness extérieur.

Séance du 7 juin 2016

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A approuvé à l'unanimité la modification des statuts du groupement intercommunal du stade Marc-Burdet concernant la répartition des investissements des Communes partenaires.
- A décidé à l'unanimité moins deux abstentions l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 80'000.- destiné au financement du groupement intercommunal du stade Marc-Burdet pour l'installation de luminaires sur les terrains Genthod (C) et Bellevue (D), parcelle n° 713, feuille 24, de la Commune de Collex-Bossy.
- A décidé à l'unanimité moins une abstention l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 120'000.- (TTC) destiné à la construction d'un bâtiment dédié au développement d'activités de loisirs à Port Saladin.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 25'000.- (TTC) destiné à la création d'une zone 20 km/h ou 30 km/h aux chemins William-Rappard et Grands-Bonnets.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 65'000.- (TTC) relatif à l'aménagement de mesures de protection des piétons, cyclistes et bâtiments derrière les buts du terrain synthétique de football du centre du village.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 800'000.- (TTC) destiné à la réalisation du collecteur privé d'eaux usées et pluviales sur le chemin Aux-Folies – Travaux d'assainissement.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 500'000.- (TTC) destiné à l'aménagement d'un cheminement piétonnier entre la route de Rennex et la route de Collex

le long de la route des Fayards, du chemin du Pertuis et de l'autoroute.

- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 200'000.- (TTC) destiné à compléter partiellement le revêtement bitumeux du parking de l'Espace Santé et à créer une mini-déchetterie enterrée.
- A décidé à l'unanimité moins une opposition l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 180'000.- (TTC) destiné à l'aménagement d'une mini-déchetterie enterrée au chemin de la Roselière.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 150'000.- (TTC) destiné à la réalisation d'aménagements de modération du trafic en zone 20 km/h sur le chemin des Chânats.
- A décidé à l'unanimité de donner un préavis communal favorable sous conditions au projet de modification des limites de zone n°29988-506-534 destiné à la création d'une zone de développement 3 affectée à l'équipement public et au logement pour le séjour temporaire de requérants d'asile, d'une zone de développement industriel et artisanal, de quatre zones des bois et forêts et de deux zones aéroportuaires, sur le territoire des communes de Bellevue et du Grand-Saconnex, au lieu-dit « Bois-Brûlé ».
- A décidé à l'unanimité d'accepter la résolution relative à la nomination de Jean-Marc Carrillo au grade de capitaine et à la fonction de commandant des sapeurs-pompiers volontaires de la commune de Bellevue.

Séance du 4 octobre 2016

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité moins une abstention l'ouverture d'une subvention d'investissement d'un montant de CHF 200'000.- (TTC) destiné à la restauration extérieure du temple de Genthod.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 38'582.60 (TTC), partiellement compensé par des plus-values enregistrées aux revenus pour un total de CHF 14'219.-, relatif au festival country des 4 et 5 juin 2016.
- A décidé à l'unanimité moins une abstention l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 345'000.- (TTC) destiné aux travaux de rem-

placement des luminaires et à l'installation d'une mini-déchetterie enterrée à l'avenue De-Senarclens et au chemin De-Riencourt.

- A décidé à l'unanimité moins une abstention d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 250'000.- (TTC) destiné à l'élaboration du plan directeur communal (PDCom) et de diverses études complémentaires liées au PDCom.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'950'000.- (TTC) destiné à l'agrandissement et à la rénovation du bâtiment de la mairie de Bellevue.
- A approuvé le nouveau règlement relatif à un pont retraite des employés de la Commune de Bellevue.
- A nommé les président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote pour l'année 2017, ainsi que de leurs remplaçants:
 - > Président: Yair Kestin (BDA)
 - > Suppléante: Anne-Catherine Hurny (BDA)
 - > Vice-présidente: Delphine Schiavo-Abel (PLR)
 - > Suppléante: Laurence Chong (PLR)
- A traité huit dossiers de naturalisation.

Séance du 1er novembre 2016

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité moins une abstention l'ouverture la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2017 à CHF 30.-.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'une subvention d'investissement d'un montant de CHF 284'600.- (TTC) destinée au versement de la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

- A approuvé à l'unanimité le budget de fonctionnement annuel 2017, le taux des centimes additionnels, ainsi que l'autorisation d'emprunter.
- A décidé à l'unanimité d'accepter la motion intitulée: «pour une mobilité accessible à tous et le maintien du lien social des personnes à mobilité restreinte».
- A nommé Marco Pais en qualité de membre de la commission d'aménagement à la place de Laurent Biedermann.

Séance du 6 décembre 2016

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 30'000.- (TTC) destiné à l'aménagement piétonnier et à la renaturation le long des Nants du Gobé et du Vengeron.
- A décidé à l'unanimité moins une abstention l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 30'000.- (TTC) destiné au réaménagement du chemin de la Glaise au niveau de la sous-station électrique CFF pour permettre une future liaison de mobilité douce pour le quartier de Champ-du-Château.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'600'000.- (TTC) destiné à la première étape de l'aménagement des parcelles au bord du lac (316 et 318 route de Lausanne, parc et plage).
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'une subvention d'investissement d'un montant de CHF 23'300.- (TTC) destinée à financer la rénovation (local en sous-sol) de la chapelle Sainte Rita.
- A traité cinq dossiers de naturalisation.

Sortie du Conseil municipal 2016



Les 8 et 9 octobre, une trentaine de participants a pu profiter d'un voyage organisé, comme il est de tradition, par la personne qui occupe la Présidence du Conseil municipal, en l'occurrence Anne-Catherine Hurny. La destination cette année était à 120 kilomètres de Bellevue, plein nord, non loin de Besançon et de Dole : Arbois, Salins-les-Bains et Arc-et-Senans où deux salines désaffectées et un domaine viticole ont fait l'objet de visites guidées très intéressantes. Les participants remercient l'organisatrice pour le temps et l'énergie consacrés à cette belle sortie où convivialité et culture se sont harmonieusement mêlées.



Dicastères de Monsieur Jean Daniel Viret

Chers Bellevistes,

Beaucoup de satisfaction concernant le dicastère social, école et petite enfance.

Au sujet de la petite enfance, l'année 2016 permet de consolider les orientations politiques définies en 2015. Soutenir et harmoniser l'accès aux structures de garde.

Notre garderie des Ticoquins ne répondait plus aux exigences légales du service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour du canton (SASAJ). Grâce à la collaboration entre le comité des Ticoquins, la directrice de la crèche, Pop e poppa et la Commune, nous sommes parvenus, en 4 mois, à réorganiser la structure pour qu'elle réponde aux nouvelles normes. Nous avons réussi à conserver l'esprit associatif du lieu tout en professionnalisant la garderie. Les nouveaux Ticoquins ont reçu l'autorisation d'ouverture au mois d'août 2016.

La garderie Le Petit Chevalier à Collex-Bossy a été restructurée avec succès. Les Petits Loups à Genthod peinent, quant à eux, à remplir leurs effectifs. Une convention de subventionnement entre la Commune de Bellevue et l'association a été signée en décembre 2016. La Commune poursuit sa politique construite autour du principe d'un enfant, une subvention.

La crèche intercommunale Les 4 saisons achève sa croissance. Fin 2016, le taux technique de remplissage maximum a été atteint. La commune de Bellevue se réserve en moyenne une quarantaine de places à plein temps. Nous pouvons nous réjouir de l'excellent fonctionnement de la crèche à tous les niveaux. Comme le dit mon collègue Daniel Fabbi, c'est une Rolls.

Pendant l'année 2016, la commune a accueilli une cinquantaine de migrants dans l'ORPC Valavran. L'hébergement à la maison William-Rappard a complété ce dispositif en proposant, en mars, 35 places supplémentaires dévolues aux familles. A l'initiative de quelques habitants, l'association bénévole

Bellevue Accueille s'est constituée le 21 novembre. Fin 2016, nous avons appris avec regret que la baisse d'arrivées de nouveaux migrants allait conduire à la fermeture de l'ORPC. Nos remerciements vont à Claire Albanese qui s'est investie sans compter pour cette noble cause.

Je préside la commission sociale des Exécutifs des Communes de la Rive Droite du Lac depuis 2015. Cette commission a adressé à Mesdames Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat et Marielle Kunz, cheffe de service du SASAJ, un courrier signé par 14 magistrats de la Champagne et de la rive droite du lac. Cette lettre demande un moratoire sur l'interdiction, pour les candidates accueillantes de jour à Supernounou, de continuer à garder des enfants pendant la procédure de formation.

Comme chaque année, la commission sociale attribue des subventions à une vingtaine d'associations œuvrant à l'étranger et soutient de nombreux projets sur le territoire genevois. Le Conseil administratif et la commission sociale décident d'étudier une augmentation du pourcentage du budget de la Commune dévolu aux subventions à l'étranger.

Concernant l'aménagement, l'année 2016 a été particulièrement chargée.

Sur les conseils de notre directeur du service technique, Daniele Todeschini, nous avons décidé de nous atteler à la révision du plan directeur communal. Il s'agit d'une démarche ambitieuse et exigeante. Je remercie la commission d'aménagement et son président, Dominique Anklin, pour l'assiduité déployée tout au long de cette année 2016 (12 séances d'aménagement dévolues au PDcom!). La procédure va s'étendre jusqu'en octobre 2017.

Le projet le plus important jamais réalisé sur la commune de Bellevue, Champ-du-Château, commence à se concrétiser fin 2015 sous la forme d'un plan localisé de quartier (PLQ). L'importance du gabarit des immeubles (9 étages) et le nombre d'appartements

projeté (330) provoque l'inquiétude de 630 habitants de Bellevue qui adressent une pétition à la mairie. Cette pétition oblige la Commune, le Canton et les promoteurs à redimensionner ce PLQ. La commission d'aménagement du 5 avril 2016 préavise favorablement la nouvelle proposition des promoteurs. Ce PLQ décrit des immeubles d'un gabarit maximum de 27 mètres (7 étages) et une diminution du nombre d'appartements réalisés (260). Je remercie mon collègue Daniel Fabbi pour sa précieuse collaboration.

Le 8 mars 2016, le Conseil municipal préavise favorablement, avec de nombreuses recommandations, le projet de plan directeur cantonal des décharges de type A intégrant le site belleviste du Crest d'El/les Biolays. Avant toute exploitation, la Commune exige la réalisation de pistes cyclables et de trottoirs le long de la route de Colovrex.

Suite à une initiative du Canton, la Commune participe à une étude urbanistique du secteur Valavran-le Vengeron, secteur difficile, car impacté par de nombreuses sources de nuisances.

Autre initiative cantonale, l'organisation d'une étude-test de stratégie intercommunale d'aménagement entre Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Versoix. Il s'agit de la première étude de ce type sur le canton et Bellevue en est partie prenante !

Cette liste de projets n'est pas exhaustive et je vous encourage à vous rendre sur le site internet de la Commune où sont publiés les procès-verbaux et décisions du Conseil municipal.

Au sujet du développement durable, l'année 2016 n'est pas en reste. Nous avons finalisé notre Agenda 21. Un certain nombre d'actions ont été initiées et seront menées à bien en 2017.

L'année 2016 a également été l'occasion de concentrer nos efforts sur le tri des déchets de cuisine. La gestion des déchets est un domaine complexe et éminemment stratégique, il exige une bonne collaboration avec la population. Le nœud du problème, c'est la communication et la motivation.

Jean Daniel Viret

Maire

Scolaire, parascolaire et petite enfance

Ecole de Bellevue

La période janvier-juin 2016, outre le travail quotidien des enseignants auprès des élèves qui vise à l'acquisition des notions fondamentales prévues par le plan d'études romand, a vu la mise en place de plusieurs activités spéciales.

Dans le cadre du projet des pionniers du climat, certains enseignants ont souhaité conduire une activité de potager avec les élèves. Pour ce faire, la Commune leur a mis à disposition des bacs. Ce qui a permis la plantation de graines de plusieurs variétés de fleurs et légumes par les élèves, l'observation de leur développement et enfin une jolie récolte pour la dégustation d'une grande salade mêlée. D'autres enseignants ont travaillé autour des produits locaux en cuisinant avec leurs élèves et préparé un petit déjeuner composé de produits de la région.

Parallèlement à ce projet, la Commune a offert aux enseignants intéressés un après-midi de formation sur la culture en bacs dispensée par l'association La libellule. Cette association a également été mandatée pour conduire avec les élèves de 5P des activités de sensibilisation à l'environnement en observant les spécificités des différents biotopes du territoire communal. Il est prévu de reconduire cette activité chaque année avec ce degré.

Le projet Thymio (robotique développée par l'EPFL dans un but pédagogique) a quant à lui fait l'objet de séquences de travail dans toutes les classes. Les différentes expériences conduites par les élèves avec le robot BeeBot en 1P et le robot Thymio dans les autres degrés ont été présentées aux parents lors d'un «salon du robot» qui a rencontré un grand succès.

L'école a également eu le privilège d'accueillir le bus EPFL durant la semaine du 9 au 13 mai. Ce bus sillonne la Suisse romande pour présenter aux jeunes générations des activités de recherche scientifique. La forme ludique utilisée par les scientifiques pour vulgariser certaines connaissances a vu les yeux des élèves briller d'intérêt tout en captivant leur attention.

En avril, l'Hospice général a ouvert un centre d'accueil pour familles migrantes au chemin William-Rappard. Cela a conduit 11 enfants sur le chemin de l'école. Cette arrivée d'élèves allophones a nécessité l'ouverture d'une classe d'accueil début mai, afin de permettre aux élèves fréquentant un degré égal ou supérieur à la 3ème primaire de bénéficier d'un enseignement intensif de français à raison de quatre demi-journées par semaine.

L'année scolaire 2015-2016 s'est clôturée le vendredi 1er juillet par une très belle fête des promotions organisée par la Commune de Bellevue en collaboration avec les enseignants. Celle-ci s'est déroulée sous un soleil radieux tant pour les jeux de l'après-midi – grand succès pour les auto-tamponneuses – que pour la fête populaire du soir. Suite de quoi, les 310 élèves sont partis pour des vacances bien méritées.

La nouvelle année scolaire a débuté le lundi 29 août 2016 avec l'accueil de 321 élèves. Pour 40 d'entre eux, ce fut une toute première journée d'école.

Début octobre a eu lieu la première séance de concertation avec les partenaires bellevistes et genthousiens. Ces séances, qui seront conduites à raison de deux fois l'an, voire plus, font suite aux Conseils d'établissement dont l'institutionnalisation, avec élection formelle des parents, a été abandonnée au profit de séances où les associations de parents d'élèves sont invitées, de même que des représentants des autorités communales et du parascolaire.

Et pour bien terminer l'année 2016, toujours grâce au soutien de la Commune, tous les élèves ont eu l'occasion de se rendre à une représentation du cirque de Noël sur la Plaine de Plainpalais où ils ont été séduits par les numéros souvent haut en couleur conduits par des acrobates, voltigeurs, écuyers, etc. très en verve et au faite de la maîtrise de leur art.

Herbert Binggeli, directeur

Organisation des classes 2016 - 2017

Degré	Enseignant(s)	Nombre d'élèves
1ère primaire	Karine Girardet et Christine Ontiveros Steimer	20
1ère primaire	Patricia Sigwart	20
2ème primaire	Evelyne Garin	22
2ème primaire	Majlinda Zumeri	21
3ème primaire	Marianne Hutin Ferrillo	21
3ème primaire	Tamara Matthey-Prévot	22
4ème primaire	Rachel Graber et Christine Ontiveros Steimer	21
4ème primaire	Sonja Hug	22
5ème primaire	Véronique Lopez	22
5ème primaire	Juliette Breitenstein	22
6ème primaire	Laure Abel	22
6ème - 7ème primaire	Jean-Jacques Meier	20
7ème primaire	Christiane Kammacher et Corinne Boujol	21
8ème primaire	Violaine Kaeser	22
8ème primaire	Patrizia Zumstein	23
Education physique	Arnaud Blanchard	
Arts Visuels	Isabelle Steiner	
Rythmique	Aurora Creux	
Education musicale	Claudine Buhlmann	
Enseignants complémentaire	Célia Guzzo et Rachel Graber	
Soutien lecture	François Lligona	
Soutien pédagogique	François Lligona, Célia Guzzo, Corinne Boujol et Christiane Kammacher	
Classe d'accueil	Gisela Drevermann	
Infirmière	Stéphanie Gay-Albuquerque	
Directeur	Herbert Binggeli	
Secrétaire	Sylvie Monforte	

Les classes de l'école de Bellevue sont réparties dans trois bâtiments



Bâtiment Menuiserie



Bâtiment Mollies



Bâtiment Gitana

**Bâtiments Les Aiglons pour les activités parascolaires et François Rillet
pour la crèche intercommunale Les 4 saisons**



APEB Association des parents d'élèves de Bellevue

Nous avons commencé l'année scolaire par l'accueil des 1P, le samedi précédant la rentrée scolaire durant lequel nous offrons le petit-déjeuner.

En septembre, s'est déroulée la Journée internationale à pied à l'école que nous nous faisons un plaisir d'organiser chaque année avec la mairie. Cette journée a un sens s'il y a la mise en place d'un pédibus. Durant l'année 2013-2014 et l'année 2014-2015, nous avons constaté que la plupart des parents préféraient s'organiser entre eux et personne ne souhaitait reprendre le pédibus. Du coup, l'an dernier, l'APEB et la mairie ont mis de côté cette matinée à pied à l'école, comme l'année précédente.

De même, les entraînements de course à pied pour préparer la course de l'Escalade n'ont pas pu être reconduits l'année dernière en raison d'un manque de parents encadrants et d'un délai de préparation trop court pour cette grosse organisation.

Un peu plus tard, nous avons offert des cartons de pommes à toutes les classes, afin de promouvoir les goûter sains.

Le troc. C'est un gros travail d'organisation en amont et les jours mêmes de l'événement. Nous sommes toujours à la recherche de personnes voulant bien nous aider à installer, plier, surveiller, ranger, nettoyer. Les trocs sont aussi une contribution significative à la vie économique et sociale du village: recyclage des affaires des enfants qui trouvent un nouvel emploi et échanges entre villageois qui se rencontrent ou se revoient au troc. Ils représentent toujours un grand moment pour les petits et les grands. La vente de pâtisseries par une classe de l'école y contribue aussi, ainsi que l'opportunité de gagner quelques sous pour eux à cette occasion!

Pour l'APEB, le mois de décembre signifie soupe de l'Escalade. Nous nous sommes mobilisés toute la journée du vendredi 9 décembre afin de préparer la

soupe, surveiller le chaudron dans lequel elle a cuit plusieurs heures, la servir aux enfants, nettoyer et ranger le matériel utilisé. Nous avons bénéficié du soutien de quelques parents pour nous aider dans ces tâches: un grand merci à eux!

Le troc encore, mais de printemps. De nouveau une grosse organisation.

Il nous a fallu plus de temps cette année pour mettre sur pied notre journal Tam-Tam, distribué à tous les enfants en juin.

Depuis quelques années, la mairie nous propose de financer un spectacle pour les enfants, libre à nous de l'organiser. Nous avons fait appel à la troupe Jour de rêve pour proposer un spectacle en lien avec le thème de l'écologie et du climat, «Les potions miraculeuses». Malheureusement, celui-ci n'était pas encore rôdé, comportait de nombreuses imperfections et n'était pas très adapté au jeune public de l'école primaire (langage inadapté). Nous avons donc décidé de revoir à la baisse le paiement du spectacle à la troupe et cela au prix de nombreuses négociations et courriels.

L'année scolaire s'est terminée pour nous par l'après-midi des promotions où nous tenions un stand de décoration de sacs, de tatouages et une table pour se désaltérer, manger un bout de pastèque et de melon.

L'APEB est également membre du GAPP, récemment renommé FAPEO, ce qui nous permet d'être au courant des dernières nouveautés concernant le DIP.

Les réunions avec la direction de l'école, nous permettent de faire le pont entre les parents et l'école et de relayer tout questionnement de la part des parents. Nous remercions à ce propos Madame Garin et Monsieur Binggeli de leur écoute et de leur collaboration. D'ailleurs de nouvelles séances de coordination entre l'école et l'APEB seront organisées.

Crèche intercommunale Les 4 saisons

Malgré les absences de chaleur du début de l'été et de la fin de la saison estivale, l'automne fut profitable pour développer et mettre en place de nombreuses manifestations.

En septembre 2016, la journée du goût a permis aux parents de venir manger à la crèche avec leurs enfants. Un exceptionnel moment de convivialité et d'échanges riches en découvertes pour les parents, pour les enfants ainsi que pour l'équipe éducative. L'année 2016 a été clôturée avec un Noël joyeux et festif à la crèche, la traditionnelle visite du père Noël ainsi qu'avec de magnifiques et adorables poneys qui ont permis aux enfants de découvrir les joies de l'équitation.

En juin 2016, le mini-Paléo des tout-petits et la Fête de la crèche, sous les couleurs de la Suisse, ont rassemblé tous les enfants autour de la musique durant trois jours.

Projets à moyen et long terme mis en place

Projet intergénérationnel en collaboration avec l'EMS le Nouveau Kermont à Pregny-Chambésy : une fois par mois, des ateliers rigolos et ludiques sont organisés entre les personnes âgées et les enfants.

Projet intégration des enfants à besoins spécifiques en collaboration avec Clair-Bois : une fois par semaine, des enfants de Clair-Bois accompagnés par leurs éducatrices participent aux activités d'un après-midi à la crèche.

Projet environnement : projet qui a pour but de sensibiliser les enfants au respect de la nature et au tri des déchets et favoriser les liens avec les animaux (poissons et lapins dans la crèche. Des sorties extérieures sont également organisées tous les jours et les enfants participent à des randonnées dans la petite forêt pour apprendre à jouer avec les trésors de la nature.

Projet « mini-sport » et « youplà-bouge » : un cours de zumba a lieu une fois par semaine et la crèche propose tous les jours des jeux qui font bouger.

Projet de rédaction d'un livre de recettes : en collaboration avec notre chef cuisinier, la crèche a rédigé « les recettes 4 étoiles des 4 Saisons » afin que les enfants puissent refaire les recettes à la maison.

De nombreux autres projets ont également été réalisés à court terme.

Faits marquants 2016

Notre chef cuisinier Bernard Clerc est parti à la retraite après 12 années de service au sein de la crèche. Deux de nos collaboratrices ont respectivement donné naissance à Kilian le 2 août et à Tiana le 5 août. Enfin, Laurence Grandjean a réussi la certification de son diplôme d'éducatrice.

Actualités et perspectives

La capacité d'accueil de la crèche intercommunale Les 4 Saisons est de 88 enfants par jour de 7h à 18h30. L'équipe compte au total 40 collaborateurs incluant un chef cuisinier, une intendante, une adjointe pédagogique et une directrice. En ce qui concerne l'équipe éducative, celle-ci est composée de 21 éducatrices-femmes et de 8 éducateurs-hommes. Elle comprend également 6 apprentis ASE en formation et 2 éducatrices ES en formation. L'équipe est également complétée de 5 aides ainsi que d'une stagiaire. Nous représentons ainsi un lieu de formation important dans le secteur de la petite enfance.

Enfants inscrits à la crèche en 2016

55 enfants de la commune de Bellevue
15 enfants de la commune de Collex-Bossy
22 enfants de la commune de Pregny-Chambésy
26 enfants de la commune de Genthod

Nombre de places par commune à la crèche en 2016

40 places pour la commune de Bellevue
10 places pour la commune de Collex-Bossy
19 places pour la commune de Pregny-Chambésy
15 places pour la commune de Genthod

Dans l'ensemble, aucun changement n'est prévu pour 2017, à l'exception de la commune de Genthod qui augmentera de 3 places et passera désormais à 18 places.

Août 2016 : une nouvelle organisation pour la garderie les Ticoquins

Pour la Commune, la demande était très claire : pérenniser les Ticoquins tout en respectant les normes exigées par le service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour. Ce dernier était sur le point de fermer cette structure après 20 ans d'existence car l'accueil des enfants encadrés par des parents motivés ne répondait plus aux exigences légales.

Un projet passionnant car il permet de proposer un autre type de solution de garde pour les parents vivant sur la commune de Bellevue, une mesure qui s'inscrit dans un projet de développement innovant, à savoir une structure d'accueil collectif « parentale » sur le territoire suisse. Autrement dit, cela permet de créer des structures d'accueil de qualité souples et rapides à un coût moindre pour de petites communes.

Pour cela, il faut une association pérenne qui porte le projet avec les familles, l'investissement de parents motivés par le projet, des professionnels de la petite enfance et une supervision de la qualité de la prise en charge des enfants qui répondent aux normes du SASAJ ainsi qu'une bonne gestion administrative.

Comme directrice de crèche, je sais, ô combien, il est indispensable d'avoir des personnes de confiance et formées pour prendre en charge l'accueil des enfants ! Et comme l'écrivait très justement Jean Daniel Viret, Conseiller administratif en charge de la petite enfance, « le cahier des charges n'était pas simple » car il fallait :

- conserver l'esprit associatif avec la pérennisation de l'association ;
- poursuivre le travail avec les parents de garde ;
- professionnaliser la structure d'accueil ;
- superviser la qualité de la prise en charge pédagogique ;
- implémenter de nouveaux outils de gestion administrative et financière.

Bref cela semblait un objectif inatteignable. Mais c'était sans compter la volonté farouche de deux mamans des Ticoquins, l'engagement sans relâche de Monsieur Viret, la volonté de Monsieur Chave

(association Pop e poppa) et bien évidemment mon désir de réaliser un vieux rêve.

Mon travail a été de démontrer qu'il était tout à fait possible d'avoir les deux articulations suivantes : à savoir le travail du parent de garde associé à celui du professionnel de la petite enfance au sein de la garderie pour prendre en charge l'accueil de 14 enfants en groupe vertical (18 mois - 4 ans).

La place et la posture du parent de garde et du professionnel ? Il va de soi qu'ils ne vont pas amener les mêmes éléments pour la simple raison que les deux parties en présence n'ont pas la même place auprès de l'enfant. Le parent amène son bagage de savoir-faire (musique, cuisine, poterie, sport, etc.) et la connaissance intime de l'enfant. Les professionnels de la petite enfance apportent leur savoir pédagogique et éducatif, leur savoir-être et leurs connaissances sur la vie en collectivité du jeune enfant ainsi que les options théoriques appropriées. C'est en conjuguant ces réflexions et ces connaissances que le travail harmonieux peut se faire.

Une ligne pédagogique élaborée par tous permet de discuter les règles et de les valider. Elles deviennent alors valables pour toutes et tous.

Les « cafés-conseils » organisés une fois par mois pour les parents de garde et animés par une éducatrice de la crèche permettent de réfléchir sur un cadre élaboré en commun et de cerner au mieux le travail du professionnel.

L'éducatrice responsable doit ensuite bien harmoniser d'une part, la référence au cadre institué, et d'autre part, les demandes personnelles, afin qu'elles puissent co-exister et ne soient pas ressenties comme une fracture ou sous l'angle de la rivalité.

Des séances hebdomadaires, entre l'éducatrice responsable et moi-même (directrice de la crèche) permettent d'analyser les situations de pratiques professionnelles et administratives. Cela permet d'étudier ensemble la liste d'attente et de répondre au mieux et plus rapidement aux demandes des parents.

Actuellement, une petite douzaine de parents de garde accompagne à tour de rôle, en collaboration avec l'éducatrice, la prise en charge des 14 enfants.

Chaque prestation du parent diminue la facture du placement de son enfant. Pour l'instant, la structure est ouverte tous les matins de 7h45 à 11h45. Depuis fin décembre, tous les jours sont complets à l'exception du mercredi.

En conclusion, je vois plusieurs atouts à la création d'une garderie « parentale » Pop e poppa :

- Pour les enfants : petit groupe d'enfants, ambiance familiale, espace décloisonné qui permet le regroupement de tous les âges et des fratries et la mise en place d'un cadre qui peut être assoupli rapidement en fonction du besoin de l'enfant et surtout de pouvoir faire des activités ludiques en présence de ses parents.
- Pour les parents : découvrir des outils éducatifs avec les professionnels de la petite enfance, possibilité d'observer son propre enfant avec les autres enfants, participer à une action collective pour sa commune

et faire connaissance des autres familles habitant la commune (construction du tissu et réseau social).

Il faut noter également qu'être « parent de garde » est ouvert aux grands-parents.

Dans ce cadre de rencontres et d'échanges, les enfants comme les parents se sentent soutenus et encadrés et créent une dynamique « villageoise » au sein de la commune de Bellevue. C'est à l'image du dicton africain : « c'est le village entier qui fait grandir l'enfant ».

Cette première expérience pour Pop e poppa de gérer un jardin d'enfants « parental » est très positive. Mon vif espoir est qu'il puisse se propager plus largement. Merci à la Commune de Bellevue de nous avoir donné les moyens de relever ce challenge plus que profitable autant pour les jeunes enfants que pour les parents.

Isabelle Plater-Zyberk, directrice

Garderie les Ticoquins

Durant l'année 2015-2016, un vent de changement a soufflé sur l'association les Ticoquins. Suite à de nombreuses rencontres entre le comité, la directrice de la crèche intercommunale, les autorités communales et le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour, la garderie auto-gérée des Ticoquins a fait peau neuve depuis la rentrée 2016.

Je profite ici pour remercier chaleureusement Nadia Zayan, qui a quitté ses fonctions de présidente au sein de l'association après dix ans de bénévolat pour devenir l'éducatrice responsable aux Ticoquins. Je remercie aussi les membres du comité sortant ainsi que les nouvelles recrues qui nous ont rejoints dans cette aventure.

Le comité, composé de sept personnes bénévoles, se réunit environ une fois par mois et gère le fonctionnement de la garderie ainsi que l'organisation des

différentes activités destinées à renforcer les liens entre les enfants et leurs parents.

Nous avons tout récemment soufflé les 20 bougies de l'association en présence d'une partie des membres fondateurs, que nous remercions de leur présence et de leur chaleureux soutien à notre égard.

Suite aux récents changements évoqués plus haut, la garderie propose désormais un accueil du lundi au vendredi, de 7h45 à 11h45. Deux bénévoles se chargent également d'ouvrir la garderie pour un moment de goûter et de jeux sous la responsabilité des parents les mardis entre 15 et 17h.

Grâce à un partenariat enrichissant avec la crèche intercommunale, les Ticoquins sont en outre actuellement en train de développer un concept de café de parents avec une éducatrice.

Malgré tous les changements survenus, il tenait à coeur au comité de rester fidèle aux valeurs originelles des Ticoquins. Nous avons donc maintenu entre autre le système de parents de garde et l'engagement actif des parents au sein de la structure.

De part sa couleur particulière, la nouvelle mouture des Ticoquins a réussi le pari d'évoluer sans renier

ses racines et permet d'accueillir chaque jour une quinzaine de jeunes enfants.

Pour tout renseignement:
022 959 75 49
garderie.ticoquins@gmail.com

Christine Gramegna Morchio, présidente

Association pour le jardin d'enfants Les Petits Loups

Le jardin d'enfants Les Petits Loups a commencé sa 29ème année d'activité en septembre 2016.

Le jardin d'enfants est ouvert de la rentrée scolaire aux promotions et fermé durant les vacances scolaires. Depuis la rentrée 2016, les enfants sont pris en charge de 7h45 à 12h le matin et de 13h15 à 17h30 l'après-midi. La demi-journée a été allongée de 45 minutes et étant donné la demande pour le matin lors des inscriptions, le jardin d'enfants est dorénavant ouvert le mercredi matin.

Durant l'année 2016, une équipe éducative composée de trois éducatrices, une auxiliaire, un stagiaire puis une stagiaire dès la rentrée 2016 a encadré une cinquantaine d'enfants en tenant compte des arrivées et des départs en cours d'année scolaire. Ces enfants sont principalement des genthousiens et des bellevistes. Des enfants résidant dans des communes avoisinantes ont également été accueillis.

Afin de mieux répondre à la demande des parents, un accueil «à la carte» a été proposé depuis la rentrée

de septembre 2014. Les enfants ont ainsi été répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou dans des groupes mixtes (de deux à quatre ans). Le choix du nombre de demi-journées a varié de deux à six fois par semaine. Au vu du nombre de places vacantes, quelques enfants ayant atteint l'âge de deux ans en cours d'année ont pu fréquenter le jardin d'enfants.

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe éducative est fidèlement respecté tant sur le plan relationnel que dans l'éventail des activités proposées. Les enfants bénéficient ainsi d'une socialisation et d'un rythme qui les préparent à une entrée à l'école harmonieuse.

La gestion de l'association est assurée par un comité bénévole composé de huit membres.

Pour tout renseignement:
022 779 01 97
anne.boada@bluewin.ch

Anne Boada

Association de l'espace de vie infantile Le Petit Chevalier

2015 ayant servi son lot de turbulences, nous nous réjouissons d'avoir vécu une année 2016 paisible, sereine, basée sur la confiance réciproque de tous les acteurs du Petit Chevalier soit les parents, les représentants des mairies de Collex-Bossy et de Bellevue et l'équipe éducative, bien entendu. Les relations avec le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour sont radieuses et le projet pédagogique

porté par l'équipe éducative a été approuvé dans son entier.

Les finances sont saines et maîtrisées et la mise à jour des dossiers administratifs avec les autorités fiscales cantonales est maintenant terminée. L'externalisation de notre comptabilité et de notre suivi administratif chez un prestataire professionnel a été

la décision qu'il fallait prendre pour qu'un comité bénévole puisse apporter sérieux et précision dans ses obligations de gestion.

Patricia Morel, Pat, s'est complètement acclimatée à son rôle de responsable opérationnelle de l'institution et elle a su créer autour d'elle une ambiance riche permettant l'émulation de tous. Le comité apprécie fortement son implication quotidienne, la dynamique qu'elle insuffle à son entourage et il apprécie quotidiennement l'empreinte qu'elle laisse sur son passage.

L'équipe a quelque peu évolué: ainsi Vincent a choisi de tenter une nouvelle expérience professionnelle, Véra et Séverine ont apporté leur joie de vivre dans le cadre de remplacements. Parce que la formation de notre personnel revêt une importance particulière, nous nous réjouissons d'annoncer que Pat s'est engagée dans un CAS en gestion d'équipe et conduite de projet, que Sandra a obtenu son diplôme d'ASE, que Sandrine est maintenant diplômée en formation professionnelle, que Mélanie entreprend une formation passerelle et que Tiffany aborde sa dernière année d'apprentissage. Finalement à l'échelle de l'équipe, un cours de samaritains a été dispensé.

Cet élan positif a permis plusieurs réalisations en 2016 et nous citerons en particulier:

- Le projet d'un nouveau jeu extérieur pour les plus petits.
- La fête des 20 ans du Petit Chevalier.
- La participation en commun avec l'école de Collex-Bossy à la fête des promotions.
- Le partage de la soupe de l'escalade avec les enfants de l'école de Collex-Bossy.
- La décoration de Noël du sapin communal et le spectacle à la chapelle communale en présence de nombreux parents et élus communaux.

D'autres événements permettant d'associer les parents et les habitants de Collex-Bossy ont égayé le quotidien du Petit Chevalier tout au long de l'année tels que des buffets canadiens et des promenades dans notre campagne communale.

Nous ne pouvons conclure ce bilan 2016 sans évoquer quelques projets pour 2017 soit:

- La future labellisation « approches éducatives positives » (APEPO) qui associe toute l'équipe dans ce travail.
- Une rencontre le 22 mai 2017 avec les parents sur le thème de la gestion des émotions de nos enfants, animée par l'association APEPO.
- La réintégration des repas à midi pour autant que les modalités techniques et financières soient supportables pour l'association et l'équipe éducative.

Centre médico-pédagogique de Valavran

Le centre médico-pédagogique est une école spécialisée de l'office médico-pédagogique. Il est établi à Bellevue et situé sur la même parcelle que le Parc animalier Challandes.

Il accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans qui présentent des difficultés scolaires et du développement, entraînant des troubles de la personnalité.

Il offre un programme global de mesures socio-éducatives, pédagogiques et thérapeutiques adapté à chaque enfant et nécessaire à un meilleur développement. Les enfants restent en général plusieurs années dans le centre.

La rentrée d'août 2015 s'est effectuée avec 14 élèves dont 1 nouvel élève arrivant d'un Centre de jour pour petits. En cours d'année, 3 élèves ont rejoint le Centre de jour, 1 venant de l'école ordinaire, 1 du canton de Vaud et 1 du Kurdistan.

L'équipe pluridisciplinaire, chargée de la prise en charge de ces enfants, comprend 5 enseignants spécialisés, 3 éducateurs, un psychologue, une logopédiste et une aide de cuisine (à temps partiel). Ils travaillent sous la responsabilité d'une éducatrice spécialisée et d'un psychologue.

Les élèves viennent de tout le canton, principalement la rive droite. Ils sont amenés par des minibus privés

le matin et ramenés chez eux le soir. Pour les plus âgés, un travail sur l'autonomie est effectué pour leur apprendre à se déplacer avec les bus TPG.

Chaque élève bénéficie d'activités qui lui sont le plus propices. Le travail en petit groupe est privilégié. Activités pédagogiques : français, mathématiques, environnement, géographie mais aussi activités éducatives : peinture, bois, terre, jeux de société, jeux symboliques, cuisine.

Les élèves ont aussi des leçons d'activité physique et de natation et nous remercions l'école de Genthod de bien vouloir mettre à disposition sa salle de gymnastique et la Commune du Grand-Saconnex pour le prêt de son bassin de natation.

Chaque quinzaine, nous nous rendons également à l'école de Bellevue où, grâce à la gentillesse de Madame Viret, nous sommes accueillis à la bibliothèque.

Le thème retenu pour l'année a été les 5 continents. Nous avons tenté d'axer nos activités tant pédagogiques qu'éducatives autour de ce thème. Les élèves ont eu du plaisir à préparer tous les 15 jours des repas des divers continents. Une exposition pour les parents a eu lieu au mois de mai et une fête interculturelle nous a tous réunis en fin d'année.

Nous tenons à remercier la mairie de Bellevue pour son soutien, sa collaboration, sa générosité. Cela nous permet d'imaginer des activités « extraordinaires » et de vivre un camp sans souci financier. Et c'est toujours beaucoup d'émotion pour nous que de voir un enfant découvrir quelque chose qui lui est totalement nouveau.

Laurence Juvet, responsable pédagogique
Raouf Maherzi, responsable thérapeutique

Webster University

L'année universitaire 2016 a vu plus de 75 étudiants de Bachelor et 40 de Master rejoindre les rangs de Webster University à Bellevue. Le campus de Genève a également accueilli une centaine d'étudiants dans le cadre d'échanges universitaires entre les campus internationaux de Webster et d'autres universités à travers le monde. Ces nouveaux élèves se joignent aux quelques 500 étudiants présents sur le campus, représentant presque 90 nationalités différentes.

L'année a été rythmée par les différents événements organisés par les professeurs et étudiants :

- Conférence Humanitaire Internationale,
- Concours de Talents,
- Journées Portes Ouvertes,
- Forum Financier,
- Chasse aux Œufs de Pâques,

- Cérémonie de remise des Diplômes,
- Événements de l'Association Humanitaire de Webster (WHA),
- Interventions de professionnels venant de diverses entreprises et organisations internationales.

Webster University a également accueilli plusieurs événements externes dont notamment :

- Un concert dans le cadre du festival Antigél,
- America Day, organisé par l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Berne.

La plupart de ces événements sont ouverts au public et nous sommes toujours ravis d'accueillir les habitants de la commune de Bellevue sur le campus. N'hésitez pas à suivre nos activités sur www.webster.ch.

Aide sociale de la Commune de Bellevue

Subventions sociales pour la Suisse

Les demandes de subventions pour la Suisse augmentent sans cesse. Comme chaque année, les dossiers reçus en mairie sont triés minutieusement selon des critères définis. La Commune octroie des aides ponctuelles destinées à des associations, de préférences genevoises. Contrairement à l'aide pour l'étranger, ces subventions ne sont pas reconduites d'une année à l'autre, permettant ainsi de soutenir un maximum d'associations. La Commune essaie autant que possible de privilégier de petits projets ciblés touchant différents domaines.

En 2016, le budget dédié à l'aide sociale suisse était de CHF 15'000.-. La commission sociale de Bellevue a choisi de soutenir les associations suivantes :

Autisme, Genève

La Suisse est très en retard en matière de défense des droits des personnes autistes. De grands progrès sont à faire. L'association a lancé des cours de formation et sensibilisation destinés aux familles mais aussi aux professionnels de la santé, de l'éducation, etc. Ces cours répondent aux besoins d'environ 400 personnes par an et restent la seule source d'information et de formation spécifique dans le canton de Genève.

Centre social protestant, Genève

Le Centre social protestant compte sur le soutien des Communes pour combler un manque de CHF 25'000.-. Leurs activités sont très nombreuses. Plus de 70% du travail des assistants sociaux concerne des familles et des personnes qui cumulent des dettes suite à une perte d'emploi, un divorce, des problèmes de santé, etc.

OSEO, Œuvre suisse d'entraide ouvrière, Genève

OSEO offre un ensemble de dispositifs (stages en entreprise, coaching, formations, ateliers, etc.) destinés à favoriser l'intégration sociale et professionnelle de personnes en recherche d'emploi.

Maison Kultura

La Maison Kultura est une fédération de 57 associations qui représentent toutes la diversité genevoise.

Elle met l'accent sur un projet mis sur pied en 2010, qui vise à améliorer l'intégration et la formation des jeunes issus de l'immigration. Elle propose des cours de remise à niveau en maths-français-bureautique, du coaching pour la réinsertion socioprofessionnelle, etc.

Association Découvrir

Programme intitulé ASUMIR : pour l'intégration professionnelle des femmes migrantes qualifiées à Genève (service d'accueil, aide à la rédaction d'un CV, formation et placement en stages).

Pluriels, Centre de consultations et d'études ethno-psychologiques pour migrants

Ce centre apporte de l'aide aux personnes issues de la migration vivant des difficultés et des souffrances psychologiques en rapport avec leur intégration en Suisse. Il agit également auprès des professionnels de la santé publique et privée, du social, de l'éducation et de tout autre secteur travaillant auprès des migrants.

Centre suisse pour la défense des migrants

Créée en 2015, cette association est spécialisée dans la défense de migrants victimes de violation de leurs droits fondamentaux. Elle assure une aide juridique gratuite devant les instances internationales telles que le Comité des Nations Unies contre la torture ou la Cour européenne des droits de l'homme.

Centre genevois de volontariat

Il s'agit d'une association active depuis plus de 40 ans. Elle propose des bénévoles dans tous les domaines : chauffeurs, enseignements, etc.

La maison de Tara

Cette maison est un lieu pour personnes en fin de vie. Les personnes hébergées sont encadrées par plus de 100 bénévoles.

Carrefour-Rue

L'association propose des studios mobiles dans 2 hameaux, regroupant plus de 25 personnes, y compris

les familles. Les studios permettent à ces personnes de retrouver un encadrement, une adresse, une vie sociale. Une participation est demandée pour le loyer, et pour les tâches communautaires.

La Coulou

Activité faisant partie de Carrefour-Rue.
Refuge pour sans-abris.

Ecole des parents

L'école propose une aide et des conseils aux parents lorsque le dialogue devient notamment difficile.

Stop suicide

Pour la prévention du suicide des jeunes.

Croix-Rouge genevoise

Projet « Soutien aux seniors de Genève » qui sont socialement isolés et vivent dans des conditions précaires.

Association des familles monoparentales

Soutien aux parents.

Terre des Hommes

Soutien à la marche de l'espoir.

Subventions sociales à l'étranger

La Commune a fait le choix de consacrer 0.7% de son budget annuel de fonctionnement à l'aide à l'étranger. En 2016, cela représente un montant de CHF 105'500.- qui a été réparti entre 23 projets.

La commission sociale de la Commune réévalue chaque année la pertinence des projets subventionnés. Les associations sont tenues de nous fournir les documents nécessaires (comptes, budget, rapport d'activité, etc.) permettant le renouvellement de leur subvention. Par manque d'information ou suite à la réorientation de certains projets, il arrive parfois que la commission sociale décide de suspendre le versement d'une subvention.

En 2016, les associations suivantes ont reçu une aide financière :

- Bilifou-Bilifou, Burkina Faso
- SOS Enfants des rues du Vietnam
- Lumières pour Haïti
- Chance for Children, Ghana
- Casa Alianza Suisse, Guatemala, Nicaragua, Mexico, Honduras
- Foyers Bambis, Colombie
- Amis du Sakthi, Inde
- Singla-Nepal
- Les enfants de l'Arc en Ciel, République dominicaine
- Pharmaciens Sans Frontière, Tanzanie
- Les Femmes pour la planète, Sénégal
- Assafi-Cemaef, Congo

- Casa Rafael, Argentine
- Le Sourire de Chiang Khong, nord de la Thaïlande
- Ushagram, Inde
- Les filles de Marie, Madagascar
- Roger Riou, Haïti
- Waters & Works, El Salvador
- Solferino, Association des élèves de l'ECG Henry-Dunant, Madagascar
- Les Amis de Hué, Vietnam
- Nordeste, Brésil
- The Womanity Foundation, Afghanistan
- Swiss Medical Initiative, Bénin

Aide d'urgence

En 2016 la Commune a presque doublé son budget annuel pour l'aide d'urgence internationale. Ce montant s'élève à CHF 16'500.-. Grâce à cela, les projets suivants ont pu être soutenus :

- Caritas Suisse, aide urgence conflit en Syrie, « population d'Alep »
- Comité international de la Croix-Rouge, aide d'urgence pour la Syrie
- Caritas Suisse, aide urgence conflit en Syrie, « enfants en Syrie »
- Croix-Rouge Suisse, aide d'urgence en faveur des réfugiés syriens au Liban
- Caritas Suisse, aide d'urgence, tremblement de terre en Italie
- Médecins sans frontières, aide d'urgence, malnutrition au Niger

Quelques mots au sujet des actions sociales

Votre mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2016

L'Hospice Général présente son travail à Bellevue

La Commune de Bellevue a mis à disposition de l'Hospice Général deux lieux d'hébergement visant à accueillir des personnes migrantes.

L'un de ces centres, l'abri de Protection Civile de Valavran a été ouvert en octobre 2015. Y sont hébergés des hommes majeurs primo-arrivants, principalement originaires de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, du Sri Lanka et de Somalie. Il a une capacité maximale de 50 places.

La maison William-Rappard a été ouverte en mars 2016. C'est un hébergement collectif dans lequel cohabitent femmes seules et familles. Sa capacité maximale est de 40 places. Actuellement, 22 mineurs y sont hébergés dont 10 en âge scolaire et qui fréquentent l'école primaire de Bellevue. Les personnes accueillies sont originaires d'Erythrée, d'Éthiopie, de Syrie, d'Irak et d'Algérie.

Dans ces deux lieux d'hébergement, une équipe sociale est en place du lundi au vendredi, composée d'intendants sociaux et d'assistants sociaux en intervention collective, qui œuvrent conjointement pour veiller au bon déroulement de la vie en communauté, ceci en collaboration avec la mairie de Bellevue et des bénévoles bellevistes. Des agents protectas veillent également à la sécurité de ces deux lieux de vie.

Plusieurs activités ont pu être développées pour favoriser l'intégration des requérants d'asile qui résident sur la commune de Bellevue. Une collaboration a vu le jour entre l'Hospice Général, la mairie et les bénévoles qui ont fondé une association visant à œuvrer pour l'accueil et l'intégration des personnes migrantes. Cette dernière se nomme Bellevue Accueille.

Concernant la maison William-Rappard, des ateliers de français pour l'ensemble des résidents et une activité d'aide aux devoirs pour les enfants scolarisés sont proposés deux fois par semaine. Deux fois par mois, une activité intitulée « le thé des dames » consiste à aller boire un thé au domicile des résidentes de la Maison William-Rappard. Cet été, les enfants ont pu bénéficier de deux activités. L'une « un été au cirque » a été financée par la Commune de Bellevue. La seconde, organisée par l'Hospice Général, a permis aux enfants d'intégrer des camps de vacances.

En parallèle, les bénévoles de Bellevue Accueille, en collaboration avec l'équipe sociale, proposent des sorties ponctuelles telles que des visites du jardin botanique, des spectacles et des expositions. Tout récemment, la quasi-totalité des résidents de William-Rappard s'est rendue en Gruyère pour y découvrir la fondue ainsi que pour visiter l'usine Cailler et apprécier sa dégustation de chocolat.

Depuis la rentrée scolaire, des enfants de la Maison William-Rappard ont pu intégrer différentes équipes du FC Collex-Bossy. Prochainement, deux projets devraient voir le jour. Le premier est la création d'une ludothèque. Le second consistera en des invitations ponctuelles de la population belleviste à la Maison William Rappard, pour découvrir des saveurs culinaires d'ailleurs, préparées par les résidents.

Les résidents de l'abri PC de Valavran ont également pu bénéficier de cours de français donnés par trois bénévoles bellevistes. Ils ont pu prendre part à un atelier de jardinage, dont les récoltes servaient à approvisionner l'abri en légumes et en salades fraîches. Un groupe de jeunes hommes de Valavran a également participé à la grande opération de nettoyage de Net'Léman.



Opération de nettoyage de Net'Léman

Cet été, les résidents de Valavran ont été invités par les Communes de Bellevue et de Genthod aux festivités du premier août ainsi qu'à une soirée Eurofoot au restaurant La Vigne Blanche. Les résidents ont rendu cette invitation aux Communes de Bellevue et de Genthod, ainsi qu'aux différents bénévoles bellevistes lors d'un repas afghan qui a eu lieu dans une salle généreusement mise à disposition par la paroisse protestante de Genthod.

Les résidents de Valavran bénéficient également d'un libre accès aux installations sportives de la Vigne Blanche, ainsi qu'au boulodrome.

Une étroite collaboration a également pris place entre l'abri de Valavran et l'université Webster depuis l'ouverture du centre fin 2015. Les résidents prennent part à diverses activités proposées par les étudiants et par le corps enseignant de l'université dont un atelier photo qui a donné naissance à une exposition au printemps 2016. Les migrants de Valavran participeront prochainement au repas de Thanksgiving organisé par l'université Webster.

Les résidents de ces deux lieux d'hébergements participeront cette année au calendrier de l'Avent de Bellevue. Les familles de la Maison William-Rappard vous accueilleront le jeudi 8 décembre 2016.

Les jeunes hommes de l'abri de Valavran seront quant à eux prêts à vous accueillir le jeudi 15 décembre 2016.

Bellevue Accueille

Le groupe Bellevue Accueille s'est formé suite à la réunion de bénévoles organisée par la mairie de Bellevue en juin dernier. Le but de Bellevue Accueille est de fédérer et coordonner les activités menées par les bénévoles avec les migrants et requérants d'asile habitant la commune de Bellevue. Actuellement, il y a une quarantaine de résidents (tous des hommes) à l'abri de protection civile de Valavran et des familles dans la villa William-Rappard. Disposant d'un comité informel, les bénévoles de Bellevue Accueille ont organisé et mené plusieurs actions et activités avec les habitants de l'abri PC et de la maison William-Rappard ces derniers mois, par exemple : cours de français, sorties pour les enfants, transport d'enfants aux cours d'été, concours de menhirs, sensibilisation à la sécurité routière et des repas conviviaux.



Depuis le 21 novembre et la tenue de son assemblée constitutive, Bellevue Accueille s'est mué en association. Chacun d'entre vous est encouragé à découvrir l'association et ses activités, avec la possibilité d'en faire partie contribuant à sa gestion et/ou aux activités avec les migrants. A noter que pour rester informés des activités de Bellevue Accueille, un agenda avec les activités sera disponible à l'adresse <http://tinyurl.com/agendaBA>.

Pour toute question, merci d'écrire au comité à l'adresse bellevueaccueille@gmail.com

La garderie des Ticoquins va se transformer

La garderie des Ticoquins va se transformer dès la rentrée de cette année. En effet, son mode de fonctionnement actuel n'est plus conforme aux critères fixés par le Service cantonal d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour.

L'une des exigences imposées par le SASAJ est la présence constante d'un éducateur ou d'une éducatrice diplômé-e pendant les heures d'ouverture.

Il y aura toujours un parent de garde pour seconder l'éducateur ou éducatrice dans ses tâches. Cette solution permet aux Ticoquins de garder leur statut associatif basé sur le bénévolat et l'engagement des parents, comme le souhaitaient la mairie et le comité de l'association. Le suivi pédagogique des Ticoquins sera assuré par la directrice de la crèche intercommunale Les 4 saisons, ce qui renforce la synergie entre les deux entités.

L'éducateur ou l'éducatrice sera salarié de l'association Pop e poppa, qui gère déjà la crèche Les 4 saisons. L'association s'occupera également de la facturation aux parents, tandis que le comité des Ticoquins continuera d'organiser la vie de la garderie. Les frais d'écologie et une subvention de la Mairie permettront d'assurer le salaire de l'éducateur ou éducatrice, qui travaillera à 64%, y compris un certain nombre d'heures pour le travail administratif.

Autre changement: les heures d'ouverture seront de 7h45 à 11h45 cinq matinées par semaine, soit une heure de plus par jour qu'actuellement.

Les écologies restent dégressifs, proportionnellement au temps de présence de l'enfant dans la structure d'accueil: une fois par semaine équivaut à des frais d'écologie de 140 francs par mois; deux à trois fois par semaine représentent une charge mensuelle de 270 francs; quatre ou cinq fois par semaine représentent une charge mensuelle de 350 francs.

Les parents qui s'engagent et donnent de leur temps pour garder les enfants peuvent déduire les indemnités qu'ils reçoivent des frais d'écologie. Les indemnités sont de 60 francs par matinée de garde. Un tournus est en vigueur et les parents intéressés doivent s'inscrire en début d'année scolaire pour garder les enfants.

Enfin, en ce qui concerne les critères d'admission, la priorité est donnée aux enfants de Bellevue, puis les enfants déjà inscrits, ensuite les fratries et enfin si l'un des parents travaille sur la commune.

Le Conseil municipal a voté une subvention extraordinaire de 25'000 francs pour assurer le bon fonctionnement des Ticoquins dans leur nouvelle formule de septembre à décembre 2016.

Signalons encore que Nadia Zayan a démissionné de la présidence. Elle reste au comité et est remplacée à ce poste par Christine Gramegna Morchio. On ne peut que souhaiter longue vie aux Ticoquins et bonne chance pour ce nouveau départ, effectif dès la rentrée d'août 2016.

Les inscriptions pour les nouveaux enfants sont ouvertes dans la mesure des places disponibles. Il est prévu 14 places fixes et une place pour l'accueil d'urgence.

Déchets

Statistiques de la commune de Bellevue

Récupération ¹

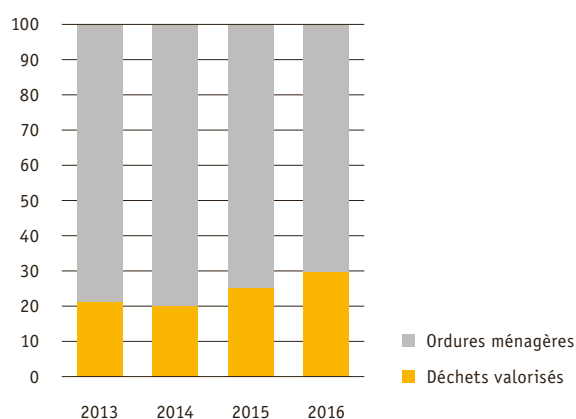
	2013		2014		2015		2016		Evolution ²
Habitants	3271		3238		3321		3367		
	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	
Ordures ménagères (OM)	850.93	260.14	857.54	264.84	800.08	240.92	845.22	251.00	5.26%
Encombrants et ferraille (EF)	39.32	12.02	35.66	11.01	27.8	8.37	26.43	7.8	-5.18%
Bois	-	-	-	-	-	-	5.72	1.7	100%
Déchets biodégradables	121.96	37.29	96.49	29.8	143.78	43.29	205.35	60.99	29.98%
Papier et carton	53.84	16.46	63.2	19.52	64.36	19.38	79.2	23.52	18.74%
Verre	39.32	12.02	41.9	12.94	45.91	13.82	59.18	17.58	22.42%
PET	1.88	0.57	1.81	0.56	2.32	0.7	4.6	1.37	49.57%
Aluminium et fer blanc	0.6	0.18	0.97	0.3	1.1	0.33	1.57	0.47	29.94%
Textiles	5.28	1.61	11.4	3.52	15.18	4.57	16.3	4.84	6.87%
Capsules à café	-	-	0.09	0.03	0.3	0.09	0.46	0.14	34.78%
Total déchets	1113.13	340.3	1109.06	342.51	1101.55	331.69	1244.03	369.4	11.45%
Déchets valorisés (sans OM et EF)	21%		20%		24.78%		29.47%		15.93%

1. Les déchets récoltés à l'ESREC Chânavats ne sont pas comptabilisés dans les statistiques communales mais cantonales.

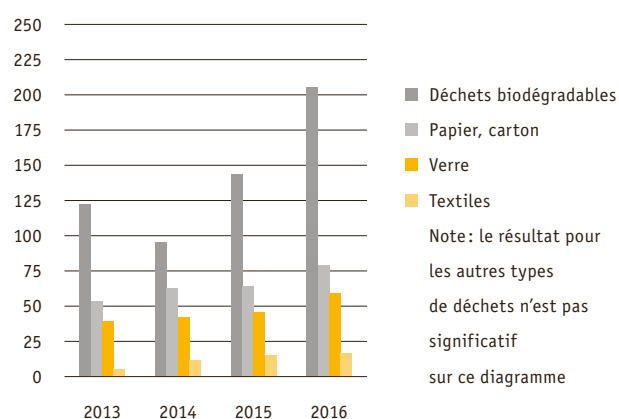
Aussi, il n'est pas possible de savoir quelle est la part de déchets bellevistes qui échappe aux statistiques communales.

2. Par kg par habitant entre 2015 et 2016, population au 31 décembre.

Proportion des déchets valorisés (%)



Déchets valorisés (tonnes)



Quelques mots au sujet des déchets

Votre mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2016

Le règlement communal des déchets

En date du 15 mars dernier, le Conseil administratif a adopté le règlement communal relatif à la gestion des déchets. Ce dernier manquait à Bellevue pour une bonne gestion de ses infrastructures, des levées porte à porte ou grue et une meilleure communication liée à tout ce qui précède.

Ce document, consultable sur le site internet de la Commune (www.mairie-bellevue.ch > règlements) fixe les modalités de la collecte, du transport et de l'élimination des déchets sur le territoire belleviste, conformément au plan cantonal de gestion des déchets. De plus, à travers ce règlement, la Commune met en œuvre une politique de gestion des déchets respectueuse de l'environnement et encourage toute mesure nécessaire à la diminution à la source et à la valorisation des déchets.

Ce document fixe, entre autres, des heures d'utilisation des mini-déchetteries afin de ne pas nuire à la tranquillité publique, en particulier par un usage bruyant. Le dépôt de vos déchets dans les points de récupération n'est autorisée que les jours ouvrables de 8h à 19h.

Désormais, des collaborateurs communaux assermentés veilleront au respect du règlement. Tout contrevenant est passible d'une amende administrative infligée par le Conseil administratif.

Levée du bois

Au mois de mai dernier, pour les trois dernières levées déchets encombrants prévues en 2016, la Mairie a choisi de tester la récupération du bois. Ainsi, les meubles et autres objets en bois déposés au bord de la route la veille de la tournée en question seront

ramassés séparément et valorisés. Deux filières principales sont utilisées par notre exutoire : la production d'énergie et la production de panneaux à particules (agglomérés).

Sortie scolaire à la déchetterie des Marettes

Parce qu'il est de notoriété publique que les enfants sont fascinés par les camions-poubelles, parce que les élèves pratiquent avec fierté le tri sélectif à la maison et à l'école et parce qu'il est important de leur expliquer pourquoi il faut le faire, l'école de Bellevue a pris contact avec la Mairie pour lui demander d'organiser des visites des mini-déchetteries communales.



Ainsi, les 26 avril, 10 mai et 17 mai, plusieurs classes de l'école ont pu assister à la levée de la benne entermée du papier de l'éco-point des Marettes et écouter l'exposé de Monsieur Lacour de Transvoirie à ce sujet. Des petits cadeaux ont également été distribués aux élèves.

Le 10 mai, ce sont les deux classes de 4P et une classe de 1P qui étaient présentes sur le site. Après leur avoir décrit ce qu'était une mini-déchetterie et les types de déchets qui y étaient collectés, différenciant les déchets valorisables, recyclables, des incinérables, Monsieur Lacour leur a expliqué ce que devenait le papier collecté.

Suite à la levée par le camion grue de la cuve de 5 m³ (5000 litres) qui se trouve enterrée sous la «tête» verte, visible sur le site, le papier est acheminé vers un centre de tri dans lequel des équipes séparent les différents papiers. Est-ce qu'une partie sera brûlée? a demandé un élève. Monsieur Lacour lui a répondu que non, que le papier et le carton, sauf s'ils sont trop souillés, sont recyclés et retrouvent une nouvelle vie sous forme de papier traditionnel, d'emballage ou de carton. Il a précisé que les déchets brûlés, les ordures ménagères, étaient acheminés à l'usine des Cheneviers et que la chaleur produite par leur incinération était récupérée et servait à chauffer certains immeubles.

Puis, Yannick, le chauffeur-opérateur, a été présenté. Pour procéder à la levée de la cuve, il sort du camion, une immense télécommande autour du cou. Grâce à elle, il commande une grue qui vient saisir le champion se trouvant au sommet de la «tête», soulève la benne, manœuvre pour ouvrir le fond de la cuve, une fois celle-ci au-dessus du camion, puis la referme et la replace. Les enfants observent le processus, captivés. Monsieur Lacour précise que le camion va repartir chercher le papier aux autres emplacements communaux. Afin de ne pas mélanger les déchets valorisables, d'autres camions grue viendront lever le verre, le PET, l'aluminium et les déchets de cuisine.

Sur le chemin du retour à l'école, les élèves et les enseignants partageaient leur joie d'avoir assisté à la manœuvre.

Net'Léman au Vengeron, le 22 mai 2016

Les délais éditoriaux de l'édition de juin de «Votre mairie vous informe» ne nous ont pas permis de vous rendre compte plus tôt du bilan très positif de l'opération de nettoyage du lac qui a eu lieu le dimanche 22 mai sur la plage du Vengeron, côté Bellevue.

Tout d'abord, il faut le dire: nous avons eu de la chance avec le temps. Nous sommes vraiment passés entre les gouttes!

Vous étiez nombreux à donner de votre temps, bénévolement, à transmettre votre bonne humeur et surtout le plus important, à participer au maintien de la beauté et de la santé du Léman. Beaucoup d'enfants ont également participé et cela nous permet d'envisager un futur entre de bonnes petites mains et palmes. La Commune de Bellevue ainsi que l'Association pour la sauvegarde du Léman vous remercie pour votre importante contribution qui a permis le succès de cette 8ème édition du Grand nettoyage tout autour du Léman. Un merci tout particulier à Stéphane Granger, commandant de l'ORPC Valavran, et son équipe, pour leur soutien logistique indispensable.

- Bilan du nettoyage de la plage du Vengeron, Bellevue-Chambésy: 170 kg.
- Bénévoles: 16 plongeurs, 18 marcheurs, 32 enfants.
- Extrait des déchets: 150 bouteilles PET, 50 canettes ALU, 50 capsules, 3 bidons, 1 rail CFF, 1 caddie, 250 mégots, 1 chemise, 2 chaussettes, 1 montre, 1 pagaie de SUP, 1 coque de bateau, 2 tabourets, 2 couteaux, 4 bouchons-hameçons, 1 barbecue, 2 balles de tennis, 30 services de table, 1 panneau de signalisation, 4 feux d'artifices.

Quelques mots au sujet du développement durable

Votre mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2016

Pour un Agenda 21 belleviste

Qu'est-ce que l'Agenda 21?

Il s'agit d'une ligne directrice communale qui répond aux principes et objectifs d'un développement durable (DD). Etablie en concertation avec la population et l'ensemble des acteurs du territoire, c'est un programme stratégique, un projet politique, qui donne une vision du territoire à moyen terme et qui se décline en plans d'actions régulièrement évalués et réactualisés.

Comment y parvenir?

En 2014, les associations et entreprises locales, les habitants, les élus et le personnel communal ont participé à une évaluation de la politique communale sous l'angle du DD (Facteur 21). Une dizaine de réunions thématiques ont eu lieu et des propositions concrètes d'évolutions et d'améliorations en ont émanés. Parallèlement, la Commune applique des plans d'actions élaborés dans le cadre du processus «Cité de l'énergie» en vue d'obtenir, à terme, un label «gold». Les thèmes et actions proposés par ces deux processus distincts ont été fusionnés dans ce qui deviendra l'Agenda 21 de notre commune.

Actuellement, le Conseil municipal et la Mairie travaillent à la priorisation des projets, à leur mise en place et à la communication y relative. Vous serez tenus au courant des actions en matière de DD et encouragés à réagir, voire participer aux diverses thématiques.

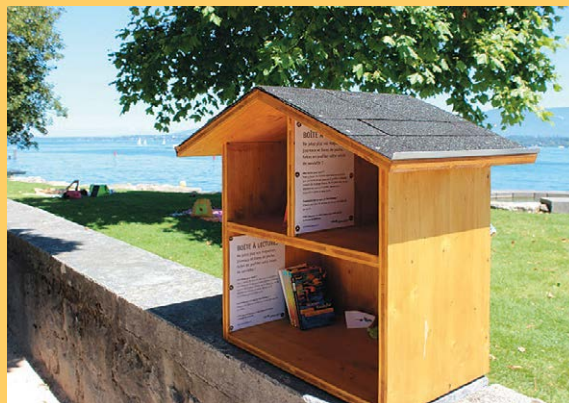
Une fête villageoise organisée par vous comme première action?

Il est proposé aux associations locales et aux habitants d'organiser, avec le support technique et financier de la Mairie, une fête villageoise qui aurait lieu en 2017. Si votre divertissement sera son objectif premier, celle-ci se voudra respectueuse

de l'environnement, sociale et solidaire. Pour que cette fête corresponde à vos attentes, vous êtes vivement encouragés à prendre part à sa mise en place. Si vous souhaitez participer, ou pour tous commentaires, suggestions et demandes de renseignements en matière de DD, n'hésitez pas à vous adresser à dd@mairie-bellevue.ch.

Boîte d'échange entre plagistes

Tania Spedaliero, job d'été



Comme la Mairie vous l'avait déjà fait savoir par l'intermédiaire de plusieurs de ses publications, suite à une suggestion émise par une plagiste l'an dernier, une «boîte d'échange de lectures» a été mise en place à Port Gitana avec l'arrivée des beaux jours. Cette boîte a été réalisée par les apprentis agents d'exploitation, sous la houlette de José Costa, responsable des bâtiments.

En me rendant à la plage et en interrogeant les baigneurs, c'est avec satisfaction que je me suis rendue compte que la plupart d'entre eux connaissaient l'existence de la boîte. Cependant, elle a été difficile à trouver pour certains d'entre eux. Cette « niche » a été installée sur le muret d'entrée de la plage, face

à l'Auberge Gitana, de façon à protéger son contenu des embruns et permettre à ses utilisateurs d'échanger leurs livres et magazines sans déranger les vacanciers venus trouver calme et repos sur la plage. Concrètement, à quoi sert cette boîte? La Commune l'a mise à disposition afin de permettre aux plagistes d'y déposer leurs livres, magazines et journaux. Elle a pour but de favoriser le partage, de promouvoir l'échange et de limiter le gaspillage! En espérant que ce concept trouve un écho favorable parmi les estivants.

Arrivée sur la plage Gitana, je m'avance vers des inconnus de tous âges, venus de près ou de loin. Je m'assieds à leurs côtés et nous discutons du concept: «C'est une très bonne initiative de la part de la Commune. Nous ne savions pas que c'était nous qui devions partager nos livres. Nous pensions que c'était la Commune qui en mettait à disposition.» «Je n'ai pas trouvé de lecture à mon goût, il n'y a que des Arlequins.» «Une superbe idée!» «Ah bon c'est une cabane d'échanges? Il faudrait rajouter un panneau bien visible pour que tout le monde puisse profiter de cette idée, et pourquoi ne pas y rajouter un peu de couleur à cette cabane en bois. Je verrais bien un bleu pétant, pour rappeler le lac!» ou encore «Je viens de Paris et j'adore me reposer au bord de l'eau en ayant toujours un livre à portée de main. C'est une très belle initiative de la part de la Commune même si je connaissais déjà ce concept. En France, on en trouve même dans des centres commerciaux et galeries marchandes. Ce sont des associations de lecteurs amateurs qui s'en chargent.» C'est avec plaisir, surprise parfois, que j'ai recueilli l'avis des gens. Tous ont promis d'entretenir une relation avec cette boîte d'échange, et d'en parler à leur voisin de serviette.

Hôtels à insectes et nichoirs à chauves-souris

Dans le courant de l'été, la Commune de Bellevue a installé plusieurs hôtels à insectes et nichoirs à chauve-souris sur son territoire. Ils ont été mis en place sur les sites classés «Nature en ville»,

favorisant la biodiversité, comme au centre du village ou dans le verger antique, là où la végétation est variée en termes de plantes pollinisatrices et où aucun pesticide n'est utilisé.

L'hôtel à insectes est un concept qui permet d'optimiser la présence d'insectes et d'arachnides, précieux pour lutter contre les parasites des plantes et assurant leur pollinisation. Durant la belle saison, il peut servir de support à la ponte pour certaines espèces et pendant l'hiver, d'abri d'hibernation, favorisant la survie des insectes. On contribue ainsi à favoriser la biodiversité locale. Parallèlement, l'intérêt pédagogique du projet n'est pas négligeable. Installer des hôtels aux abords du centre scolaire est une jolie manière d'éveiller les enfants et les sensibiliser à la richesse de la faune (et de la flore alentour). Nous espérons attirer une grande variété d'insectes, grâce aux différents modules de l'abri: de la coccinelle au bourdon (essentiels à la survie des plants de tomates!).

De plus, lorsque vous levez les yeux et regardez sous les toits des bâtiments communaux, orientation sud, vous pouvez observer de petites boîtes qui devraient bientôt être habitées par des colonies de pipistrelles.

25 espèces de chauves-souris ont été observées dans le bassin genevois, 9 à Bellevue, ce sont toutes des espèces protégées et malgré cela, nombre d'entre elles sont devenues rares. La mise en place de nichoirs devrait grandement favoriser leur survie et leur reproduction. Pour vous tranquilliser, sachez que le régime alimentaire des chauves-souris se compose exclusivement d'insectes et qu'elles jouent ainsi un rôle écologique essentiel dans la régulation de ces populations (moustiques par exemple, mais aussi ravageurs des cultures).

Sources: www.gerbeaud.com / www.ge.ch



Dicastères de Monsieur Bernard Taschini

Chers Bellevistes,

Après cette première année à l'Exécutif de la Commune, au cours de laquelle j'ai eu le plaisir de découvrir l'ensemble des activités de mes dicastères, je tiens à vous faire part de ma totale satisfaction et, en écho aux propos que j'ai entendus, de celle de mes concitoyens. Oui, nous avons du plaisir à vivre dans notre commune de Bellevue et la population apprécie l'environnement, les activités et les services qui lui sont offerts. C'est le résultat d'une parfaite entente entre le Conseil municipal et le Conseil administratif, ainsi que de l'efficacité et du dévouement du personnel communal.

Concernant mes dicastères, l'année 2016 a été riche en termes de projets et d'événements. L'an dernier, j'ai évoqué le désenchevêtrement voulu par la Constitution genevoise. A ce stade, force est de constater que les résultats sont minces et que la répartition des tâches entre Communes et Canton, n'a guère évolué. Par contre, les Communes s'efforcent de collaborer entre elles et les réflexions dans ce sens sont multiples. A titre d'exemple, les Communes du Grand-Saconnex, de Collex-Bossy et de Bellevue ont décidé d'un partenariat pour le service de piquet des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires. Ce partenariat sera effectif d'ici la fin de l'année 2017.

Concernant les loisirs, de nombreuses sorties et manifestations ont été proposées aux Bellevistes en 2016. Je vous invite à prendre connaissance du résumé des festivités de l'année 2016 en consultant les pages qui suivent cet éditorial. Je tiens, par ces lignes, à remercier Isabelle Chevalley del Rio, responsable des manifestations, dont la qualité du travail n'est plus à prouver.

J'adresse également mes sincères remerciements à Michèle Tinguely, qui, en 2016, a mené de main de maître, pour la dernière fois avant son départ à la retraite, les festivités liées aux aînés de la commune.

De plus, le travail de Nawel Djilani est à saluer concernant la co-organisation du premier festival de musique country qui s'est déroulé au début du mois de juin 2016 et qui a remporté un vif succès. Dès 2017, Isabelle Chevalley del Rio et Nawel Djilani œuvreront conjointement à la mise sur pied de l'entier des manifestations, excepté Ciné Gitana. Je leur souhaite d'ores et déjà plein succès dans leurs attributions supplémentaires.

En 2016, la fête nationale du premier août a été organisée à Genthod. La population belleviste a pu apprécier l'accueil de nos autorités voisines.

Vous trouverez, dans le présent rapport administratif, un retour sur la troisième édition de Ciné Gitana, sur le thème d'Astérix. Organisée par Aurélien Matti, cette manifestation a également été l'occasion de mettre en exergue une part de l'histoire de Bellevue. Ainsi, le service cantonal d'archéologie a présenté le passé gallo-romain local. De nombreuses décorations et animations ont été mises en place parmi lesquelles une démonstration de forge à l'ancienne, des stands de jeux et objets antiques, différents concours (dessin d'enfants, illustrations, menhirs et déguisements).

L'offre culturelle et sportive dans notre commune dépend pour une large part des différentes associations que nous avons plaisir à soutenir. Parmi celles-ci, je tiens à souligner l'engagement du Club des Bellevistes qui organise plusieurs manifestations, dont son légendaire rallye de l'Ascension, la fête de l'Escalade et le calendrier de l'Avent.

Notre commune est privilégiée par le nombre d'associations actives. Je pense notamment à l'Harmonie de Genthod-Bellevue, à l'école de musique, au club Black Eagle Line Dance, à l'association de la bibliothèque, etc.

Au plan sportif, la Commune est partenaire du groupement intercommunal du stade Marc-Burdet. En 2016, nous avons décidé de participer au financement de l'éclairage des terrains pas encore équipés. Nous

soutenons également les diverses associations sportives actives sur la commune et évidemment le FC Collex-Bossy.

Concernant le centre sportif de la Vigne Blanche que je préside, je relève avec plaisir le succès des installations de Street Workout. En effet, depuis l'été 2016, le centre dispose de nouveaux équipements, cofinancés par les Communes de Genthod et Bellevue, comprenant quelques appareils de fitness extérieur. Les installations du Street Workout ont été proposées par un jeune de notre commune, soutenu par la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle).

Concernant la sécurité, nous avons poursuivi notre collaboration avec nos partenaires que sont la police cantonale, la police municipale du Grand-Saconnex et la société Protectas, mandatée pour des rondes dans la commune, y compris à vélo pendant la période estivale. Les contrôles de stationnement permettent d'éviter les voitures ventouses ou l'utilisation de nos places de parking pour du trafic pendulaire. En 2016, le nombre d'amendes a fortement fluctué selon la saison, l'été étant marqué par une forte augmentation.

En ce qui concerne la plage de Gitana, le public est toujours plus nombreux et les soirées festives organisées par la buvette ont rencontré un vif succès. Un projet visant à offrir à la population un meilleur accès au lac a été validé par le Conseil municipal et nous participons aux discussions avec le canton en vue d'une éventuelle reprise de la gestion des ports.

Un volet important pour une commune, que je me dois d'évoquer, concerne l'évolution de nos finances. Le budget 2017, adopté par le Conseil municipal, est relativement stable, surtout les charges courantes. Relevons tout de même que de nouveaux amortissements extraordinaires ont été prévus, l'objectif est toujours d'anticiper et de diminuer les charges futures. Ce budget prend en compte une diminution des impôts sur la base des prévisions de l'administration fiscale.

Quant aux comptes 2016, ils ont réservé aux autorités communales une désagréable surprise. En effet, les recettes des personnes physiques ont drastiquement

chuté puisqu'elles sont passées de 10.8 millions à 5.8 millions de francs. Compte tenu du secret fiscal, nous n'avons pas d'explication claire sur l'origine de cette évolution, mais il est certain que la diminution progressive de la part privilégiée de la commune de domicile n'est pas étrangère à ce résultat. En quelques années, notre fiscalité a évolué d'une imposition basée essentiellement sur les habitants à une imposition reposant en majorité sur les personnes qui travaillent sur notre commune. Nos finances sont ainsi beaucoup plus sensibles à des variations conjoncturelles.

Néanmoins les comptes 2016 présentent un boni de quelque 250'000 francs. Le total des dépenses et des recettes s'élève à un peu plus de 12 millions de francs. Ce résultat positif provient notamment de la dissolution de provisions à hauteur de 2.3 millions de francs et d'économies sur les charges pour près de 450'000 francs.

Finalement, concernant le logement, vous trouverez en fin de ce document, le rapport de gestion de la Fondation. Celle-ci poursuit le projet de construction d'un immeuble au chemin des Tuilots. La demande d'autorisation de construire a été déposée en mai 2016, mais la commission d'architecture a demandé de petites modifications au projet. Sous réserve d'un éventuel recours, la construction de l'immeuble devrait pouvoir débuter à l'automne 2017.

La communication est importante pour une Commune qui doit s'adapter aux canaux actuels. Conscients de l'importance des réseaux sociaux, nous avons une page Facebook de plus en plus suivie.

L'activité au sein d'un Conseil administratif qui partage les mêmes objectifs est très motivante, car nos projets, la plupart du temps votés à l'unanimité par le Conseil municipal, aboutissent rapidement.

Nous pourrions continuer ainsi à adapter les infrastructures et les services aux besoins de la population, tout en veillant à l'équilibre de nos finances.

Bernard Taschini
Conseiller administratif

Manifestations 2016

Festival Antigél

Le 31 janvier 2016, deux frères irlandais, les Ye Vagabonds, se sont produits sur la scène de Webster University pour un concert de musique folk. Leurs magnifiques voix, accompagnées d'une guitare et d'un violon, ont enchanté les personnes présentes. C'était un grand succès pour la première participation de la commune de Bellevue au festival Antigél.

Une soirée à en perdre la boule !

C'est le 17 mars 2016 que la nouvelle volée des 18 ans s'est retrouvée pour une sympathique soirée au bowling de Meyrin. Après une dédicace du livre «Genève fait de l'esprit» par son auteur Yvan Hostettler, puis une présentation des Conseillers administratifs, tous sont partis déguster une pizza au mètre avant de faire quelques parties de bowling.

Sortie des aînés

La sortie annuelle des aînés a eu lieu le 25 mai 2016. Après une visite des magnifiques «Jardins Secrets» et un déjeuner croisière sur le lac d'Annecy, les nombreux aînés présents ont pu se balader librement dans les petites ruelles en pavés.

Festival Country 4 et 5 juin 2016

Pour la première fois à Bellevue, un festival Country s'est tenu les 4 et 5 juin derniers. A cette occasion, plusieurs artistes connus dans le monde de la country nous ont fait le plaisir de venir performer. De Doug Adkins qui nous a fait voyager dans les vallées du Montana, à Monsieur Soul venu du Canada, accompagné le dimanche de la pétillante Sabrina, en passant par le groupe Las Vegas pour un country traditionnel et Lilly West dont la voix chaude a accompagné les danseurs de line dance pour une démonstration. Sans oublier, bien sûr, les Mariotti Brothers qui ont enflammé la tente le samedi soir. Tous les amateurs de musique country sont venus, santiags aux pieds, faire quelques pas de danse, manger un burger de viande de bison, flâner dans les stands accessoires, ou simple-

ment écouter. Malgré quelques gouttes de pluie le samedi soir, le temps a été plutôt clément et a permis aux Bellevistes de venir en famille le dimanche pour découvrir un monde que la plupart ne connaissait pas. Nous sommes ravis du succès rencontré.

Piano à disposition

Présenté depuis 2008 dans le monde entier, «Jouez, je suis à vous» est un projet de l'artiste anglais Luc Jerram. Plus de 1400 pianos ont été installés dans les rues de 50 villes dans le monde, avec cette simple invitation : «Jouez, je suis à vous». Cette initiative a déjà touché plus de huit millions de personnes. Du mercredi 8 au mardi 21 juin 2016, 55 pianos de rue ont amené de la musique dans les rues de 24 communes genevoises. Situés dans les parcs publics, les rues et sur les places, les pianos ont été à la disposition du public et ont permis des rencontres magiques, parfois improbables, grâce à ce formidable outil de lien social qu'est la musique.

Pour la deuxième année, Bellevue s'est associée à ce beau projet en mettant à disposition un piano sur la plage Gitana, face au lac, qui était disponible au public de 9h à 21h, aux dates mentionnées ci-dessus.

Promotions 2016

Le vendredi 1er juillet a eu lieu la fête des promotions qui a remporté, une fois de plus, un grand succès. Les enfants de l'école primaire, les petits de la crèche ainsi que les Autorités communales ont défilé pour la première fois au son de la musique africaine. En effet, ce sont des musiciens de l'association Tiim-Baandi, accompagnés de quelques-unes de leurs danseuses, qui ont dirigé le cortège dans une ambiance enflammée !

Du côté des animations, du nouveau encore avec notamment les auto-tamponneuses dont la file d'attente n'en finissait plus, ainsi que le mini parcours aventure qui a également beaucoup plu. Sans oublier les carrousels, trampolines, balades à poney, mur de grimpe, pêche aux canards et karts à pédales, qui ont toujours autant de succès.

Les préventes de bons et une meilleure organisation ont rendu la file d'attente moins longue à la caisse ainsi que dans les divers stands de nourriture et de boissons tels que hamburger, spécialités mongoles, wrap, crêpes, kebab, pâtisseries et cocktails, ce qui nous a permis de profiter plus tôt de la piste de danse !

Ciné Gitana 2016

Du jeudi 25 au dimanche 28 août, à l'occasion de sa troisième édition, Ciné Gitana a mis en avant l'univers d'Astérix et Obélix. Le festival a bénéficié d'une météo caniculaire en ce dernier week-end des vacances scolaires.

Les projections gratuites, sur un écran géant de 4x6 mètres monté sur le lac, ont été couronnées de succès. Jeudi, le film Astérix et Obélix contre César a réuni 200 spectateurs. Vendredi, Astérix et les Vikings a rassemblé 300 personnes puis, à 23h, 60 amateurs de péplum ont visionné Pompéi. Samedi, lors de la dernière soirée de cinéma, Astérix et le Domaine des Dieux a enchanté 300 spectateurs et 180 personnes ont visionné Astérix et Obélix : mission Cléopâtre qui clôturait le festival. Le nombre total des spectateurs s'élève à 1040, soit un chiffre quasiment identique à celui de 2015.

De plus, au-delà des projections de films, le choix de la programmation de Ciné Gitana est toujours un prétexte à faire connaître une part de l'histoire de Bellevue aux habitants et aux intéressés de tous horizons. Ainsi, vendredi, le service cantonal d'archéologie a présenté le passé gallo-romain local. Samedi, l'association GENVA a proposé au public un exposé sur l'antiquité au cinéma.

Fondue des aînés

Cette année encore la soirée « Fondue des aînés » a rencontré un grand succès. Plus de 130 personnes étaient présentes dans la salle communale le 30 novembre 2016 pour partager une bonne fondue au fromage servie par l'Amicale des pompiers de Bellevue. Ce repas des aînés a été le dernier à être organisé par Michèle Tinguely. Elle a été félicitée et remerciée dignement par les autorités et les personnes présentes à la soirée. Bernard Tinguely, responsable du service des espaces extérieurs depuis près de 30 ans a été applaudi également, remercié pour avoir pris soin du territoire communal avec professionnalisme durant toutes ces années. Une belle retraite leur a été souhaitée à tous deux. Puis, un magnifique accueil a été réservé à Isabelle Chevalley del Rio et Nawel Djilani, lesquelles succéderont à Michèle Tinguely dans l'organisation des manifestations liées aux aînés de la commune.

L'Escalade

C'est le 9 décembre que petits et grands, dans la nuit noire, se sont donnés rendez-vous pour effectuer ensemble la marche aux flambeaux. Tout le monde a pu ensuite se réchauffer en savourant une délicieuse soupe préparée par les soins de quelques membres du Club des Bellevistes.

Fête de Noël

Le jeudi 22 décembre a eu lieu la fête de Noël de l'école. Après avoir fait résonner leurs douces voix dans la salle communale, les enfants se sont vus recevoir des cadeaux par le Père Noël. Ils ont ensuite pu déguster des biscuits et pains d'épices aux saveurs de l'hiver.



Ciné Gitana



Festival Antigél



Festival Country

Sociétés communales culture et loisirs

Association des Artisans de Bellevue et Genthod

Au terme de l'exercice 2016, j'ai le plaisir de vous présenter mon 4ème rapport d'activité dont les évènements marquants sont les suivants :

- Décoration de la «fontaine villageoise» réalisée en collaboration avec les enfants de l'école de Bellevue, soit 6 classes (1P à 6P). Cet évènement, qui marque le début du printemps et la fin de l'année, est toujours un succès pour notre association. Un grand merci à Karla qui s'engage très activement, à Pâques comme à Noël, pour décorer notre magnifique fontaine.
- Organisation d'un atelier floral pour les fêtes pascales avec un nombre de participants suffisant (8) pour afficher «complet». Un bel encouragement pour la poursuite de nos activités !
- Mise sur pied d'un atelier «broderie», proposé par Jocelyne Oetiker. Cet atelier a été transformé en un cours privé étant donné la faible participation. Dommage, car c'était une belle initiative.
- Sortie culturelle, organisée par Roberta Gard, à la Fondation Bayeler pour visiter l'exposition consacrée à Jean Dubuffet. Seulement trois personnes ont participé à cette visite fort intéressante qui aurait mérité une plus large audience.
- Organisation d'un premier marché de printemps, mis sur pied par des marchands et exposants avec beaucoup d'enthousiasme. Ce marché n'a toutefois pas rencontré le succès escompté en raison de conditions météorologiques défavorables et d'une faible fréquentation de la population. A noter que cette tentative d'instaurer un marché saisonnier à Bellevue (stands de fruits, de légumes et de fleurs) a permis à l'association Tous en jeux de confirmer son engagement local en tenant une buvette qui a bien fonctionné. Bravo et merci à ces jeunes qui s'engagent bénévolement pour animer notre commune.

Durant les vacances d'été, plusieurs membres de notre association ont participé à l'édification d'un menhir

dans le cadre d'un concours sur le thème «Astérix», organisé par la Commune à l'occasion de Ciné Gitana. Notre magnifique menhir a obtenu le second prix !

La Commune a organisé, début septembre, une rencontre «portes ouvertes» afin de promouvoir les associations locales. Hélas, il n'y a eu que peu d'intérêt de la part de la population pour notre association et les autres.

En 2016, aucune exposition n'a eu lieu à la salle Colovracum. Ceci n'est pas un hasard, car tous les deux ans notre commune voisine organise une exposition «Genthod Art» pour les artisans et artistes de la région à laquelle nous avons répondu pour la première fois présents. Cette exposition a eu lieu, du 9 au 13 novembre, avec une forte participation de nos membres. Un grand merci à toutes celles et ceux qui y ont participé.

Notre association, en collaboration avec Tous en jeux, ainsi que plusieurs de nos membres, à titre individuel, a participé activement au désormais traditionnel «Calendrier de l'Avent 2016» qui a eu lieu le même week-end que le marché de Noël que nous avons organisé avec succès. En effet, malgré le moindre nombre d'exposants, la fréquentation du public demeure stable.

Bien que notre comité se réjouisse d'un bilan globalement positif à l'issue de cet exercice, il s'interroge quant à la suite à donner à ses activités. En effet, l'engagement individuel de chacun d'entre nous ainsi que les souhaits de nos membres sont des conditions indispensables pour assurer la pérennité de notre association.

En vous remerciant de votre soutien ainsi que de celui de la Commune de Bellevue, je vous invite, chers membres, à vous investir activement dans nos projets communs.

Lucy Anklin, présidente

Amicale des Pompiers de Bellevue

Créée en 2015, l'Amicale des Pompiers de Bellevue a pour but d'organiser et de gérer les activités annexes de la compagnie de sapeurs-pompiers, telles que les diverses manifestations communales.

Cette deuxième année d'existence fut principalement rythmée par trois manifestations. Tout d'abord, lors du Festival Country qui s'est tenu au mois de juin 2016, l'Amicale s'est engagée dans la gestion des deux bars de la première édition de ce festival, qui s'est révélé être un franc succès.

Puis, lors des promotions, les membres de l'Amicale ont pu compter sur le soutien du Club des

Bellevistes afin d'organiser et de tenir les stands de nourriture et de boissons pour cette manifestation annuelle à la fréquentation toujours grandissante.

Finalement, l'Amicale a clôturé ses activités 2016 lors de la traditionnelle «Fondue des Aînés», pour laquelle plus de cent couverts ont été servis.

Le bilan 2016 de l'Amicale des Pompiers de Bellevue est donc positif et c'est plein d'énergie et de motivation que ses membres se mettront à nouveau au service des Bellevistes en 2017.

Le Club des Bellevistes

Rétrospective des activités du Club des Bellevistes en 2016:

Soirée Laurent Nicolet

Le samedi 27 février 2016, nous avons proposé à nos membres et aux Bellevistes, un spectacle de l'humoriste genevois Laurent Nicolet. Plus de 150 personnes étaient au rendez-vous: éclats de rires, cris de joie, déferlements d'applaudissements et standing ovation se sont éparpillés dans la salle communale de Bellevue.

La course des œufs

Le dimanche 20 mars 2016, le Club a organisé une course aux œufs à l'attention de tous les enfants autour de l'école de Bellevue et dans la salle des Aiglons. Ils étaient nombreux, les petits et les grands, pour notre plus grande joie.

Après avoir dégusté le délicieux brunch offert par le Club, petits et grands ont à tour de rôle fait une chasse aux œufs ainsi qu'un atelier de bricolage à la fin duquel ils ont confectionné un sac en forme de lapin. Ensuite, les gagnants de la chasse aux œufs ont été nommés et récompensés. Tous les enfants ont eu droit de repartir avec un cadeau: un lapin en chocolat rempli d'œufs.

Rallye de l'Ascension

Le jeudi 5 mai 2016, jour de l'Ascension, l'équipe victorieuse du rallye 2015, nommée les gueules de bois, nous a proposé un rallye sur le thème Top Secret. Par une belle journée ensoleillée, ce rallye a enchanté chacun. Durant l'après-midi, les participants ont pu découvrir des jeux mémorables derrière le bâtiment du parascolaire. Toutes les équipes ont été récompensées par des lots matériels et des bons cadeaux, subventionnés grâce aux sponsors représentés par les entreprises locales ainsi que par les organisateurs du rallye.

L'équipe gagnante du rallye 2016, dont le surnom était les Martin-Mystère, fut l'équipe du Club des Bellevistes ainsi que leurs maris. La chance leur a souri une 2ème fois puisque, en effet, ils avaient déjà remporté le Rallye de l'Ascension 2014.

Festival Country

Le weekend des 4 et 5 juin 2016, lors de la fête du Festival Country, nous avons tenu un stand orné de mille bonbons et lumières. Petits et grands ont pu se régaler en dégustant de la barbe à papa, en grignotant du pop-corn, des sachets et brochettes de bonbons et en buvant du café.

Promotions

Le vendredi 1er juillet 2016, lors de la fête des promotions, nous avons tenu, comme chaque année, notre stand de cocktails. La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale et le succès fut tel que tous les cocktails furent vendus.

Vide-grenier

Le dimanche 25 septembre 2016, la journée du vide-grenier, organisée par le Club des Bellevistes, fut un réel succès. Une journée ensoleillée ainsi qu'une bonne ambiance et une animation musicale du groupe Seven Art étaient au rendez-vous. Nous avons également eu droit à une excellente paëlla, concoctée par les bons soins de Monsieur Santiago, habitant de Bellevue. Un grand merci à Monsieur Santiago et à toute l'équipe du groupe Seven Art.

Calendrier de l'Avent

Comme chaque année, durant le mois de décembre, la 14ème édition de notre traditionnel calendrier de l'Avent a eu lieu du 1er au 22 décembre 2016. Une fois de plus, le succès fut considérable. Nous rendre chez ces hôtes d'un soir, nous réchauffer en buvant du vin chaud, discuter avec des amis ou faire la connaissance de nouvelles personnes est toujours un bonheur. Nous tenons à remercier, très chaleureusement, les familles qui ont ouvert une fenêtre du calendrier ainsi que tous les Bellevistes qui se sont déplacés.

Escalade

Le 12 décembre 2016, nous avons fêté l'Escalade. Pour commencer, il y eut un cortège illuminé de flambeaux et présidé par la sensationnelle Harmonie de Bellevue. Suite à cela, la population a pu goûter au vin chaud et au thé de Noël pour se rendre ensuite dans la salle communale afin de déguster la soupe aux légumes préparée par nos soins, toujours accompagnée de pain et de fromage. Un concours de déguisements et une remise de prix pour les enfants ont suivi! Le bris de la Marmite de l'Escalade fut un moment magique d'où se sont éparpillés morceaux de chocolat et petits fruits en massepain. La fin de la soirée a été animée par DJ Amadeo. Nous tenons vivement à remercier Bernard Taschini, Violaine Kaeser et ses élèves de même que toute l'équipe de

l'Amicale des Pompiers de Bellevue, pour leur précieux soutien.

Les remerciements aux organisateurs du calendrier de l'Avent 2016

Le samedi 4 février 2017, tous les hôtes du calendrier de l'Avent 2016 ont été invités à une belle soirée qui leur était réservée. Elle fut fortement appréciée. Tous ont pu déguster une fondue chinoise accompagnée de bon vin et finalisée d'un millefeuille aux framboises, tout en contemplant les photos prises chaque soir du Calendrier par notre photographe attitrée, Hélène Koukoutsas.

J'arrive au terme de cette rétrospective des activités du Club des Bellevistes en 2016, marquée par de nombreuses manifestations, toutes couronnées de succès. J'aimerais remercier les membres du comité du Club des Bellevistes, Mesdames Patou, Hélène, Isabel, Valérie et Rita pour leur aide et leur travail.

Je tiens également à remercier Bernard Taschini, Jean Daniel Viret, Daniel Fabbi, Isabelle Chevalley del Rio, Hélène Brovarone, José Costa et les pompiers pour leur aide financière, pour le prêt des locaux, pour leur aide ainsi que pour leur disponibilité.

Tout le comité actuel du Club des Bellevistes a eu beaucoup de plaisir à organiser les diverses activités tout au long de ces dernières années. Nous souhaitons toutes que ces belles traditions se perpétuent dans les prochaines années et maintiennent, de ce fait, un lien social, si important à nos yeux, au sein de notre belle commune.

Comme vous le savez et à mon grand regret, c'est la dernière assemblée générale que j'ai l'honneur de présider puisque le comité actuel ne renouvelle pas son mandat pour cette année.

Mais, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle équipe, Tomás, Fabienne, Malika, Katarina et Swan reprend le flambeau avec enthousiasme! Je leur souhaite plein succès.

Delphine Schiavo-Abel, présidente

Harmonie de Genthod - Bellevue

C'est une nouvelle fois avec un immense plaisir que nous clôturons une page de l'histoire de l'Harmonie. L'année qui vient de s'écouler est à nouveau un bestseller dans la déjà très fournie bibliothèque de l'Harmonie. Outre les magnifiques prestations que nous avons effectuées, ce que je retiens le plus est avant tout l'enthousiasme et la bonne humeur que nous avons eus tout au long de l'année. J'ai eu vraiment beaucoup de plaisir à partager tous ces moments avec les musiciens et notre public. J'espère que comme moi vous les garderez en mémoire à tout jamais.

Mais revenons quelques mois en arrière. Les faits plus marquants de cette année ont bien entendu été notre concert annuel avec une commémoration toute particulière puisque nous avons fêté les 20 printemps de direction de notre bien aimé directeur. Et oui, cela fait 20 ans qu'il nous côtoie et il n'a pas pris une ride (ou presque) dans son engagement et dans le cœur mis à l'ouvrage pour nous présenter année après année un programme motivant et qui nous permette d'avancer. Alors a big thanks to our chef!

Durant l'été nous avons officié lors des désormais incontournables sorties à savoir la fête de la musique à Genthod, les promotions à Genthod et Collex-Bossy ainsi que la fête du 1er août. Ces rendez-vous sont pour nous un moment privilégié où l'on peut communiquer avec notre public la joie que l'on a de faire de la musique. Nous remercions donc les autorités communales qui nous font confiance, année après année, pour l'animation de ces fêtes ainsi que leur soutien financier et logistique.

Le mois de septembre a été marqué par une triste nouvelle puisque le directeur de la troupe de cirque avec qui nous devions faire un spectacle au mois de novembre est malheureusement décédé d'un cancer foudroyant. Toutes nos pensées sont avec sa famille et ses amis.

Le point d'orgue de cette fin d'année 2016 a été notre sortie-concert sur le Rhin. Ces 3 jours passés ensemble resteront gravés dans nos cœurs. Que ce soient les aubades dans le salon du bateau, les cors des Alpes dans les écluses ou les franches rigolades dans la captain's room, je pense que l'on peut dire que l'exercice est réussi.

Je ne voulais finir ce petit rétrospectif sans remercier Béatrice Wavre et son comité qui mettent le cœur à l'ouvrage chaque année afin de dynamiser notre école de musique et ainsi pérenniser notre Harmonie. En effet, nous avons l'immense joie d'intégrer un musicien de l'orchestre junior à la percussion. Cette preuve, si besoin est, démontre que l'envie de faire de la musique d'ensemble est avant tout donnée dans les écoles de musique. Que leur travail ainsi que celui des parents est plus qu'important pour assurer la relève.

L'année 2016 est terminée et c'est une page vierge qui s'ouvre à nous pour 2017. Même si les choses sont compliquées dans le monde actuel, une chose importante qu'un ami m'a dite est qu'il vaut mieux investir dans l'humain que dans le matériel. Alors l'Harmonie prend le pari de continuer à investir dans les relations humaines et vous faire profiter de magnifiques moments en notre compagnie. 2017 will be great again!

Si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre!

Pour tout renseignement:
079 691 73 76
harmoniegb@gmail.com
www.hemgb.com

Harmonieusement vôtre.
Patrick Jorge, président

Ecole de musique de Genthod - Bellevue

Les années passent et l'Ecole de Musique de Genthod-Bellevue (EMGB) a toujours autant de succès auprès des enfants ! L'année 2016 a battu un record d'inscriptions avec 146 enfants venant des 4 communes subventionnant l'école. Les cours de solfège 1ère et 2ème année ont connu un franc succès, ainsi que le cours d'initiation musicale, qui a été repris par Aurora Creux, bien connue des enfants puisqu'elle enseigne déjà la rythmique dans les écoles primaires. Force est de constater que les instruments les plus populaires restent toujours le piano et la guitare.

Cette année a été rythmée par 13 auditions d'élèves, qui sont toujours des moments forts dans la vie d'un apprenti musicien ! Celles-ci ont eu lieu à la salle Colovracum de Bellevue, à la salle de l'Harmonie de Genthod, ou, pour la première fois, à la chapelle de Collex. Un grand merci aux Communes qui nous mettent gracieusement ces beaux locaux à disposition ! Une audition s'est également déroulée en juin à Port Gitana, sur le piano en libre-service. Ce fut une magnifique expérience pour les enfants que de jouer devant le lac, avec le jet d'eau en toile de fond. A recommencer absolument, pour autant que la météo le permette !

En avril, certains professeurs ont participé à une présentation d'instruments dans les écoles de Bellevue et de Genthod, conjointement avec des membres de l'Harmonie. Le but de cette présentation étant de faire connaître aux enfants les instruments d'harmonie tels que la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, le cor ou la percussion.

L'orchestre junior, fort d'une dizaine de jeunes élèves, a participé au concert annuel de l'Harmonie de Genthod-Bellevue en mai, ainsi qu'à la fête de la musique au Creux-de-Genthod en juin. Même

s'ils sont moins nombreux que d'autres années, ils ont connu un grand succès à chaque fois. Cet ensemble répète tous les lundis sous la baguette de Denis Tournebize, et les plus téméraires d'entre eux se lancent ensuite à l'Harmonie. Cette année, un jeune percussionniste, Samuel Flumet, a franchi le grand pas et a rejoint les rangs de l'Harmonie de Genthod-Bellevue. Bravo à lui !

Une bonne partie des réunions de comité de cette année furent consacrées à la révision des statuts de l'EMGB, quelque peu obsolètes. Le sujet était à l'ordre du jour depuis plusieurs années, et, après diverses rencontres avec les représentants des mairies, les nouveaux statuts ont finalement été adoptés lors de l'Assemblée Générale du 1er décembre. Soulagement et fin d'un long chapitre !

L'EMGB existe essentiellement grâce au soutien financier et logistique des Communes de Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy, mais également grâce à 12 professeurs de qualité qui cherchent à transmettre leur passion pour la musique aux enfants, grâce à un comité bénévole efficace et dynamique, toujours prêt à décharger la présidente, et grâce aux parents qui sont là pour encourager leurs enfants ! Qu'ils soient ici tous remerciés très chaleureusement pour leur engagement !

L'école de musique est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, dès l'âge de 4 ans !

Pour tout renseignement :
079 200 49 70
info.ecolemusiquegb@gmail.com
www.hemgb.com

Béatrice Allanic-Wavre, présidente

Chœur Epsilon

2016 a été une année de transition au cours de laquelle le chœur a été confronté à un énorme défi, parfaitement relevé.

Il s'agissait de retrouver nos marques compte tenu des nombreux départs provoqués par: le changement de directeur, une orientation plus classique et l'âge avancé de certains choristes.

Si nous gardons notre esprit de partage et de convivialité, Emmanuel Junod, notre nouveau directeur, nous a donné le goût de l'étude et du travail. Il n'est plus question d'échanger les derniers potins entre deux reprises. Nous profitons, pour cela, de la pause, voire des «après-répétitions» lors desquelles nous échangeons autour d'un verre.

Mais, quel plaisir de se retrouver chaque jeudi soir en pouvant montrer ce que nous avons acquis d'une semaine à l'autre. Avec patience et doigté, Emmanuel Junod nous apprend qu'il est important d'aller chercher au fond de nous des expressions et des sentiments qui permettent de colorer nos voix.

En cours d'année, nous avons accueilli de nouveaux membres, ce qui a permis d'étoffer l'effectif qui doit cependant encore être consolidé, surtout dans le registre des hommes. Pour marquer cette évolution, nous avons également renouvelé notre site internet www.choeurepsilon.ch.

En fin d'année, forts de ce travail et aidés de quelques renforts émanant de l'Ensemble Vocal Pierre de Lune, nous avons pu donner deux concerts avec orchestre, l'un au temple de Genthod et l'autre à la chapelle de Collex. Les commentaires élogieux du public et l'enregistrement réalisé nous ont permis d'apprécier nos progrès.

Une belle réussite qui nous encourage à persévérer et à grandir pour devenir l'une des chorales phares de la rive droite, regroupant les communes de Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex, Collex-Bossy, Bellevue, Genthod, Versoix ainsi que le Petit-Saconnex.

Pour le comité présidentiel,
Yvette Clivaz Beetschen

Association Tiim-Baandi

L'association a pour but de mettre sur pied diverses activités culturelles sur la commune de Bellevue telles que des cours de danse africaine, percussions (djembé, balafon, doum) et cirque pour adultes et enfants ainsi que des stages dans ces trois domaines.

Malheureusement, les cours prévus le jeudi de 17h à 19h n'ont pu avoir lieu faute d'inscriptions.

Par contre l'association a animé:

- Le cortège des promotions durant lequel 6 musiciens et 4 danseuses ont animé le cortège et donné un petit spectacle devant la salle communale.
- Le cortège du Pedibus de la commune de Bellevue.
- Le marché de Noël avec des contes africains racontés aux adultes et enfants.

- Plusieurs fêtes d'anniversaire à la grande joie des enfants.

En ce qui concerne l'avenir, les cours du jeudi de 16h30 à 19h seront maintenus avec de la danse africaine, des percussions et un peu de cirque. Les samedis après-midi seront réservés pour des stages ponctuels. De plus, l'association participera au Festibel en juin 2017.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:
Momo Ouedraogo, 076 377 69 11,
momo@yankadiy.com
ou Anne-Lise Ruchet, 076 377 69 04,
alruchet@yahoo.fr

Jardins familiaux de Bellevue

Lors de l'assemblée générale du 3 mars 2016, les nouveaux statuts de l'association ont été adoptés à l'unanimité. Ceux-ci devenant maintenant obligatoires pour toute démarche administrative, il était donc nécessaire de les formaliser cette année.

Les travaux d'ouverture de saison ont eu lieu le samedi 19 mars. Le travail de nettoyage caractérisant le début de la saison a été effectué par tous les membres. La matinée s'est conclue par un apéritif offert par le comité.

Les jardins ont accueilli cette année deux nouvelles familles bellevistes. La première s'est vu attribuer une nouvelle parcelle, située sur le bas du terrain. Celle-ci a pu être créée en divisant en deux une parcelle existante, sur la proposition généreuse de son exploitant actuel. La deuxième famille nous a rejoints suite à la démission d'un membre, et exploite la parcelle qui s'est libérée.

Le nombre de jardins exploités est porté à 25, dont la majorité est entretenue par des familles bellevistes.

Comme prévu lors de l'assemblée générale, le comité a fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse, afin de remplacer un matériel vieillissant qui devenait trop coûteux en réparations. Cette nouvelle tondeuse étant autotractée, cela permet de rendre le travail de tonte beaucoup plus facile pour les membres de tous âges et de constitutions variées.

Le repas annuel a eu lieu cette année le 12 juin. Il nous a été servi cette année par les familles Jorge Gago, Chiararia et Perrin. En plus d'être excellent, ce repas avait la particularité d'avoir un budget contenu, grâce notamment à l'utilisation de légumes du jardin et à une sélection de produits frais. Nous avons une fois encore passé un excellent moment culinaire et convivial.

Grégoire Métayer, président

Association Tous en jeux

Notre association a vécu une année pleine d'actions et a pu réaliser certains des projets envisagés lors de la création de celle-ci en mars 2016. En effet, Tous en jeux a pu mener à bien de nombreuses activités autour du jeu telles que :

- L'après-midi Tous en jeux du mois d'avril qui a réuni environ 60 personnes autour de nos jeux de société modernes.
- Le marché des Artisans de Bellevue au mois de mai, pendant lequel notre association tenait la buvette. Cette participation nous a permis de financer des gobelets écologiques réutilisables au logo de l'association. Nous remercions ici les Artisans de Bellevue de nous avoir offert cette opportunité.
- Un brunch canadien autour du jeu au mois de juin, lors duquel nous proposons quelques petits jeux

uniquement aux membres de l'association. Le prêt de la salle a été fait par la paroisse de Genthod, que nous remercions ici vivement.

- La vente de pâtisseries aux promotions de l'école, en juillet, pendant laquelle nous avons proposé environ 800 pâtisseries généreusement cuisinées par nos membres. Le bénéfice de cette vente nous a permis de financer une partie d'un projet de t-shirts pour les membres fondateurs de l'association. Nous remercions ici la Commune de nous avoir offert cette opportunité.
- La tenue d'un stand de pop-corn ainsi que d'une petite activité autour du jeu « antique » lors de Ciné Gitana 2016. Les bénéfices du stand de pop-corn nous ont permis de continuer à financer notre projet de t-shirts. Nous remercions ici Aurélien Matti de nous avoir donné l'opportunité de tenir ce stand.

- La journée annuelle de Tous en jeux, le 19 novembre 2016, a permis à environ 80 personnes de participer à des jeux de société modernes, pour tous les âges et tous les niveaux. Les participants ont été présents de 12h à minuit, avec un pic d'activité vers 16h, réunissant une vingtaine d'enfants et une trentaine d'adultes environ. Nous tenons à remercier ici vivement nos membres fondateurs pour leur engagement lors de cette journée de jeux.
- Organisation de soirées mensuelles de jeux à la demande de nos membres, s'il est possible de disposer d'un local qui n'engendrerait pas de frais supplémentaires pour l'association.
- Organisation d'une nouvelle journée, voire d'un week-end, autour du jeu.

Projets 2017

Plusieurs perspectives réjouissantes se dessinent :

- Participation au festival Festibel, pour lequel nous réfléchissons actuellement à adapter notre concept pour y ajouter une notion «éco-responsable».
- Participation aux diverses activités communales (marché de Noël, marché des Artisans, Promotions, etc.) si l'association est sollicitée.

Si vous avez des idées ou des suggestions sur les actions à mener et les projets futurs que nous pourrions envisager au sein de notre association, nous sommes évidemment à votre disposition pour en discuter.

Pour tout renseignement :
tousenjeux.bellevue@gmail.com

Sociétés communales sportives

Black Eagle line dance Bellevue

Après 2 ans d'existence notre club continue de se développer. Nous avons inscrit 25 nouveaux membres en 2016 et le club a actuellement 70 membres.

Nos membres peuvent participer à quatre cours hebdomadaires selon leur niveau. Le lundi aux cours pour les débutants et pour les novices. Le mardi aux cours pour les intermédiaires et les avancés. Les cours se déroulent dans la bonne humeur. Notre professeur est attentif à faire progresser chaque membre.

Ils peuvent, en dehors des cours du lundi et du mardi, participer plusieurs fois par année à des soirées de répétition de danse. Ces soirées permettent aux élèves de tous les niveaux de se retrouver pour pratiquer des danses apprises aux cours. Ces soirées sont très appréciées par les membres et permettent de maintenir une forte cohésion dans le club.

Nos danseurs participent également régulièrement à des soirées organisées par des clubs en Suisse romande ou en France voisine en fin de semaine.

Manifestations organisées par le club

En 2016, le club a organisé et participé à plusieurs manifestations au niveau communal, cantonal et international.

4-5 juin : Festival Country de Bellevue. Des membres de notre comité ont fait partie de la commission d'organisation de ce festival dès novembre 2015. Lors du festival nous avons tenu un stand et nous avons fait des démonstrations.

11 juin : Château de Collex-Bossy. Il a été demandé au club de faire une démonstration de line dance et d'initier le public à l'occasion d'une soirée d'entreprise.

Juillet et août : initiations à la Line Dance au centre sportif de la Vigne Blanche. Le club a proposé une fois par semaine durant le mois de juillet et d'août une initiation à la line dance pour les habitants de

la commune. Cette initiative a remporté un vif succès et à chaque séance, nous avons eu des communiers qui ont pu découvrir la line dance. Plusieurs de ceux-ci ont par la suite intégré le club. Après une heure d'initiation la soirée continuait avec la pratique de la line dance pour nos membres. Ces soirées ont été l'occasion de danser durant l'été dans un cadre accueillant et une ambiance décontractée. Les gérants ainsi que les clients du restaurant nous ont dit avoir apprécié ces soirées.

1 septembre : Sur demande des enseignantes de l'école de Bellevue, Elvira Chudzinski, notre professeur de danse a présenté la line dance aux élèves de l'école. Ceux-ci ont montré un réel enthousiasme pour cette pratique.

17 septembre : Foire villageoise à Boège (France). Dans le cadre de la foire villageoise de Boège, des membres du club ont fait une démonstration et notre professeur de danse a proposé des initiations. Nos danseurs ont été chaleureusement accueillis et un nombreux public a pu les applaudir.

5 novembre : Soirée annuelle du club à Bellevue. Le comité a organisé pour ses membres, leurs familles ainsi que pour les danseurs des clubs amis, une soirée country. Les participants ont pu danser sur la musique du groupe Blue Night country. Un repas country a été proposé aux participants. Cette soirée a remporté un franc succès. La salle était comble et nous avons craint de devoir refuser du monde. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux communiers non danseurs.

14 décembre : Calendrier de l'Avent. Nous avons, cette année encore, participé au calendrier de l'Avent. Nous avons proposé du vin chaud, un risotto et des gâteaux aux communiers qui nous ont fait le plaisir de venir nous voir. Cela a été l'occasion d'avoir de nombreux échanges et de présenter notre activité.

Perspectives

La qualité des cours, le bon suivi des progrès des danseurs, l'ambiance joviale et détendue lors des cours ainsi que la qualité des manifestations proposées à nos membres nous ont permis d'avoir une excellente réputation parmi les danseurs genevois et de Suisse romande. Notre participation à la vie de la commune a également permis de montrer notre activité aux Bellevistes. Cette réputation nous a apporté un nombre croissant de nouveaux membres.

Il nous est actuellement difficile de proposer plus de cours et d'accueillir plus de membres faute de moniteurs et de locaux.

Nous comptons continuer à participer à la vie de la commune en étant présents lors de manifestations villageoises.

Nous pouvons compter sur de nombreux membres bénévoles pour les manifestations et nous les remercions. Nous devons néanmoins être attentifs à ne pas nous épuiser.

Manifestations déjà prévues pour 2017

5 février 2017 : Cité des Seniors de Genève

11 novembre 2017 : Soirée country annuelle

La Flottille de Bellevue - Genthod

La saison 2016 a débuté dès le mois de mai. Afin d'initier les aides moniteurs à leur tâche et au matériel à disposition, des sorties ont été organisées les jeudis soir à partir de 18h à Port Saladin. Ces sorties étaient ouvertes aux aides moniteurs mais aussi aux personnes intéressées à devenir membre de la Flottille et désirant emprunter les bateaux. Cette année, ces sorties hebdomadaires seront à nouveau organisées et annoncées sur notre page Facebook.

La fréquentation durant les cours d'été a été excellente. La météo clémente cette année nous a permis d'ouvrir tous les cours pour lesquels nous avons un chef de base disponible, soit 11 cours sur 16. Il nous manque encore quelques chefs de base afin de pouvoir organiser deux cours journaliers durant les 8 semaines de vacances. Toute personne intéressée peut contacter la Flottille par mail ou téléphone.

Durant toute la saison, nous avons pu remplir notre mission d'initiation, avec un niveau de confort et de sécurité accrus grâce au soutien des Communes de Bellevue et de Genthod qui nous ont aidé à financer un nouveau bateau à moteur, ainsi qu'avec l'aide

de Monsieur Saglam propriétaire du restaurant le Bellavista à Bellevue, qui nous a offert son pneumatique.

Notre objectif pour la saison prochaine est de développer notre partie club, qui permet aux membres de naviguer de manière autonome et d'animer Port Saladin du mois de mai au mois de septembre. Dans ce but, notre flotte s'agrandit et nous aurons à disposition, dès le mois de mai, deux nouveaux dériveurs, un laser et un laser 2 qui complètent à merveille la gamme de bateaux que nous utilisons.

Je remercie toutes les personnes qui nous soutiennent et espère vous rencontrer durant nos activités d'été à Port Saladin.

Pour tout renseignement :

022 774 08 43

info@flottille.ch

Facebook : la flottille de Bellevue-Genthod

Pour la Flottille, Manuel Charlet

FC Collex-Bossy

La saison 2015 - 2016 s'est terminée en juin 2016, puis chaque membre de notre club a pu suivre un Euro 2016 qui finira par consacrer, à la surprise générale, le Portugal du futur ballon d'or Cristiano Ronaldo.

Au FC Collex-Bossy, pas (encore?) de Ronaldo, ni de Griezmann... Mais notre première équipe a perdu son buteur patenté Marcos Linares (1 but chaque 2 match depuis son arrivée au club), pour des raisons de santé. Ce coup dur a quelque peu perturbé notre équipe qui a terminé son championnat juste devant les premiers relégables, loin du merveilleux classement de la saison passée, mais, heureusement, l'objectif prioritaire a été atteint avec un nouveau maintien en 2ème ligue interrégionale.

Contrairement à la saison précédente, notre deuxième équipe a souffert elle aussi afin de se maintenir en 4ème ligue, là aussi loin des objectifs d'avant saison.

Au niveau des actifs, donc, le bilan sportif est mitigé mais nul doute que nous allons rebondir de plus belle durant la nouvelle saison.

Saison après saison, chez les seniors, nos «vieux chevaliers» tentent et réussissent à donner une bonne image de notre club dans les différentes compétitions auxquelles ils participent. Comme l'an passé, aucun trophée n'est venu récompenser leurs efforts mais, comme c'est le cas depuis longtemps déjà, leur participation active aux diverses manifestations du club a été remarquée et c'est aussi une grande satisfaction que de voir nos «anciens» se sentir toujours à l'aise au sein de notre club.

Chez les juniors, notre responsable, Mathieu Mayoraz, assisté comme l'an passé par Nicolas Lhoneux et Cédric Dijoux, joueurs de la première équipe, a pu continuer à former les pré-adolescents et les adolescents avec l'aide d'entraîneurs toujours mieux formés et motivés dans les 3 catégories de jeu à 11 (juniors A, B et C). Ces équipes ont toutes représenté le club de manière positive. Les règles de base de la vie en communauté et le respect tant du club que des clubs adverses ont été appliquées

«à la lettre» par nos jeunes joueurs, et c'est là le plus important.

Chez les plus petits, comme d'habitude, les progressions individuelle et collective ont été privilégiées au profit du résultat. Chaque équipe de ces catégories (D+E) a effectué un parcours honorable dans son groupe.

Au terme de la seconde saison sous la houlette de Gérald Bapst et son équipe, notre école de football (ou juniors F) attire toujours autant les très jeunes joueurs de la région ainsi que leurs parents. Ce secteur très important de la préformation bénéficie toujours d'une attention particulière de la part du FC Collex-Bossy. La présence de juniors du club pour aider Monsieur Bapst à s'occuper de ces petits prouve l'attachement de nos jeunes à notre club.

Pour terminer le bilan footballistique, nous nous devons de souligner les efforts de notre équipe féminine M20 qui a encore une fois effectué un parcours honorable dans sa catégorie en représentant notre club jusque dans le canton de Vaud.

A la fin de chaque bilan, il est très important de remercier et surtout de ne pas oublier les personnes sans qui toutes les performances énumérées ci-dessus ne seraient tout simplement pas possibles : Les entraîneurs et éducateurs du club qui prennent beaucoup de temps et d'enthousiasme pour promouvoir les valeurs que nous défendons depuis longtemps, soit : Travail, Humilité et Respect.

Pour la saison 2016 - 2017, nous avons le plaisir d'annoncer l'inscription de 2 nouvelles équipes, soit les vétérans +40 qui évoluent à 7 joueurs, comme les petits, ce qui fait que la «boucle est bouclée» pour ces joueurs qui comptent tous de nombreuses années au sein de notre club, ainsi qu'une nouvelle équipe féminine juniors qui évolue en D à 9 joueuses.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous revoir nombreuses et nombreux au cours des différentes manifestations du club en 2017 desquelles

vous trouverez tous les détails sur notre site www.fccollexbossy.ch.

Comme lors de chaque compte-rendu annuel, comment ne pas oublier de relever le soutien inconditionnel et vital du groupement intercommunal (Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy). Grâce aux excellentes relations entretenues depuis de longues années entre nos 2 entités, nos infrastructures ne cessent de s'améliorer pour nous permettre d'accueillir toujours plus de membres et ainsi continuer à jouer notre rôle social. L'éclairage tout proche des terrains C et D prouve, si besoin est, que notre entente est cordiale et constructive.

Pour conclure, un dernier mot pour notre Comité qui, sous l'égide de notre enthousiaste président Mehdi

Derouazi continue, saison après saison, à travailler sans relâche pour maintenir notre club familial dans la joie et la bonne humeur.

En ce début d'année 2017, une pensée va à la famille de Jean Burdet, fils de feu Marc Burdet, généreux donateur des terrains qui portent son nom, qui nous a quitté en fin d'année 2016 mais aussi à toutes les personnes proches de notre club, qui ont eu la peine de perdre un être cher durant cette année 2016.

Vive le FC Collex-Bossy, merci à toutes les personnes qui œuvrent, parfois dans l'ombre, pour la pérennité de notre club et bonne année 2017 à toutes et tous.

Pascal Schafer, vice-président

Gym douce et gym mixte

Gym douce

C'est parce que nous avons pris conscience que pratiquer un sport est le meilleur moyen de rester jeune de corps et d'esprit que chaque semaine nous nous retrouvons pour une séance de gymnastique qui nous procure bien-être, forme physique et sérénité.

C'est également l'occasion de partager un moment cordial dans la bonne humeur et la détente.

Les cours ont lieu le jeudi à 18h15 à la salle de gym de l'école de Bellevue.

Pour tout renseignement:

Marlène Bovard, 022 776 29 14

Suzanne Chatelain, 022 774 44 75

Michèle Honninger, 022 774 29 65

Gym mixte

Ce cours est nouveau, il offre la possibilité de pratiquer en matinée de la culture physique; dames et messieurs sont les bienvenus. Les exercices pratiqués sont l'assouplissement, les étirements, le renforcement musculaire et la recherche d'équilibre.

C'est aussi l'opportunité d'apporter notre soutien à Hôpiclowns puisque les CHF 5.- perçus lors de chaque cours sont intégralement versés au profit de cette association.

Les cours ont lieu le mardi à 9h30 à la salle Colovracum.

Pour tout renseignement:

Michèle Hönninger, 022 774 29 65

Société féminine de gymnastique de Genthod - Bellevue

Pour notre GymDames, l'année 2016 a revêtu une importance toute particulière, celle de son jubilé. En effet, il y a déjà 50 ans que s'est constituée la Société féminine de gymnastique de Genthod-Bellevue !

Au fil des ans (de lundi en lundi et autres rencontres) le petit groupe des gymnastes de la salle de Genthod a évolué, pris de l'assurance, de l'ampleur et de l'âge. Il a dû déménager à la salle de gymnastique de Bellevue plus grande, a profité de rencontres amicales lors de sorties ou verrées, a participé à de nombreuses manifestations communales, élu divers comités et, finalement, s'est adapté à des formes de gym plus douces permettant la participation de toutes aux cours ainsi que le maintien de la forme et des contacts durant l'été, en plein air, le long de la Piste Vita.

Pour fêter ces 50 années d'existence, en date du 8 avril, un repas au restaurant de Port Gitana, nous a réunies avec la présence de Monsieur Honegger, Maire de Genthod, Monsieur Taschini, Conseiller

administratif de Bellevue, Monsieur Abel, journaliste, 2 de nos membres fondatrices et nos 3 monitrices.

Après les discours d'ouverture, plus d'une centaine de photos des archives de la GymDames ont défilé sous les yeux amusés, étonnés, enchantés des participants : une sorte d'histoire en images de notre Société !

Pour fêter ce jubilé en apothéose, les 14, 15 et 16 mai, un groupe de 34 participantes s'est envolé vers Porto, pour 3 jours de voyage, découvertes, visites et péripéties inoubliables !

Pour terminer, nous sommes heureuses de rappeler que nous existons depuis 50 ans grâce aux mairies de Bellevue et Genthod que nous remercions à la fois de leur soutien fidèle, du prêt de leurs locaux et de leur subvention. Nous existons également grâce aux cotisations de nos membres, grâce à l'engagement du comité et grâce à l'aimable participation de nos gymnastes et à l'amitié qui nous lie.

Martine Bettiol-Destraz

HC Genthod - Bellevue

Durant cette saison 2015-2016, le HC Genthod-Bellevue a permis à de nouvelles personnes de venir s'essayer au hockey sur glace. Un groupe de fidèles s'est ainsi créé et a eu beaucoup de plaisir à jouer au hockey.

En effet, l'association rassemble des membres adultes et enfants qui se réunissent durant les périodes de « hockey libre » prévues par le planning de la patinoire. Du matériel de hockey est à disposition des membres afin que chacun puisse s'adonner à la pratique de ce sport, sans avoir à investir dans l'achat de matériel (qui est souvent onéreux).

En ce qui concerne la saison en cours, elle a très bien débuté depuis novembre 2016 avec un nouvel élan venu d'un changement dans la gestion de l'association. Suite à un manque de temps du président,

certaines membres motivés ont commencé à reprendre le club en main, apportant de nouvelles idées.

Ainsi, les membres ont déjà pu apprécier différents projets : des matchs contre d'autres clubs de hockeyeurs amateurs et des petits matchs entre les enfants ont été organisés, du matériel d'occasion a aussi été gracieusement offert par de grands clubs de hockey genevois suite à notre demande. Ce nouveau souffle annonce une belle prochaine saison !

L'association récupère volontiers du matériel de hockey d'occasion.

Pour tout renseignement :
hc.genthod.bellevue@gmail.com

Joao De Oliveira

Judo Ju-Jitsu Club Collex-Bossy - Bellevue - Genthod

En 2015 - 2016, le Judo Club a compté environ 180 judokas. Notre club est affilié à la fédération suisse de judo et à l'association cantonale genevoise de judo.

Chaque cours compte une vingtaine d'élèves et certains cours proposent des entraînements 2 à 3 fois par semaine. Nous proposons des cours de judo dès 4 ans et des cours de ju-jitsu dès 8 ans. Les enfants et les adultes des différentes communes ont la possibilité de s'entraîner dans toutes les sections.

Les compétitions

Le Judo Club a participé à tous les tournois nationaux proposés en Suisse, qualificatifs pour les finales des championnats suisses.

En novembre 2016, trois élèves ont été sélectionnés pour les championnats suisses de judo à Neuchâtel.

Nous sommes également devenus champions genevois par équipe chez les jeunes de 8 à 10 ans.

Nous avons, comme chaque année, participé aux championnats genevois avec la récolte de 8 titres de champions genevois, 1 titre de vice-champion et 12 médailles de bronze.

Concernant les jeunes de 5 à 8 ans, quatre compétitions ont été organisées durant la saison avec plus de 320 judokas à chaque rencontre. Les jeunes judokas repartent tous avec une médaille de couleur différente selon leur performance.

Les stages

Deux stages de judo d'une semaine en février et durant les vacances d'été ont eu lieu avec une cinquantaine d'enfants.

Divers

Chaque enfant a également, comme chaque année, reçu un cadeau pour Noël, à savoir une écharpe.

Un cours parents/enfants réunissant le judoka avec son papa ou sa maman a également été organisé pour les enfants de 4 et 5 ans. Ces cours ont eu énormément de succès.

Pour tout renseignement :

076 581 11 68

www.ecole-lemanique.ch

Kickboxing

Nous sommes toujours aussi heureux de pouvoir pratiquer notre sport sur la commune de Bellevue.

Le niveau augmente pour les plus anciens et les novices progressent à grands pas, la bonne humeur règne toujours autant et la sueur ne cesse de couler.

Nous avons une équipe d'instructeurs confirmés et motivés, donc n'hésitez pas à venir nous voir !

Pour tout renseignement :

079 203 86 93

Pascal Patthey

Mordus de la pétanque

Le challenge interne Lechenne connaît toujours du succès. En 2016, 61% de nos membres ont participé. Ce challenge qui se déroule sur toute l'année, récompense les 3 meilleurs du classement mais aussi le ou la plus assidu, soit celui ou celle avec le plus grand nombre de participation.

Pour la première fois depuis sa création, la journée des familles a malheureusement dû être annulée à cause d'une météo désastreuse. Cette journée étant toujours appréciée, elle sera reconduite le 30 juillet prochain.

Notre tournoi open Pieroni a réuni sept doublettes. C'est la paire composée de Pascal Egger et de Michel Barbetta qui l'a remporté. Tous deux sont membres actifs dans notre amicale. Bravo à eux.

Notre traditionnelle fondue a réuni 27 adultes et quelques enfants. Comme d'habitude, un grand merci à tous ceux qui nous aident à faire de cette soirée une réussite et un merci spécial aux brasseurs !

En 2016, notre société a enregistré 1 départ. Notre société compte aujourd'hui 46 membres dont 21 qui n'habitent pas la commune de Bellevue.

Ce fut également le 20ème anniversaire de notre société: tout au long de cette année, des petites surprises ont été réservées aux membres. Point d'orgue de l'année: la sortie du Jeûne Genevois pour aller visiter l'usine Obut. Les 23 membres qui ont participé à cette excursion ont partagé sur place un très bon repas, fait quelques parties et bien sûr fait honneur à la boutique en revenant les bras chargés.

Pour conclure, je tiens à remercier tous les bénévoles qui nous aident tout au long de l'année dans nos diverses activités et dans l'entretien de nos installations. Et comme toujours, je tiens à saluer le soutien indéfectible de mes collègues du comité grâce auxquels cette amicale peut perdurer.

Eric Bader, président

Ressource - centre de prévention et de santé

L'année 2016 a vu la clôture de la première année de Ressource - centre de prévention et de santé. Le bilan est globalement très satisfaisant, en particulier pour les cours. En effet, en raison du surcroît de travail que demande la mise sur pied d'une nouvelle organisation, nous avons délibérément organisé peu d'ateliers et de conférences.

La seconde rentrée s'est avérée un peu plus hésitante; deux professeures ont quitté Ressource pour créer leur propre structure, ce qui a eu pour conséquence une baisse de fréquentation des cours concernés et des inscriptions plus tardives. Le cours de Zumba Gold a dû être annulé cette année encore, ainsi que le cours Bouger en s'amusant pour les 4-7 ans, faute d'un nombre suffisant de participants. C'est toujours une déception de devoir fermer un cours, nous nous sommes donc remis en question, en particulier en ce qui concerne la communication.

Comment pouvons-nous mieux communiquer, être plus visibles, adapter au mieux notre offre à la demande? Nous sommes ouverts à toute suggestion !

Les ateliers mensuels de fabrication de cosmétiques naturels animés en collaboration avec Formule Nature ont débuté en janvier 2016 et leur fréquentation a augmenté en fin d'année; ils apportent beaucoup d'enthousiasme tant ils sont ludiques et créatifs ! Nous nous réjouissons de continuer de soigner notre peau et nos cheveux avec des ingrédients végétaux et naturels en 2017, ainsi que d'augmenter la palette d'ateliers découvertes et autres conférences !

Un tout grand merci aux Communes pour leur soutien, aux professeurs pour leurs compétences professionnelles et humaines, ainsi qu'aux personnes qui nous soutiennent de loin ou par leur inscription à nos activités. Nous sommes conscients que les structures

proposant des offres similaires aux nôtres sont de plus en plus nombreuses et nous mettons le plus grand soin à proposer des activités conviviales, de proximité, avec des tarifs abordables, en espérant que cela fasse la différence pour ceux qui nous choisissent !

Pour tout renseignement :
076 422 52 56
www.centre-ressource.ch

Nicole Picard, directrice

Ski Club Bellevue - Collex-Bossy - Genthod

Pour la seconde année du Ski Club Bellevue-Collex-Bossy-Genthod (SCBCG), nous avons décidé de continuer dans la même optique que la première saison, vu le succès rencontré auprès des membres. Nos objectifs sont restés identiques : organiser 5 sorties (une de plus que l'année dernière) de ski / snowboard à des prix attractifs, une sortie marche pour observer la pleine lune, nouveauté de la saison, un weekend de ski et une soirée de fin de saison.

92 personnes sont inscrites en tant que membres du SCBCG : 37 personnes de Bellevue, 21 personnes de Genthod, 18 de Collex-Bossy et 16 habitants d'autres communes. Beaucoup de familles composent ces membres mais on y trouve également des adultes seuls et des couples.

La première sortie a eu lieu le 16 janvier 2016 à La Clusaz, elle a réuni 49 personnes. La météo était mitigée et les conditions de neige moyennes. La seconde sortie du 30 janvier a emmené 46 personnes découvrir la station des Houches. Pour la troisième sortie aux Contamines, le 6 février, ce sont 45 personnes qui ont pris part à la journée. Pour la quatrième sortie, nous sommes allés à Avoriaz avec 57 personnes. Pour accompagner tout ce monde, nous avons dû prendre une voiture personnelle en plus du car prévu ! Et enfin, nous avons terminé la saison à Flaine avec 43 inscrits, sous un magnifique soleil. Ces cinq sorties ont été un succès.

Cette année, 18 personnes ont eu la chance de participer à un weekend de ski, organisé par le club à Argentières. Le bilan de ce weekend est très positif et les participants ont été enchantés. A refaire l'année prochaine, en essayant de doubler l'effectif.

A chaque sortie, un restaurant a été réservé ou indiqué aux participants afin de se retrouver pour grignoter quelque chose durant la pause de midi. Cette formule a aussi rencontré un grand succès auprès de vous tous et nous vous remercions d'avoir joué le jeu.

Globalement, la gestion du SCBCG est une réussite. Nous arrivons à proposer des sorties de ski aux familles des trois communes à des prix très avantageux et nous sommes très heureux de la réussite de ce système. Les cotisations des membres, les frais d'inscriptions aux sorties, les subventions communales, le partenariat avec Genève Snow Sports et USCA et les différents stands raclette tenus durant l'année, nous permettent de stabiliser nos dépenses et de vivre des moments formidables.

La sortie du mois de février fut une grande réussite. Près de 40 personnes sont venues manger la fondue et admirer la pleine lune.

La saison s'est terminée au mois de juin. Nous avons profité du début de l'été, pour faire des grillades et marquer la fin de notre saison de ski, tout comme l'année dernière. Ce moment convivial a attiré beaucoup de monde. Toutes les personnes présentes ont fortement apprécié de partager ce pique-nique.

En résumé, la saison 2015-2016 du ski club BCG fut un succès pour le comité et ses membres. Je vous remercie pour votre confiance et c'est avec plaisir que nous allons continuer à travailler pour vous offrir une troisième saison digne de ce nom. Bonne suite au SCBCG !

Jean-Christophe Abel, président

Sécurité

Statistiques des interventions policières à Bellevue en 2016

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Accidents de la circulation	7	0	6	5	7	7	3	1	7	6	6	4	59
Accidents de la navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accidents divers	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Affaires de circulation	6	7	5	13	4	5	8	4	9	8	11	5	85
Affaires de drogue	0	0	0	0	0	0	1	2	2	0	1	2	8
Affaires de mœurs	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	0	4
Affaires de navigation	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Affaires financières	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	5
Affaires judiciaires autres	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	3
Agressions	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	4
Alarmes / Alertes / Attentats	2	0	0	0	0	2	2	0	1	0	0	0	7
Animal	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	3
Bruit	0	0	0	0	0	3	0	2	2	1	2	3	13
Cambriolages	3	1	5	5	1	1	3	2	1	3	2	4	31
Conflits	3	2	2	4	3	2	3	2	2	1	4	2	30
Contrôles personnes / véhicules	6	4	3	6	3	4	2	5	4	11	8	2	58
Décès	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Disparitions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Domages à la propriété	7	0	1	2	1	0	2	1	1	2	0	1	18
Evasions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendies	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	3
Inconnu	2	1	0	0	2	0	0	2	1	3	4	6	21
Interventions dans un lieu ou voie publics	0	0	2	2	2	2	2	3	2	3	0	3	21
Interventions dans un lieu privé	0	0	3	0	0	2	0	2	2	0	3	4	16
Manifestations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Social	1	1	0	2	3	0	0	2	0	2	1	2	14
Squat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences domestiques	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	1	0	4
Vols	6	5	4	4	1	6	9	7	4	4	3	4	57
Total	45	22	33	46	30	37	38	38	42	44	49	45	469

Office de protection civile de Valavran

Organisation et effectifs

En 2016, l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Valavran regroupe 7 communes. Elle est dirigée par le Major Stéphane Granger. Il est aidé dans les tâches administratives par le Fourrier Maria Fonzo (assistante de l'office). Les astreints sont au nombre de 278 au 31 décembre 2016.

Missions

Les principales missions de la protection civile dans l'ORPC Valavran sont décrites par domaine d'activité.

Assistance

Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer et évacuer des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'assurer un hébergement à des personnes sinistrées ou en quête de protection. L'ORPC Valavran dispose pour cela de bâtiments, de locaux publics ou privés, d'abris ainsi que de constructions protégées.

Protection des biens culturels

Il s'agit de prendre les mesures nécessaires en collaboration avec les institutions culturelles et les Communes pour créer les conditions nécessaires à la protection des biens culturels.

Appui aux organisations partenaires

Sur demande, la protection civile appuie les autres organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques etc.). Elle peut être appelée à effectuer des interventions de longue durée (de quelques jours à plusieurs semaines), telles que ravitaillement, appui logistique ou encore gestion de la circulation.

Aide à la conduite et à la logistique

La protection civile peut être appelée à agir au profit de l'aide à la conduite (renseignement, transmissions) et à assurer des prestations logistiques en faveur d'autres organisations partenaires (poste de commandement).

Remise en état

Suite à des événements dommageables, la protection civile peut être appelée à intervenir le plus rapidement possible. Elle effectue des travaux de consolidation et de déblaiement qui peuvent durer quelques jours à quelques semaines.

Interventions au profit de la collectivité

Lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres), la protection civile peut être engagée au profit de la collectivité dans le cadre de ses compétences.

Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population

Lors de catastrophes, de situations d'urgence ou en cas de conflit armé, les autorités peuvent ordonner la diffusion de l'alarme. Celle-ci est activée par la protection civile.

Instruction et cours de répétition

En 2016, l'ORPC Valavran a réalisé 1171 jours cumulés durant les cours de répétition et les interventions au profit de la collectivité ainsi que les interventions, répartis sur 33 cours qui ont duré de 1 à 5 jours.

Durant ces cours de répétition, chaque participant a suivi une instruction de base dans les domaines suivants :

1. Langage radio et utilisation de la radio Polycom
2. Poste collecteur et poste d'assistance
3. Eclairage
4. Circulation et prévention routière
5. Premiers secours et massage cardiaque
6. Déplacement de personnes à mobilité réduite

Les astreints ont également suivi des rappels et des instructions sur les tâches principales propres à leur domaine d'engagement, telles que l'utilisation des tronçonneuses et autres équipements (appui), la composition des menus et gestion des budgets (ravitaillement), l'organisation et l'optimisation des déplacements de la troupe et du matériel (transport), la gestion de la sécurité routière, l'aide aux

personnes à mobilité réduite (assistance), l'entretien et la réparation des constructions (constructions), la maintenance et la réparation du matériel (matériel), l'élaboration des fiches pompiers concernant les biens culturels (protection des biens culturels) et la mise en place d'un poste de commandement (télématique).

Cours de cadres

Nous avons renforcé nos rangs avec les formations de :

- 1 Collaboratrice Etat-Major
- 2 Chef de Groupe Assistance
- 1 Chef de Section Assistance
- 1 Chef de Groupe Construction
- 1 Chef de Section Appui
- 3 Chefs de Groupe Appui
- 1 Chef de Cuisine
- 1 Spécialiste PBC

Collaboration avec les partenaires

En 2016, l'ORPC Valavran a réalisé 205 jours cumulés durant les interventions au profit de la collectivité, répartis sur 11 interventions qui ont duré de 1 à 8 jours.

Nos principaux partenaires sont l'OCPPAM, la gendarmerie et la police, les corps des sapeurs-pompiers et les samaritains. Nous travaillons aussi régulièrement avec les gardes-faune/pêche, les inspecteurs des forêts et le service des ouvrages d'art.

Intervention d'urgence

En 2016, la FORE a été appelée 2 fois pour des interventions allant de 1 à 2 jours pour un total cumulé de 32 jours.

Le 12 mai, nous avons reçu un appel d'urgence afin d'aider les habitants d'un immeuble dont les ascenseurs avaient été incendiés et n'étaient, dès lors, plus opérationnels. La particularité de cette intervention résidait dans le fait que la totalité des habitants de cet immeuble étaient des personnes à mobilité réduite. L'ORPC Valavran a assuré le déplacement des habitants pour sortir et rentrer chez eux en portant

notamment les fauteuils roulants sur les 8 étages. Les habitants étaient très satisfaits de pouvoir compter sur la protection civile afin de garder un rythme de vie normal. Pour cette intervention, nous avons cumulé 21 jours de service.

Le 1er octobre, 11 personnes sont intervenues à Collex-Bossy pour installer un éclairage, fournir l'alimentation électrique à travers des groupes électrogènes et assurer le ravitaillement pour les Sapeurs-Pompiers de la CP 24 ainsi que la CP 52 venue également en renfort.

Prestations au profit de la collectivité

Ces travaux constituent une activité régulière de l'ORPC Valavran. Voici un aperçu de plusieurs tâches effectuées durant l'année 2016. Un cumul de 205 jours, répartis sur 11 interventions, a été réalisé durant l'année 2016.

Le Derby des bois sur la commune de Versoix, lors duquel nous avons assuré la sécurité le long du parcours avec des collaborateurs équipés de radio Polycom, afin de transmettre un message d'urgence en cas de blessure d'un participant.

Don du Sang, 3 journées réparties durant l'année (mars, juin et octobre) où nous travaillons avec les samaritains de la région de Versoix. Nos collaborateurs oeuvrent à la mise en place du local de prélèvement, ils s'occupent également du test hémoglobine, du soudage des poches de sang ainsi que de la collation proposée à l'issue du don.

Lors du tournoi de football de l'ascension, nous nous sommes chargés du service de parking au centre de la Bécassière à Versoix.

Durant le Tour de Romandie, nos équipes ont assuré la sécurité du parcours, depuis le carrefour de la Réserve à Bellevue jusqu'à la place Albert-Thomas, et également le long du chemin de l'Impératrice. Nous avons travaillé aux côtés de la police lors de cette intervention.

En partenariat avec l'association Net'Léman et la Commune de Bellevue, nous avons participé à cette journée dédiée au nettoyage des rives du lac. Nous avons également reçu l'appui de quelques migrants, logeant dans l'abri public de Valavran, venus nous prêter mains fortes. Ce fût une magnifique journée.

Durant l'UBS Kids Cup, 7 collaborateurs sont venus assurer le service de parking au centre de la Bécassière à Versoix.

En partenariat avec l'ORPC Nyon, 12 collaborateurs ont effectué 89 jours de services lors du Paléo Festival de Nyon. A la demande de la police, nous avons été engagés afin d'assurer la sécurité et la fluidité du trafic aux alentours du site de la manifestation.

L'OCPPAM nous a également demandé un service de sécurité du parcours du Slow-Up lors duquel 25 collaborateurs ont été engagés.

A l'occasion des journées du patrimoine, nous avons collaboré avec l'Office du patrimoine et des sites sur la présentation du parc du domaine de Mont-Riant sur la commune du Grand-Saconnex.

Logistique

L'ORPC Valavran dispose d'un équipement performant, prêt à être engagé rapidement. L'ensemble du matériel est rangé dans les dépôts d'une manière spécifique, prêt à être chargé en cas d'intervention. Lors du

dernier inventaire, ce n'est pas moins de 400 m³ qui ont été contrôlés.

Constructions et abris

En 2016, la liste des contrôles d'entretiens (selon LCE) a été poursuivie sur les 7 communes du groupement. Sur les 11 constructions, des petits travaux de maintenance ainsi que des petites réparations ont été effectués par la Protection Civile elle-même, alors que pour les travaux plus importants, des entreprises ont été mandatées. L'ensemble des travaux prévus et commandés ont été réalisés avec succès.

A tout ceci s'ajoute encore des jours cumulés lors de représentations à divers rapports, participations aux assemblées générales de nos partenaires, etc.

J'adresse naturellement mes remerciements à tous les astreints de l'ORPC Valavran ainsi qu'à l'Etat-Major qui s'est livré sans compter, souvent très tard le soir, sacrifiant parfois des week-ends.

C'est ici l'occasion de redire notre gratitude à nos partenaires pour l'excellente collaboration qui préside à nos relations et contribue à l'efficacité de nos interventions.

Mon dernier mot de remerciement va aux Magistrats du groupement ORPC Valavran, qui soutiennent efficacement et avec conviction notre organisation dans son développement et son rapprochement avec les différents corps qui composent la protection de la population.

Sauvetage de Bellevue - Genthod

La première mobilisation de la section pour l'année 2016 fut pour une collaboration avec la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers dans le cadre d'un exercice pour former les chefs des opérations de secours. Pour cela, nous avons engagé un équipage et notre bateau d'intervention semi-rigide Lemano 312. La journée fut intéressante malgré la difficulté pour les pompiers à gérer une intervention lacustre sur un bateau de la CGN. Et oui, sur l'eau, les principes de la marine sont encore aujourd'hui en vigueur et c'est bien le capitaine du navire qui organise l'évacuation de son navire. Malgré cela, cette journée fut instructive pour tous et la collaboration entre les différents services de secours a pu être perfectionnée.

Le 2 mars s'est déroulée notre 132ème assemblée générale et j'ai eu le plaisir d'être élu au poste de président de section pour la 8ème année consécutive. A la fin de l'assemblée la section était forte de 48 membres.

Certains disent que les années s'enchaînent et se ressemblent, ce n'est pas le cas pour le Sauvetage. Notre mission primaire reste toujours la même, mais la pratique des activités nautiques et la prudence des navigateurs évoluent et malheureusement pas toujours dans la bonne direction. En parallèle, la disponibilité et l'engagement de bénévoles dans une association d'utilité public réduit. Il faut nous préparer à ses nouveaux défis.

2016 a donc été l'année des futurs membres et des formations. Nous avons eu 9 nouveaux membres à l'essai. 4 seront présentés à l'assemblée générale 2017 pour devenir membres, les 5 suivants, arrivés en fin de saison 2016, termineront leur année d'essai en 2017 et entreranno dans notre équipe en 2018.

Niveau formation, 8 membres supplémentaires ont suivi la formation aux techniques du BLS-AED (réanimation cardiopulmonaire et utilisation du défibrillateur). Ceci porte notre effectif opérationnel à 26 personnes formées. A côté de cela, nous avons continué à nous perfectionner dans la prise en charge de blessés par une journée de formation en commun

avec l'école genevoise d'ambulanciers et divers exercices internes.

Les cours en piscine, les formations de navigation en interne, la manipulation des radios VHF, etc. ont également rempli notre agenda 2016. Le rappel de formation de début de saison a été suivi par 18 membres et le rappel des pilotes d'intervention par 11 personnes.

En 2016, nous avons effectué 29 interventions et 55 vigies.

Le vendredi 15 juillet, 9 membres de la section ainsi que notre canot de sauvetage Britannia III sont allés représenter les sauveteurs lémaniques à l'occasion des fêtes maritimes de Brest. Après 1 nuit de trajet, nous avons pu naviguer aux côtés de la frégate l'Hermione, du remorqueur l'Abeille Bourbon ou encore du Phoebus ou de l'Helena. Durant cette escale à Brest, nous avons profité de rendre visite à nos collègues de la SNSM de Camaret et pu visiter leur vedette tout temps. Le mardi 19 juillet à 8h30, l'équipage du Britannia III appareillait et mettait le cap sur Douarnenez. Les visites de navires, les parades navales et les découvertes des différentes cultures de la mer nous ont encore occupés jusqu'au jeudi après-midi. Il était malheureusement le moment de revenir sur notre beau Léman.

Du 11 au 13 novembre, les 5 sections de sauvetage genevoises ont tenu un stand d'information et surveillé les démonstrations nautiques proposées à l'occasion du Salon Nautique du Léman à Palexpo.

En fin d'année, nous avons eu la bonne surprise de recevoir une promesse de participation financière de CHF 7000.- pour l'achat de matériel sanitaire de la part de la Fondation Isabelle Decazes-de Noue. Nous allons donc pouvoir acheter un 2ème défibrillateur, un mannequin d'exercice et remettre nos sacs médicaux d'intervention à niveau dès le début de l'année 2017.

A nouveau, la section a donc rempli sa mission en respectant mot-pour-mot l'article 1 des statuts qui est «de réunir dans un esprit de confraternité, les sauveteurs et navigateurs du Léman, et de maintenir des postes de sauvetage en vue de porter un rapide secours aux personnes en péril et, dans la manière du possible, aux embarcations.»

Je remercie tous les membres de la section pour leur énorme travail et engagement dans la section ainsi que les autorités et les nombreux donateurs pour leur soutien financier et moral.

Frédéric Porchet, président

Compagnie des pompiers volontaires en 2015

Effectif

Au 31 décembre 2016, la Compagnie des sapeurs-pompiers, dirigée par le commandant Jean-Marc Carrillo et secondé par son fidèle bras droit le lieutenant Aurélien Matti, comprenait un effectif de 29 hommes. Il y a eu cette année 2 départs et 3 nouvelles recrues : les aspirants Santangelo et Ouedraogo. Le sapeur Schurter est, quant à lui, revenu au sein de la compagnie après quelques années d'absence.

Interventions, formations et exercices

En 2016, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de notre commune est intervenue pour 17 sinistres (+2 par rapport à 2015) dont 1 déblaiement d'arbres et branches, 8 inondations, 4 feux et 4 récupérations d'animaux. Ces interventions incluent celles faites avec et pour la compagnie de Pregny-Chambésy. Cette année, il n'y a pas eu de problème météorologique particulier qui aurait occasionné de nombreuses interventions d'envergure. Il n'y a pas eu d'intervention conjointe avec les professionnels.

La collaboration avec Pregny-Chambésy pour les piquets de garde se déroule toujours à satisfaction des deux compagnies. Une étude, motivée par les membres du groupement des Communes de la Rive-Droite du Lac, a été entamée pour formaliser une collaboration entre compagnies voisines. La commande d'un véhicule par groupe de trois communes est faite, les partages de piquets pour Bellevue, Pregny-Chambésy et le Grand-Saconnex devrait entrer en vigueur au 2ème semestre 2017.

Il a été dénombré 301.25 heures d'école de formation durant toute l'année. 5 exercices de compagnies ont été mis sur pied, mais encore 5 cours de sections, 4 exercices pour les porteurs respiratoires et 1 exercice surprise sur alarme qui a été organisé sur le site de la Vigne blanche.

Garde de préservation

Une dizaine de gardes ordonnées par la Mairie ont été mises sur place pour différentes manifestations (mariage, fêtes, événements, etc.).

Enfin, les pompiers de Bellevue sont toujours à la recherche de femmes et hommes de 18 à 35 ans motivés à rejoindre leurs rangs. Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec le commandant Jean-Marc Carrillo au 079 617 73 64.

Interventions sapeurs-pompiers professionnels du SIS 2016 à Bellevue

Alarmes automatiques	7
Animaux	8
Ascenseurs	2
Déblaiements	1
Divers	1
Fumées	1
Incendies	3
Matières dangereuses	2
Odeurs	1
Prévention	1
Sauvetages	4
Technique	1
Ambulances	14
Total	46



Compte rendu financier 2016

Bilans comparés aux 31 décembre 2016 et 2015

Actif

Patrimoine financier	31.12.2016	31.12.2015
Disponibilités	1 622 720.28	1 378 345.61
Avoirs	4 361 197.45	13 968 737.09
Placements:		
Titres et banques	0.00	0.00
Immeubles	24 204 068.45	14 912 774.35
Actifs transitoires	0.00	0.00
Total patrimoine financier	30 187 986.18	30 259 857.05
Patrimoine administratif		
Investissements	30 542 435.69	31 553 927.75
Prêts et participations	6 613 692.46	6 772 762.46
Total patrimoine administratif	37 156 128.15	38 326 690.21
Total de l'actif	67 344 114.33	68 586 547.26

Passif

Engagements et provisions	31.12.2016	31.12.2015
Engagements courants	712 568.19	807 667.45
Dettes à moyen et long termes	9 200 000.00	7 900 000.00
Fonds divers	23 176.60	23 155.25
Provisions	6 352 982.65	8 426 194.75
Passifs transitoires	0.00	0.00
Engagements envers financements spéciaux	293 495.40	988 818.25
Engagements envers immeubles locatifs	351 414.46	280 160.25
Engagements envers les préfinancements	7 073.25	7 073.25
Total engagements et provisions	16 940 710.55	18 433 069.20
Fortune nette		
Fortune nette	50 403 403.78	50 153 478.06
Total fortune nette	50 403 403.78	50 153 478.06
Total du passif	67 344 114.33	68 586 547.26
Cautionnements simples en faveur de la FI	17 000 000.00	17 000 000.00

Tableau de bouclage des comptes 2016

Compte de fonctionnement (90)			
Charges	7 241 247.09	Revenus	12 431 435.92
Amortissements	4 940 263.11		
Excédent de revenus	249 925.72		
	12 431 435.92		12 431 435.92
Investissements nets (910)			
Investissements	4 476 471.50	Subventions d'investissements et autres recettes	706 770.45
	4 476 471.50	Augmentation des investissements nets	3 769 701.05
			4 476 471.50
Financement (911)			
Augmentation des investissements nets	3 769 701.05	Reprise des amortissements	4 940 263.11
Excédent de financement*	1 420 487.78	Reprise de l'excédent de revenus	249 925.72
	5 190 188.83	Insuffisance de financement*	
			5 190 188.83
Variation de la fortune nette (912)			
Insuffisance de financement*	0.00	Excédent de financement*	1 420 487.78
Report au bilan	4 940 263.11	Report au bilan	3 769 701.05
Augmentation de la fortune nette	249 925.72		
	5 190 188.83		5 190 188.83

* Selon qu'il y ait excédent ou insuffisance de financement du compte d'investissement

Budget - Résultat 2016

Compte des investissements		Compte de fonctionnement		
1er degré	2e degré			
Investissement net	Financement			
Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Charges diverses (personnel, biens, services, etc.)	Revenus (impôts, taxes, etc.)	
3 737 600.00	500 000.00	10 103 034.00	15 124 515.00	
4 476 471.50	706 770.45	7 241 247.09	12 431 435.92	
	Investissement net	Autofinancement	Amortissements	
	3 237 600.00	5 021 481.00	4 963 605.00	
	3 769 701.05	5 190 188.83	4 940 263.11	
	Excédent / Insuffisance financement		Boni	
	1 783 881.00		57 876.00	
	1 420 487.78		249 925.72	

* Montants relatifs au budget 2016

Compte de fonctionnement au 31 décembre 2016

Comptes	Désignation	Solde du compte 2014	Solde du compte 2015	Budget 2016	Solde du compte 2016	Ecart CHF 2016
0	Administration générale					
	Total charges	2 703 745.53	2 564 523.24	3 326 607	3 497 843.78	171 236.78-
	Total revenus	240 621.90	249 106.30	215 480	293 459.25	77 979.25-
01	Conseil municipal					
	Total charges	57 771.20	62 129.15	92 800	93 403.00	603.00-
300	Autorités et commissions	22 900.00	20 060.00	51 000	66 060.00	15 060.00-
303	Assurances sociales				4 553.65	4 553.65-
309	Autres charges du personnel			1 000		1 000.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		12 172.00		670.00	670.00-
317	Dédommagements	21 871.20	18 897.15	22 800	10 119.35	12 680.65
318	Honoraires, prestations de service	13 000.00	11 000.00	18 000	12 000.00	6 000.00
02	Conseil administratif					
	Total charges	249 742.35	282 744.75	299 150	420 077.65	120 927.65-
	Total revenus	12 616.50				
300	Autorités et commissions	191 400.00	199 800.00	212 300	336 353.00	124 053.00-
303	Assurances sociales	13 039.80	16 708.45	18 950	18 040.05	909.95
304	Caisses de prévoyance	21 640.00	40 800.00	40 900	40 812.00	88.00
305	Assurances maladie et accidents	2 152.55	4 231.60	3 300	2 597.40	702.60
317	Dédommagements	21 510.00	21 204.70	23 700	22 275.20	1 424.80
436	Dédommagements de tiers	12 616.50				
05	Administration					
	Total charges	1 486 841.48	1 513 362.58	1 509 497	1 615 309.94	105 812.94-
	Total revenus	9 895.90	32 518.50	2 270	18 376.95	16 106.95-
301	Traitements du personnel	839 877.70	870 687.85	909 040	897 834.75	11 205.25
303	Assurances sociales	78 577.90	80 428.30	81 517	84 459.35	2 942.35-
304	Caisses de prévoyance	138 936.80	146 986.40	145 000	112 456.50	32 543.50
305	Assurances maladie et accidents	42 603.65	44 636.50	43 000	47 798.55	4 798.55-
306	Prestations en nature	4 800.00	4 800.00	4 800	4 800.00	
307	Prestations aux pensionnés				167 790.00	167 790.00-
308	Personnel intérimaire	25 850.00	6 940.00	11 000	6 900.00	4 100.00
309	Autres charges du personnel	16 648.95	21 213.00	23 000	20 340.30	2 659.70
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	74 063.10	81 985.75	84 440	73 575.95	10 864.05
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	8 307.50	9 587.85	6 200	2 096.15	4 103.85
313	Fournitures et marchandises	3 186.18	6 237.54	6 000	5 232.00	768.00
314	Entretien immeubles par des tiers	65 715.50				
315	Entretien mobiliers par des tiers	18 935.50	15 028.65	17 020	16 878.85	141.15
316	Loyers, fermages, redevances	13 354.20	11 145.60	11 410	7 689.60	3 720.40
317	Dédommagements	2 400.00	2 400.00	6 000	3 000.00	3 000.00
318	Honoraires, prestations de service	107 813.35	166 340.19	112 810	116 266.59	3 456.59-
319	Frais divers	8 498.15	6 067.95	8 500	8 437.35	62.65
352	Dédommagements aux Communes	37 273.00	38 877.00	39 760	39 754.00	6.00
431	Emoluments administratifs	1 320.00	1 340.00	1 400	1 700.00	300.00-
434	Redevances d'utilisation	248.30	211.70	270	191.25	78.75
435	Vente de marchandises	284.80	270.00	100	298.40	198.40-
436	Dédommagements de tiers	8 042.80	30 696.80	500	16 187.30	15 687.30-
08	Immeubles					
	Total charges	898 166.05	693 844.26	1 410 970	1 355 908.54	55 061.46
	Total revenus	65 155.00	62 057.90	60 260	66 003.10	5 743.10-
301	Traitements du personnel	236 053.70	232 872.00	264 680	244 038.70	20 641.30
303	Assurances sociales	22 663.10	22 906.15	23 895	24 359.10	464.10-
304	Caisses de prévoyance	30 481.50	36 968.50	32 000	44 346.50	12 346.50-
305	Assurances maladie et accidents	18 958.35	18 639.50	21 000	21 627.95	627.95-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2014	Solde du compte 2015	Budget 2016	Solde du compte 2016	Ecart CHF 2016
306	Prestations en nature	2 400.00	1 400.00			
308	Personnel intérimaire	10 880.00	13 120.00	13 000	10 750.00	2 250.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	125 825.90	11 492.15	14 000	5 870.20	8 129.80
312	Energie	24 921.30	28 550.05	29 090	28 643.00	447.00
313	Fournitures et marchandises	5 034.20	5 903.11	10 800	4 552.25	6 247.75
314	Entretien immeubles par des tiers	49 057.90	36 774.85	41 000	28 529.70	12 470.30
315	Entretien mobiliers par des tiers	1 321.65	13 327.10	5 460	2 500.05	2 959.95
316	Loyers, fermages, redevances	6 000.00	6 000.00	6 000	6 000.00	
317	Dédommagements	2 524.50	3 747.00	2 700	6 667.50	3 967.50-
318	Honoraires, prestations de service	69 599.30	69 383.85	75 926	57 202.85	18 723.15
319	Frais divers			1 000	403.00	597.00
331	Amortiss. patrimoine administratif	292 444.65	192 760.00	201 760	201 760.00	
332	Amort. compl. patrimoine adm.			668 659	668 657.74	1.26
427	Locations d'immeubles	400.00			240.00	240.00-
436	Dédommagements de tiers	64 692.55	62 057.90	60 260	65 763.10	5 503.10-
439	Autres contributions	62.45				
09	Autres charges et revenus					
	Total charges	11 224.45	12 442.50	14 190	13 144.65	1 045.35
	Total revenus	152 954.50	154 529.90	152 950	209 079.20	56 129.20-
319	Frais divers	9 813.00	11 656.80	12 240	11 930.40	309.60
352	Dédommagements aux Communes	1 411.45	785.70	1 950	1 214.25	735.75
427	Locations d'immeubles	152 954.50	154 529.90	152 950	177 787.55	24 837.55-
441	Part à des recettes cantonales				31 291.65	31 291.65-
1	Sécurité publique					
	Total charges	462 844.36	554 849.83	556 833	537 676.19	19 156.81
	Total revenus	149 064.63	128 038.47	153 180	189 730.67	36 550.67-
10	Etat civil					
	Total charges	43 544.20	49 592.54	45 950	39 676.60	6 273.40
	Total revenus	7 245.00	6 860.00	6 000	7 205.00	1 205.00-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	727.40				
318	Honoraires, prestations de service	132.70	10 453.64	350	245.50	104.50
319	Frais divers	439.30	170.00	600	120.00	480.00
351	Dédommagements au canton	3 628.20	3 237.50	4 000	3 341.00	659.00
352	Dédommagements aux Communes	38 616.60	35 731.40	41 000	35 970.10	5 029.90
431	Emoluments administratifs	7 245.00	6 860.00	6 000	7 205.00	1 205.00-
11	Sécurité					
	Total charges	23 987.00	36 354.00	31 600	35 001.50	3 401.50-
	Total revenus	40 022.93	38 981.02	39 100	50 086.32	10 986.32-
351	Dédommagements au canton		393.75		423.50	423.50-
352	Dédommagements aux Communes	23 987.00	35 960.25	31 600	34 578.00	2 978.00-
427	Locations d'immeubles	1 047.30	1 452.80	300	6 145.25	5 845.25-
436	Dédommagements de tiers	8 631.45	8 619.75	8 000	10 641.95	2 641.95-
437	Amendes	30 344.18	28 908.47	30 800	33 299.12	2 499.12-
14	Incendie et secours					
	Total charges	290 696.55	338 794.94	347 923	338 265.04	9 657.96
	Total revenus	57 358.35	32 511.15	36 580	39 446.90	2 866.90-
301	Traitements du personnel		107.40-	25 000	28 594.75	3 594.75-
303	Assurances sociales		191.75	2 330	293.60	2 036.40
309	Autres charges du personnel			2 200	722.50	1 477.50
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	7 540.50	4 559.15	39 110	41 200.95	2 090.95-
312	Energie	7 055.35	7 182.15	11 355	7 590.15	3 764.85
313	Fournitures et marchandises	19 278.35	5 417.34	9 510	11 196.00	1 686.00-
314	Entretien immeubles par des tiers	2 235.90	72 388.65	9 700	9 060.95	639.05
315	Entretien mobiliers par des tiers	10 128.50	7 568.95	7 680	9 605.54	1 925.54-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2014	Solde du compte 2015	Budget 2016	Solde du compte 2016	Ecart CHF 2016
318	Honoraires, prestations de service	40 408.75	35 875.20	16 660	12 175.90	4 484.10
319	Frais divers	5 491.20	6 746.15	8 300	6 546.70	1 753.30
331	Amortiss. patrimoine administratif	64 672.00	64 672.00	61 154	61 154.00	
352	Dédommagements aux Communes	125 086.00	125 501.00	145 124	145 124.00	
363	Subventions propres établissements	3 800.00	3 800.00	4 800		4 800.00
365	Subventions institutions privées	5 000.00	5 000.00	5 000	5 000.00	
435	Vente de marchandises	2 200.00				
436	Dédommagements de tiers	26 477.75	3 193.00	480	6 617.55	6 137.55-
441	Part à des recettes cantonales	28 680.60	29 318.15	28 600	29 597.60	997.60-
452	Dédommagements des Communes			7 500	3 231.75	4 268.25
16	Protection civile					
	Total charges	104 616.61	130 108.35	131 360	124 733.05	6 626.95
	Total revenus	44 438.35	49 686.30	71 500	92 992.45	21 492.45-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			10 000		10 000.00
312	Energie	11 986.01	16 427.25	17 660	23 914.35	6 254.35-
313	Fournitures et marchandises		53.90			
314	Entretien immeubles par des tiers	6 831.20	5 538.50	3 000	1 134.55	1 865.45
316	Loyers, fermages, redevances	1 469.00	1 459.00	1 600	1 479.00	121.00
318	Honoraires, prestations de service	6 251.60	6 120.80	6 900	6 127.15	772.85
331	Amortiss. patrimoine administratif	48 200.00	48 200.00	48 200	48 200.00	
352	Dédommagements aux Communes	29 878.80	50 213.00	44 000	43 878.00	122.00
372	Subventions redistribuées		2 095.90			
427	Locations d'immeubles		11 884.40		36 492.00	36 492.00-
430	Contributions de remplacement	5 052.70				
434	Redevances d'utilisation	36 534.75	30 908.30	71 500	51 645.90	19 854.10
436	Dédommagements de tiers	2 850.90	4 797.70		4 854.55	4 854.55-
472	Subvention à redistribuer		2 095.90			
2	Enseignement et formation					
	Total charges	659 619.03	692 338.80	2 218 422	2 139 190.22	79 231.78
	Total revenus	25 889.05	23 505.30	12 600	14 742.00	2 142.00-
21	Ecoles publiques					
	Total charges	659 619.03	692 338.80	2 218 422	2 139 190.22	79 231.78
	Total revenus	25 889.05	23 505.30	12 600	14 742.00	2 142.00-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	8 900.75	8 334.25	10 750	9 449.70	1 300.30
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	33 092.90	68 386.30	53 800	34 534.80	19 265.20
312	Energie	59 595.55	63 206.45	68 350	60 912.80	7 437.20
313	Fournitures et marchandises	20 820.81	18 028.30	28 200	21 913.08	6 286.92
314	Entretien immeubles par des tiers	91 894.25	71 468.75	110 100	92 223.75	17 876.25
315	Entretien mobiliers par des tiers	16 567.85	32 052.05	23 050	16 730.35	6 319.65
317	Dédommagements	25 574.35	26 663.70	30 900	23 009.75	7 890.25
318	Honoraires, prestations de service	54 908.17	49 649.10	65 720	55 235.89	10 484.11
319	Frais divers	4 143.00	15 768.15	4 500	5 211.60	711.60-
331	Amortiss. patrimoine administratif	334 031.00	334 031.00	379 031	379 031.00	
332	Amort. compl. patrimoine adm.			1 434 221	1 434 220.05	0.95
352	Dédommagements aux Communes	5 155.00	3 255.00	3 500	2 905.00	595.00
365	Subventions institutions privées	1 235.40	1 245.75	1 300	1 262.45	37.55
366	Subventions personnes physiques	3 700.00	250.00	5 000	2 550.00	2 450.00
427	Locations d'immeubles	20 495.00	13 180.00	12 500	13 900.00	1 400.00-
436	Dédommagements de tiers	5 394.05	10 325.30	100	842.00	742.00-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2014	Solde du compte 2015	Budget 2016	Solde du compte 2016	Ecart CHF 2016
3	Culture et loisirs					
	Total charges	822 872.55	926 697.50	1 015 825	1 054 583.15	38 758.15-
	Total revenus	19 062.05	9 740.40	8 440	25 996.10	17 556.10-
30	Encouragement à la culture					
	Total charges	122 152.30	177 810.00	251 720	275 228.05	23 508.05-
	Total revenus	2 268.90	1 460.05	3 540	17 316.00	13 776.00-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	236.70	2 494.00	500	293.00	207.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	7 819.60	7 076.25	20 200	19 406.00	794.00
313	Fournitures et marchandises		2 533.45			
315	Entretien mobiliers par des tiers	594.00	648.00	650	649.60	0.40
316	Loyers, fermages, redevances	2 332.80	5 027.20	5 030	5 027.20	2.80
318	Honoraires, prestations de service	23 593.20	47 371.60	113 270	136 108.30	22 838.30-
319	Frais divers	1 743.00	3 810.65	4 820	4 391.15	428.85
352	Dédommagements aux Communes	860.00	1 000.00	1 000	760.00	240.00
365	Subventions institutions privées	84 973.00	107 848.85	106 250	108 592.80	2 342.80-
431	Emoluments administratifs				100.00	100.00-
434	Redevances d'utilisation	1 360.00	612.00	3 340	2 737.00	603.00
435	Vente de marchandises	522.00	24.00			
436	Dédommagements de tiers	386.90	824.05	200	1 079.00	879.00-
469	Autres subventions				13 400.00	13 400.00-
33	Parcs et promenades					
	Total charges	289 628.35	372 787.75	370 360	320 989.20	49 370.80
	Total revenus	8 679.30			100.00	100.00-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	11 138.00	59 402.55	4 000	2 756.70	1 243.30
312	Energie	15 739.65	36 814.70	20 800	38 776.70	17 976.70-
313	Fournitures et marchandises	67 478.45	52 128.80	87 000	66 317.25	20 682.75
314	Entretien immeubles par des tiers	133 456.55	169 977.40	190 000	154 195.40	35 804.60
315	Entretien mobiliers par des tiers	4 569.75	3 088.50	7 000	3 883.15	3 116.85
318	Honoraires, prestations de service	1 296.00		4 000		4 000.00
319	Frais divers	6 149.95	550.80	2 500		2 500.00
331	Amortiss. patrimoine administratif	49 800.00	50 825.00	55 060	55 060.00	
366	Subventions personnes physiques					
436	Dédommagements de tiers	8 679.30			100.00	100.00-
34	Sports					
	Total charges	327 283.95	257 529.95	334 245	411 701.15	77 456.15-
	Total revenus	6 780.00	5 863.40	3 900	6 548.90	2 648.90-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	33 871.40	1 383.75	2 000	1 187.30	812.70
315	Entretien mobiliers par des tiers			1 500		1 500.00
318	Honoraires, prestations de service	64.40	63.90	200	63.20	136.80
319	Frais divers		1 728.00			
331	Amortiss. patrimoine administratif	104 349.10	72 550.00	72 550	72 550.00	
352	Dédommagements aux Communes	153 359.05	150 219.90	212 465	303 110.45	90 645.45-
365	Subventions institutions privées	35 640.00	31 584.40	45 530	34 790.20	10 739.80
436	Dédommagements de tiers	6 780.00	5 863.40	3 900	6 548.90	2 648.90-
35	Autres loisirs					
	Total charges	83 807.95	118 569.80	59 500	46 664.75	12 835.25
	Total revenus	1 333.85	2 416.95	1 000	2 031.20	1 031.20-
314	Entretien immeubles par des tiers		7 422.75			
315	Entretien mobiliers par des tiers	10 815.95	3 682.80	5 500	4 874.85	625.15
318	Honoraires, prestations de service	26 950.00	32 044.65	35 500	25 939.90	9 560.10
331	Amortiss. patrimoine administratif	28 442.00	28 442.00			
332	Amort. compl. patrimoine adm.		28 437.60			
365	Subventions institutions privées	17 600.00	18 540.00	18 500	15 850.00	2 650.00
436	Dédommagements de tiers	1 333.85	2 416.95	1 000	2 031.20	1 031.20-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2014	Solde du compte 2015	Budget 2016	Solde du compte 2016	Ecart CHF 2016
5	Petite enfance					
	Total charges	1 546 693.49	1 925 681.60	2 178 511	1 948 954.12	229 556.88
	Total revenus	145 253.06	182 563.37	68 700	114 660.68	45 960.68-
54	Institutions pour la jeunesse					
	Total charges	1 400 159.69	1 734 929.35	1 971 311	1 750 181.02	221 129.98
	Total revenus	145 253.06	182 563.37	68 700	114 660.68	45 960.68-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	21 412.55	11 773.80	14 200	13 653.00	547.00
312	Energie	18 693.10	37 599.45	24 000	39 850.15	15 850.15-
313	Fournitures et marchandises	2 601.95	1 182.65	4 000	1 162.10	2 837.90
314	Entretien immeubles par des tiers	29 297.70	80 904.40	44 000	28 388.10	15 611.90
315	Entretien mobiliers par des tiers	4 108.70	4 516.65	9 000	2 798.80	6 201.20
318	Honoraires, prestations de service	5 631.60	5 586.50	5 750	5 560.00	190.00
319	Frais divers		190.10		13 059.85	13 059.85-
331	Amortiss. patrimoine administratif	328 095.00	328 095.00	325 830	325 830.00	
352	Dédommagements aux Communes	269 612.44	333 137.40	334 350	336 672.30	2 322.30-
361	Subventions au canton	24 160.20	21 860.50	27 231	23 456.70	3 774.30
365	Subventions institutions privées	696 546.45	909 444.90	1 181 450	958 880.02	222 569.98
366	Subventions personnes physiques		638.00	1 500	870.00	630.00
427	Locations d'immeubles	61 270.00	60 550.00	62 200	62 380.00	180.00-
436	Dédommagements de tiers	83 983.06	122 013.37	6 500	52 280.68	45 780.68-
58	Aide sociale					
	Total charges	146 533.80	190 752.25	207 200	198 773.10	8 426.90
352	Dédommagements aux Communes	4 254.70	12 678.65	6 500	6 487.70	12.30
364	Subventions stés d'économie mixte	22 063.00	21 696.45	22 200	29 465.25	7 265.25-
365	Subventions institutions privées	22 937.30	28 163.40	34 500	34 960.00	460.00-
366	Subventions personnes physiques	21 778.80	12 713.75	39 000	22 860.15	16 139.85
367	Subventions pour l'étranger	75 500.00	115 500.00	105 000	105 000.00	
6	Trafic					
	Total charges	1 847 456.20	2 076 294.63	2 697 301	2 738 589.11	41 288.11-
	Total revenus	135 099.65	165 066.85	106 825	165 033.70	58 208.70-
62	Routes communales					
	Total charges	1 657 641.93	1 891 800.38	2 456 916	2 497 877.96	40 961.96-
	Total revenus	80 568.70	100 503.95	50 660	100 998.65	50 338.65-
301	Traitements du personnel	397 988.20	456 656.75	489 360	494 237.10	4 877.10-
303	Assurances sociales	37 649.15	44 507.40	43 940	48 704.75	4 764.75-
304	Caisses de prévoyance	46 442.30	51 609.40	50 000	55 164.10	5 164.10-
305	Assurances maladie et accidents	30 151.70	35 957.55	33 000	41 666.00	8 666.00-
308	Personnel intérimaire	17 317.50	27 226.00	15 000	36 830.00	21 830.00-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	186 106.45	102 408.80	32 500	30 033.25	2 466.75
312	Energie	76 816.24	77 614.80	85 040	125 287.80	40 247.80-
313	Fournitures et marchandises	36 734.59	41 582.40	45 000	42 469.72	2 530.28
314	Entretien immeubles par des tiers	288 761.95	177 670.85	186 100	164 832.65	21 267.35
315	Entretien mobiliers par des tiers	25 728.55	34 786.70	26 700	35 689.47	8 989.47-
316	Loyers, fermages, redevances	1 501.15	1 950.98	1 646	1 703.50	57.50-
318	Honoraires, prestations de service	48 940.65	60 960.55	62 430	52 796.50	9 633.50
319	Frais divers	17 578.50	11 843.70	27 000	8 097.25	18 902.75
331	Amortiss. patrimoine administratif	445 925.00	693 559.65	643 569	643 569.00	
332	Amort. compl. patrimoine adm.		61 732.80	705 066	705 064.82	1.18
352	Dédommagements aux Communes		11 732.05	10 565	11 732.05	1 167.05-
427	Locations d'immeubles	6 937.40	11 821.30	2 880	17 063.15	14 183.15-
434	Redevances d'utilisation	56 324.00	61 140.00	45 280	66 691.95	21 411.95-
436	Dédommagements de tiers	17 307.30	27 542.65	2 500	17 243.55	14 743.55-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2014	Solde du compte 2015	Budget 2016	Solde du compte 2016	Ecart CHF 2016
65	Trafic régional					
	Total charges	189 814.27	184 494.25	240 385	240 711.15	326.15-
	Total revenus	54 530.95	64 562.90	56 165	64 035.05	7 870.05-
303	Assurances sociales					
305	Assurances maladie et accidents					
308	Personnel intérimaire					
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	2 203.00	2 213.50	2 300	2 306.90	6.90-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	42 648.32		3 000		3 000.00
312	Energie	4 254.75	4 654.30	9 050	4 944.00	4 106.00
313	Fournitures et marchandises	54 341.00	54 768.30	56 200	54 286.50	1 913.50
314	Entretien immeubles par des tiers	23 172.75	4 927.70-	37 100	45 672.80	8 572.80-
315	Entretien mobiliers par des tiers	365.85	144.05	500		500.00
316	Loyers, fermages, redevances	1 088.60	1 156.65	1 200	1 292.70	92.70-
318	Honoraires, prestations de service		9.15	550	429.80	120.20
319	Frais divers				2 843.45	2 843.45-
331	Amortiss. patrimoine administratif	31 500.00	70 410.00	70 410	70 410.00	
364	Subventions stés d'économie mixte	7 440.00	7 916.00	10 075	8 075.00	2 000.00
366	Subventions personnes physiques	22 800.00	48 150.00	50 000	50 450.00	450.00-
423	Loyers bâtiments et terrains		6 840.00	855	855.00	
427	Locations d'immeubles	4 500.00	9 000.00	9 000	9 000.00	
434	Redevances d'utilisation	2 670.00	2 738.00	2 600	2 800.00	200.00-
435	Vente de marchandises	44 074.20	45 984.90	43 710	48 522.00	4 812.00-
436	Dédommagements de tiers	3 286.75			2 858.05	2 858.05-
7	Protection et aménag. environnement					
	Total charges	973 327.95	994 736.60	1 300 628	1 140 160.25	160 467.75
	Total revenus	83 088.11	118 859.84	61 665	111 752.95	50 087.95-
71	Protection des eaux					
	Total charges	203 418.40	146 775.45	135 029	77 490.35	57 538.65
	Total revenus		73 520.20		53 750.70	53 750.70-
312	Energie	3 748.85	4 562.90	4 900	4 988.55	88.55-
314	Entretien immeubles par des tiers	54 542.45	16 316.45	28 000	13 712.80	14 287.20
318	Honoraires, prestations de service	30 727.10		20 000		20 000.00
331	Amortiss. patrimoine administratif	114 400.00	125 896.10	82 129	58 789.00	23 340.00
434	Redevances d'utilisation		50 729.25		53 750.70	53 750.70-
461	Subventions du Canton		22 790.95			
72	Traitement des déchets					
	Total charges	564 200.45	607 174.25	728 508	719 189.85	9 318.15
	Total revenus	47 067.20	34 863.90	45 295	48 554.05	3 259.05-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.		5 780.00	7 000	6 183.85	816.15
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		3 823.20	1 000	1 742.80	742.80-
312	Energie	1 175.15	786.75	1 690	823.95	866.05
314	Entretien immeubles par des tiers	483.50	5 780.95	14 000	12 680.60	1 319.40
315	Entretien mobiliers par des tiers	3 186.00	5 097.60	6 000	9 967.40	3 967.40-
318	Honoraires, prestations de service	480 439.10	480 411.15	525 050	514 023.75	11 026.25
331	Amortiss. patrimoine administratif	72 670.00	86 670.00	77 250	77 250.00	
332	Amort.compl. patrimoine adm.		18 824.60	96 518	96 517.50	0.50
352	Dédommagements aux Communes	6 246.70				
434	Redevances d'utilisation	22 689.55	27 781.90	40 295	38 303.45	1 991.55
436	Dédommagements de tiers	7 943.30	7 082.00	5 000	10 250.60	5 250.60-
452	Dédommagements des Communes	12 932.95				
461	Subventions du Canton	3 501.40				

Comptes	Désignation	Solde du compte 2014	Solde du compte 2015	Budget 2016	Solde du compte 2016	Ecart CHF 2016
74	Cimetières					
	Total charges	45 752.35	45 676.90	53 400	48 018.80	5 381.20
	Total revenus	1 900.00	4 000.00		2 000.00	2 000.00-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			1 500	3 500.00	2 000.00-
313	Fournitures et marchandises	49.50	583.20	1 000	939.40	60.60
314	Entretien immeubles par des tiers	3 502.85	2 893.70	8 700	1 379.40	7 320.60
318	Honoraires, prestations de service					
331	Amortiss. patrimoine administratif	42 200.00	42 200.00	42 200	42 200.00	
434	Redevances d'utilisation	1 900.00	4 000.00		2 000.00	2 000.00-
78	Autres tâches protection environ.					
	Total charges	100 128.95	75 423.10	200 691	121 294.55	79 396.45
	Total revenus	34 120.91	6 475.74	16 370	7 448.20	8 921.80
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	979.30	1 705.25	1 500	183.60	1 316.40
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	4 440.00	5 140.00	8 300	7 396.75	903.25
313	Fournitures et marchandises		2 319.15	2 500	3 643.20	1 143.20-
314	Entretien immeubles par des tiers	44 955.00	27 038.55	66 000	26 859.10	39 140.90
318	Honoraires, prestations de service	34 843.20	20 514.25	102 200	62 212.00	39 988.00
352	Dédommagements aux Communes	1 048.70	1 140.50	1 141	1 112.40	28.60
365	Subventions institutions privées	4 900.00	5 895.20	7 500	7 325.60	174.40
366	Subventions personnes physiques	4 962.75	6 420.20	6 300	6 811.90	511.90-
372	Subventions redistribuées	4 000.00	5 250.00	5 250	5 750.00	500.00-
436	Dédommagements de tiers	3.66	1.59		485.35	485.35-
440	Parts à des recettes fédérales	990.85	1 224.15	1 120	1 212.85	92.85-
460	Subventions de la Confédération					
461	Subventions du Canton	29 126.40		10 000		10 000.00
471	Subvention du canton	4 000.00	5 250.00	5 250	5 750.00	500.00-
79	Aménagement du territoire					
	Total charges	59 827.80	119 686.90	183 000	174 166.70	8 833.30
318	Honoraires, prestations de service	59 827.80	119 686.90	183 000	174 166.70	8 833.30
9	Finances et impôts					
	Total charges	1 790 431.39	6 672 328.26	1 772 512	875 486.62-	2 647 998.62
	Total revenus	12 790 006.41	18 553 063.23	14 497 625	11 516 060.57	2 981 564.43
90	Impôts					
	Total charges	1 570 220.94	6 523 318.31	1 649 052	997 826.80-	2 646 878.80
	Total revenus	12 637 031.77	18 345 584.62	14 335 250	11 351 308.49	2 983 941.51
318	Honoraires, prestations de service	16 991.95	20 028.30	17 000	19 335.30	2 335.30-
330	Perte sur débiteurs	153 491.38	170 094.10	260 000	2 268 294.40-	2 528 294.40
341	Péréquation financière intercom.	479 402.00	5 232 618.00	328 690	328 683.00	7.00
346	Compensation communes franç.	580 212.04	611 481.68	620 522	568 153.27	52 368.73
351	Dédommagements au canton	340 123.57	489 096.23	422 840	354 296.03	68 543.97
400	Impôts s/ revenus et fortune	8 847 505.56	10 799 916.51	8 550 000	5 762 981.06	2 787 018.94
401	Impôts s/ bénéfice & capital	2 766 703.10	4 832 063.99	4 945 000	4 674 452.45	270 547.55
406	Impôts s/ chiens	10 272.50	10 222.50	10 000	10 077.50	77.50-
408	Fonds de péréquation financ. inter	467 038.00	295 623.00	275 250	291 915.00	16 665.00-
409	Taxe professionnelle communale	532 699.00	596 979.00	550 000	596 017.00	46 017.00-
427	Locations d'immeubles	12 813.61	16 673.87	5 000	15 865.48	10 865.48-
439	Autres contributions		1 761 024.00			
441	Part à des recettes cantonales		33 081.75			
94	Charges et revenus des capitaux					
	Total charges	219 887.15	148 984.30	123 460	122 314.78	1 145.22
	Total revenus	17 411.64	72 238.91	27 375	29 512.38	2 137.38-
318	Honoraires, prestations de service	6 539.75	671.65	1 000	1 607.78	607.78-
321	Dettes à court terme				2 225.05	2 225.05-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2014	Solde du compte 2015	Budget 2016	Solde du compte 2016	Ecart CHF 2016
322	Dettes à moyen et long termes	182 855.40	148 312.65	122 460	118 481.95	3 978.05
330	Perte sur débiteurs	30 492.00				
420	Intérêts s/avoirs à vue	2 097.89	261.00		0.05	.05-
422	Intérêts capitaux patrim. financ.	12 351.25	13 712.50	13 000	15 073.75	2 073.75-
423	Loyers bâtiments et terrains		48 997.75			
425	Intérêt s/prêts du patrimoine adm.		6 305.16	11 475	11 476.08	1.08-
426	Intérêts des part. perm. pat. adm.	2 962.50	2 962.50	2 900	2 962.50	62.50-
95	Immeubles du patrimoine financier					
	Total charges	323.30	25.65		25.40	25.40-
	Total revenus	135 563.00	135 239.70	135 000	135 239.70	239.70-
318	Honoraires, prestations de service	323.30	25.65		25.40	25.40-
423	Loyers bâtiments et terrains	135 563.00	135 239.70	135 000	135 239.70	239.70-
	Total général					
	Total charges	10 806 990.50	16 407 450.46	15 066 639	12 181 510.20	2 885 128.80
	Total revenus	13 588 084.86	19 429 943.76	15 124 515	12 431 435.92	2 693 079.08
	Total écarts	2 781 094.36-	3 022 493.30-	- 57 876	249 925.72-	192 049.72

Tableau de la dette communale consolidée pour l'exercice 2016

Loi ou arrêté	Créancier	Echéance de l'emprunt	Montant initial	Solde au 01.01.2016	Amortis- sement	Solde au 31.12.2016	Taux	Echéance Intérêts	Intérêts payés en 2016	Intérêts dus au 31.12.16
Dette publique										
31.10.03	Banque Cantonale de Genève 1ère tranche renouvelée	31.10.22	5 000 000.00	4 500 000.00	250 000.00	4 250 000.00	1.355%	trim.	60 128.15	
23.12.13	3ème tranche ATF 5042.48.48 ATF 5053.72.21	23.12.20 libor 6 mois	4 000 000.00	3 400 000.00	450 000.00	2 950 000.00	1.755%	trim.	58 353.80	
			2 000 000.00	0.00	0.00	2 000 000.00	0.1500%	trim.	2 225.05	
Total dette publique			11 000 000.00	7 900 000.00	700 000.00	9 200 000.00			120 707.00	0.00
Dette immeubles locatifs										
Total dette immeubles locatifs			0.00	0.00	0.00	0.00			0.00	0.00
Total général			11 000 000.00	7 900 000.00	700 000.00	9 200 000.00			120 707.00	0.00

Crédits d'engagement des patrimoines adm. et fin. en cours à la fin de l'exercice 2016

Libellé	Crédit d'étude + rénovation transformation Mairie	Centre scolaire aménagement 3ème étape	Subvention restauration extérieure du Temple Genthod	Subvention restauration intérieure Eglise Ste-Rita	Ch. de la Glaise étude réaménagement future liaison Champs-Château	Nant-du-Gobé et Vengeron étude aménagt piéton	Réaménagement route Lausanne piétons +cycles	Valavran aménagt
Date délibération C.M.	12.05.15 + 04.10.16	+ 07.06.16	04.10.16	06.12.16	06.12.16	06.12.16	01.03.11	04.02.14
Credit voté par C.M.	2 002 000	1 025 000	200 000	23 300	30 000	30 000	900 000	1 400 000
Dépenses totales au 31.12.15		952 650					17 597	1 653 683
Dépenses effectives en 2016	49 976	62 000						37 180
Dépenses totales au 31.12.16	49 976	1 014 650					17 597	1 690 864
Excédent du crédit au 31.12.16	1 952 024.30	10 350.05	200 000.00	23 300.00	30 000.00	30 000.00	882 402.65	(290 863.70)
Recettes effectives en 2016								450 311
Recettes totales au 31.12.16								450 311
Amortissements effectifs en 2016		45 000						70 000
Amortissements au 31.12.16		45 000					17 596	140 000
Solde au bilan au 31.12.16	49 976	969 650					1	1 100 552

Libellé	Mobilier urbain régul. trafic Chénate-Moijonne	Entretien réseau routier 2015-2019	Espace Santé revêtement parking + déchetterie	Ch. Chénats aménagement zone 20km/h	Rtes Rennex- Collex-Fayards aménagement chemin piéton	William-Rappard Gd-Bonnets étude création zone 20km/h	Bords du lac 1ère étape aménagement	Port Saladin étude pour construction bâtiment
	62.00.501.39	62.00.501.40	62.00.501.48	62.00.501.49	62.00.501.50	62.00.501.53	65.52.500.18	65.60.503.21
Date délibération C.M.	17.06.14	11.11.14	07.06.16	07.06.16	07.06.16	07.06.16	06.12.16	07.06.16
Crédit voté par C.M.	2 300 000	1 188 000	200 000	150 000	500 000	25 000	1 600 000	120 000
Dépenses totales au 31.12.14	771 142	328 379						
Dépenses effectives en 2015	1 692 913	122 608	177 270	3 000		6 987		
Dépenses totales au 31.12.15	2 464 055	450 987	177 270	3 000		6 987		
Excédent du crédit au 31.12.15	(164 055.30)	737 012.65	22 729.60	147 000.00	500 000.00	18 013.30	1 600 000.00	120 000.00
Recettes effectives en 2015								
Recettes totales au 31.12.15								
Amortissements effectifs en 2015	78 691	59 400						
Amortissements au 31.12.15	157 382	112 467						
Solde au bilan au 31.12.15	2 306 673	338 520	177 270	3 000		6 987		

Libellé	Collecteur Folies Nant-du-Gobé	Aux-Folies réalisation collecteur privé	Roselière mini-déchetterie	De-Senarclens + De Riencourt mini-déchetterie et luminaires	Elaboration plan directeur communal (PDCom)	Prêt Fondation	Frais d'étude implantation immeuble Tuilots	Totaux
	71.00.501.46	71.00.501.51	72.00.501.52	72.00.501.54	79.00.509.00	94.00.523.00	95.00.563.00	
Date délibération C.M.	06.10.15	07.06.16	07.06.16	04.10.16	04.10.16	12.05.15	12.11.13	
Crédit voté par C.M.	1 480 000	800 000	180 000	345 000	250 000	1 275 000	150 000	16 173 300
Dépenses totales au 31.12.14	90 937					1 275 000		5 089 388
Dépenses effectives en 2015	1 468 554	125 464	94 811		45 284			3 886 047
Dépenses totales au 31.12.15	1 559 491	125 464	94 811		45 284	1 275 000		8 975 436
Excédent du crédit au 31.12.15	(79 490.50)	674 536.15	85 188.65	345 000.00	204 716.40		150 000.00	7 197 864.25
Recettes effectives en 2015		65 459						515 770
Recettes totales au 31.12.15		65 459						515 770
Amortissements effectifs en 2015								253 091
Amortissements au 31.12.15								472 445
Solde au bilan au 31.12.15	1 559 491	60 005	94 811		45 284	1 275 000		7 987 220

Crédits d'engagement du patrimoine administratif terminés à la fin de l'exercice 2016

Libellé	Colovracum rénovation des fenêtres 08.30.503.20	Local Sauvetage étude + construction 14.02.503.18	Ch. Gobé acquisition 596 m² parcelle 3498 33.00.501.36	Acquisition 157 m² Printanière -Marettes 62.00.501.16	Ch. Menuiserie réaménagement accès crèche 62.00.501.28	Renaturation Nant-des-Limites (Glaise-Chênaie) 65.70.501.45	Ch. Chênaie 11 Lausanne 316 95.00.123.13 95.00.123.14
Date délibération C.M.	12.05.15	13.12.11	13.05.14	12.11.13	04.06.13	10.11.15	12.05.15
Crédit voté par C.M.	180 000	04.06.13 2 050 000	12.05.15 117 500	12.11.13 65 000	12.11.13 790 000	10.11.15 350 000	24.11.15 3 000 000
Dépenses totales au 31.12.15	110 400	1 877 501	66 804	39 250	735 370	30 126	3 888 613
Dépenses effectives en 2016	27 424	67 890	34 288		149 004	311 818	2 949 835
Dépenses totales au 31.12.16	137 824	1 945 391	101 092	39 250	884 374	341 944	2 949 835
Excédent du crédit au 31.12.16	42 176.20	104 608.75	16 407.95	25 750.00	(94 374.45)	8 056.45	754.50
Recettes effectives en 2016					191 000		50 165.20
Recettes totales au 31.12.16		950 000			197 705	50 000	
Amortissements effectifs en 2016	9 000	31 667	5 769	2 152	39 566		
Amortissements au 31.12.16	9 000	95 001	7 894	4 752	117 382		
Solde au bilan au 31.12.16	128 824	900 390	93 198	34 498	569 287	291 944	2 949 835

Libellé	Route de Lausanne 318 95.00.123.15	Totaux
Date délibération C.M.	26.01.16	
Crédit voté par C.M.	6 500 000	17 052 500
Dépenses totales au 31.12.15		6 748 064
Dépenses effectives en 2016	6 230 827	9 881 718
Dépenses totales au 31.12.16	6 230 827	16 629 782
Excédent du crédit au 31.12.16	269 173.20	422 717.80
Recettes effectives en 2016		191 000
Recettes totales au 31.12.16		1 197 705
Amortissements effectifs en 2016		88 154
Amortissements au 31.12.16		234 029
Solde au bilan au 31.12.16	6 230 827	15 198 048

Tableau des amortissements du patrimoine administratif

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2016	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2016
Ouvrages de génie civil					
Parcelle 1769, 922 m², Port Saladin		1.00	-	-	1.00
Ch. des Limites	137 561.30	1.00	-	-	1.00
Mastellettes-Webster	62 778.90	1.00	-	-	1.00
Traversée de Bellevue	219 188.00	1.00	-	-	1.00
Trottoir ch. des Tuileries	160 000.00	1.00	-	-	1.00
Chênaie-Mojonne	1 291 000.00	206 800.00	-	-206 799.00	1.00
Routes et paroi anti-bruit CFF	839 881.67	442 971.67	-	-27 910.00	415 061.67
Paroi anti-bruit CFF	1 112 100.80	1.00	-	-	1.00
Passage inférieur Valavran CFF		1.00	-	-	1.00
Aménagement ligne V, TPG		1.00	-	-	1.00
Canalisation zone est	4 220 363.00	1.00	-	-	1.00
Extension réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Aménagements routiers Gds-Champs	2 876 702.08	797 727.28	-	-53 200.00	744 527.28
Parking caravanes + cheminements	249 441.70	116 471.70	-	-8 350.00	108 121.70
Cheminem. Tuilots/Clys/W-Rapp/Chên	349 680.75	111 280.95	-	-111 279.95	1.00
Collecteur Genthod-Bellevue	201 041.15	67 723.45	-	-4 700.00	63 023.45
Aménagement cimetière	2 220 520.75	1 516 845.21	-	-42 200.00	1 474 645.21
Giratoire Valavran/Tuileries	3 172 442.00	1 318 855.15	-	-73 270.00	1 245 585.15
Mur anti-bruit ch. Menuiserie	110 059.85	37 299.85	-	-37 298.85	1.00
Aménagement zone 30 Printanière	485 982.37	293 967.37	-	-293 966.37	1.00
Tronçon Chênaie-Mast. 1ère/30 km	713 281.49	410 481.49	-	-20 560.00	389 921.49
Assainissement Brunette	611 798.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Tuileries/Valavran/Rom.	3 172 442.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Mastellettes	267 264.26	167 794.26	-	-8 830.00	158 964.26
PGEE	163 969.10	1.00	-	-	1.00
Gds-Bois chemin piétons	179 789.25	113 789.25	-	-11 000.00	102 789.25
Chênaie-Mojonne zone 30 mob. urbain + prov	2 359 721.75	692 451.10	1 692 913.20	-78 691.00	2 306 673.30
Réalisation parking provisoire La Tuilière	149 304.65	1.00	-	-	1.00
Aménagt ch. Marettes La Tuilière + 157 m²	663 506.05	535 156.05	-	-22 152.00	513 004.05
Roselière modération de trafic	109 965.20	87 965.20	-	-5 500.00	82 465.20
Mollies modération de trafic	130 878.20	108 914.20	-	-7 000.00	101 914.20
Aménagt La Tuilière p/Fondation	562 572.00	-	-	-	-
Route de Lausanne aménagement	900 000.00	1.00	-	-	1.00
Extension aménagement village Tuilière	398 331.50	338 331.50	-	-20 000.00	318 331.50
La Tuilière travaux compl. extérieur	143 053.00	135 897.90	-	-7 155.00	128 742.90
Trottoir ch. des Limites	190 451.40	128 925.10	-	-9 420.00	119 505.10
Bois d'Amont drainage + passage	124 950.60	78 950.60	-	-11 500.00	67 450.60
Canalisation + collecteur Mollies	84 877.85	1.00	-	-	1.00
Viabilisation terrains crèche + para	475 788.90	429 866.90	-	-15 922.00	413 944.90
Mini-déchetteries Tuilière	149 989.50	104 989.50	-	-15 000.00	89 989.50
Centre scolaire aménagt extérieur 1ère	1 329 966.90	2 212 616.85	-952 649.95	-70 000.00	1 189 966.90
Menuiserie aménagt suite crèche + place	884 374.45	650 848.85	-41 995.85	-39 566.00	569 287.00
Radio aménagement	277 948.15	252 416.15	-	-14 170.00	238 246.15
Gobé, acquisition 596 m²	210 000.00	64 679.00	34 288.05	-5 769.00	93 198.05
Etude, réalisation Rennex-Fayards-Limites	98 307.70	93 307.70	-	-5 000.00	88 307.70
Glaïse, réfection	118 223.60	112 873.60	-	-5 941.00	106 932.60
Valavran, aménagt piétons + cycle	1 400 000.00	1 583 683.25	-413 131.00	-70 000.00	1 100 552.25
Bisons, aménagt piétons + cycle	249 016.80	236 516.80	-	-12 500.00	224 016.80
Mojonne, rénovation collecteur EU-EP	258 789.55	1.00	-	-	1.00
Valavran, collecteur (Collex-Mojonne)	903 795.55	878 795.55	-	-25 000.00	853 795.55
Printanière, rénovation collecteur	213 277.85	1.00	-	-	1.00
Mollies, mini-déchetterie	134 701.50	120 701.50	-	-14 000.00	106 701.50
Entretien du réseau routier	1 188 000.00	275 311.95	122 608.40	-59 400.00	338 520.35
Renat. Nant-des-Limites/ch.Glaïse	341 943.55	-19 874.50	311 818.05	-	291 943.55
Rennex-Limites-5 chemins, collecteur	50 000.00	50 000.00	-	-1 667.00	48 333.00
Collecteur Follies-Nant du Gobé	1 480 000.00	90 936.75	1 468 553.75	-	1 559 490.50
Centre scolaire aménagt ext. 3ème étape	1 025 000.00	-	1 014 649.95	-45 000.00	969 649.95
Espace Santé, revêtement + déchetterie	200 000.00	-	177 270.40	-	177 270.40

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2016	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2016
Chânats, zone 20	150 000.00	-	3 000.00	-	3 000.00
William-Rapp. / Gd-Bonnets, étude zone 20	25 000.00	-	6 986.70	-	6 986.70
Aux-Folies, collecteur privé	800 000.00	-	60 004.85	-	60 004.85
Roselière, mini-déchetterie	180 000.00	-	94 811.35	-	94 811.35
Total Ouvrages de génie civil	40 779 024.62	14 846 288.13	3 579 127.90	-1 459 717.17	16 965 698.86

Terrains bâtis

Dépôt voirie	1 431 319.00	144 768.50	-	-144 767.50	1.00
Immeuble 329, rte de Lausanne	181 742.70	60 542.70	-	-60 541.70	1.00
Réfection Mairie 1992	128 930.50	1.00	-	-	1.00
Dépôt pompiers Colovrex		1.00	-	-	1.00
Local pompiers	390 068.25	168 983.25	-	-13 005.00	155 978.25
BEC 1 intercommunal PC	1 503 073.00	171 071.70	-	-48 200.00	122 871.70
BEC 2 abri communal PC Bellevue	1 039 801.00	1.00	-	-	1.00
Parcelle 2872, an. 1971, 2922 m², écol		1.00	-	-	1.00
Groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Réfection groupe scolaire 92		1.00	-	-	1.00
Agrandissement groupe scolaire	2 410 000.00	580 678.00	-	-72 586.00	508 092.00
Ecole enfantine		1.00	-	-	1.00
Aménagement groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Aménagement trois classes		1.00	-	-	1.00
Couvert fontaine publique		1.00	-	-	1.00
Bâtiment Colovracum		1.00	-	-	1.00
Dépôt matériel cantonniers		1.00	-	-	1.00
Centre récupération déchets	238 645.60	1.00	-	-	1.00
Rénovation locaux communaux	1 078 044.65	362 434.65	-	-362 433.65	1.00
Transformation chaufferie	249 689.95	1.00	-	-	1.00
Aménagement locaux mairie	72 000.80	20 000.80	-	-19 999.80	1.00
Rénovation salle sociétés	187 715.54	64 215.54	-	-64 214.54	1.00
Transform. bât. scolaire Mollies	399 177.15	139 177.15	-	-20 000.00	119 177.15
Préau couvert école	402 614.00	181 263.45	-	-20 150.00	161 113.45
Secrétariat-réception mairie	341 689.05	228 729.05	-	-228 728.05	1.00
Installation toit photovoltaïque	2 391 806.05	1 499 416.05	-	-1 499 415.05	1.00
Dépôt voirie village	199 066.65	138 526.65	-	-138 525.65	1.00
La Tuilière travaux préparatoire	498 565.65	1.00	-	-	1.00
Local La Cale et archives	475 930.28	318 030.28	-	-17 700.00	300 330.28
Parking Gitana	2 900 000.00	1 937 400.00	-	-107 800.00	1 829 600.00
Ecole Gitana	2 320 000.00	1 549 300.00	-	-86 100.00	1 463 200.00
Patinoire artificielle de 360 m²	159 800.10	1.00	-	-	1.00
Parasolaire étude + compl + construction	5 965 674.40	5 336 244.15	-	-209 810.00	5 126 434.15
Local Sauvetage étude + réfection	1 945 391.25	864 167.35	67 889.90	-31 667.00	900 390.25
Gitana, esplanade + buvette	1 300 022.80	1 257 522.80	-	-42 500.00	1 215 022.80
Colovracum, rénovation fenêtres	180 000.00	110 399.85	27 423.95	-9 000.00	128 823.80
Mairie - transformation	2 002 000.00	-	49 975.70	-	49 975.70
Total Terrains bâtis	30 392 768.37	15 132 887.92	145 289.55	-3 197 143.94	12 081 033.53

Terrains non bâtis

Parcelle 3420 + 3422, 4.10.89, 14902 m²	2 162 360.00	326 160.00	-	-	326 160.00
Rampe des Romelles	86 000.00	1.00	-	-	1.00
Parcelle 1924, 268 m², Epuisoir		1.00	-	-	1.00
Parcelle 1110, 19.3.1857, 3884 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3174, année 1983, 2637 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3163, année 1982, 2114 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 2362, année 1983, 2726 m²		1.00	-	-	1.00
Centre de délassement et de sports	208 573.20	1.00	-	-	1.00
Place de jeux Roselière	200 648.60	1.00	-	-	1.00
Plage Gitana	350 000.00	278 000.00	-	-12 000.00	266 000.00
Renaturation du Nant-des-Limites	436 999.10	285 659.10	-	-11 000.00	274 659.10
Total Terrains non bâtis	3 444 580.90	889 827.10	0.00	-23 000.00	866 827.10

Mobiliers, machines, véhicules

Mobilier administratif		1.00	-	-	1.00
Matériel service du feu		1.00	-	-	1.00

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2016	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2016
Mobilier scolaire	129 997.80	1.00	-	-	1.00
Matériel de voirie		1.00	-	-	1.00
Camionnette Multi Lift	81 301.00	40 551.00	-	-8 150.00	32 401.00
Balayeuse	248 489.10	123 489.10	-	-25 000.00	98 489.10
Mobilier urbain + jeux La Tuilière	189 714.80	132 714.80	-	-19 000.00	113 714.80
Mobilier parascolaire	140 000.00	104 410.70	-	-17 500.00	86 910.70
Véhicule Pionner pompiers	199 855.00	131 855.00		-16 482.00	115 373.00
Acquisition véhicule voirie	151 900.00	151 900.00	-	-15 200.00	136 700.00
Total Mobilier, machines, véhicules	1 141 257.70	684 924.60	0.00	-101 332.00	583 592.60
Autres biens					
Elaboration PdCom	250 000.00	-	45 283.60	-	45 283.60
Communes					
4 parts COFICOGE		2 000.00	-	-	2 000.00
Propres établissements					
Part. perm. Fondation élargit rampe	1 200 000.00	1 200 000.00	-	-	1 200 000.00
Capital dotation Fondation p/log.	129 440.00	129 440.00	-	-	129 440.00
Prêt à la Fondation	1 275 000.00	1 275 000.00	-	-	1 275 000.00
Total Propres établissements	2 604 440.00	2 604 440.00	0.00	0.00	2 604 440.00
Sociétés d'économie mixte					
Actions CGN		1.00	-	-	1.00
Capital dotation S.I.		59 250.00	-	-	59 250.00
3750 actions nominatives BCGe		431 875.00	-	-	431 875.00
Actions CGN		3.00	-	-	3.00
1695 actions nominatives BCGe		200 010.00	-	-	200 010.00
Total Société d'économie mixte	0.00	691 139.00	0.00	0.00	691 139.00
Subv. invest. Communes et propres établ.					
Stade Marc-Burdet	249 550.00	166 600.00	-	-11 850.00	154 750.00
Centre sportif de la Vigne Blanche	2 099 109.23	1 070 609.23	-	-48 700.00	1 021 909.23
Subvention étanchéité parking Tuilière	119 904.00	1.00	-	-	1.00
Finan. étude + construction crèche	2 445 653.02	2 140 037.18	-	-79 260.00	2 060 777.18
Financement mobilier crèche	154 050.00	97 936.05	-	-19 260.00	78 676.05
Total Propres établissements	5 068 266.25	3 475 183.46	0.00	-159 070.00	3 316 113.46
Total patrimoine administratif	83 680 337.84	38 326 690.21	3 769 701.05	-4 940 263.11	37 156 128.15

Tableau des amortissements du patrimoine financier

Désignation	Solde au 01.01.2016	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2016
Immeubles				
Parcelle 3866 Parc des Aiglettes	300 000.00	-	-	300 000.00
Immeuble - 4 Parc des Aiglettes	729 420.30	-	-	729 420.30
Parcelle 2635 - 325 route Lausanne	1 798 816.85	-	-	1 798 816.85
Parcelles 3824 Limites (2814/5 route de Collex)	917 534.00	-	-	917 534.00
Maisons Marettes 1-A-B, Ticoquins (Dubois)	2 921 598.65	-	-	2 921 598.65
Parcelle 3855 Tuilots	1 799 682.60	-	-	1 799 682.60
Parcelle 3386 Gitana	2 557 108.95	-	-	2 557 108.95
Parcelle 2224 - 11 chemin de la Chênaie	3 888 613.00	110 632.50	-	3 999 245.50
Parcelle 3962 - 316 route de Lausanne	-	2 949 834.80	-	2 949 834.80
Parcelles 3507 et 3963 - 318 route de Lausanne	-	6 230 826.80	-	6 230 826.80
Total Immeubles	14 912 774.35	9 291 294.10	0.00	24 204 068.45
Total patrimoine financier	14 912 774.35	9 291 294.10	0.00	24 204 068.45

Comptes d'exploitation pour l'exercice 2016

Compte général Réserve des immeubles

Immeubles	Produits	Charges
Total de la réserve des immeubles au 01.01.2016	280 160.25	
Résultats d'exploitation des immeubles 2016		
Parc des Aiglettes 4	57 470.00	19 104.00
Chemin des Marettes 1 - 1A - 1B	102 042.50	30 381.44
Route de Lausanne 325	85 392.00	19 527.10
Chemin de la Chênaie 11	39 000.00	140 918.60
Route de Lausanne 316	0.00	719.25
Route de Lausanne 318	1 274.85	3 274.75
Résultat d'exploitation au 31.12.2016	285 179.35	213 925.14
Total du résultat d'exploitation au 31.12.2016		71 254.21
	285 179.35	285 179.35
Total de la réserve des immeubles au 31.12.2016	351 414.46	

Tableaux des immeubles

Parc des Aiglettes 4	
Produits	
Loyers encaissés	55 370.00
Machines à laver et séchoirs	2 100.00
Total des produits	57 470.00

Charges	
Charges courantes	15 703.55
Entretien, rénov. courants	2 261.00
Assurances	1 139.45
Total des charges	19 104.00

Résultat d'exploitation	38 366.00
--------------------------------	------------------

Ch. des Marettes 1 - 1A - 1B	
Produits	
Loyers encaissés	102 042.50
Total des produits	102 042.50

Charges	
Charges courantes	3 737.59
Entretien, rénov. courants	17 689.65
Assurances	2 236.45
Chauffage, eau, électricité	6 717.75
Total des charges	30 381.44

Résultat d'exploitation	71 661.06
--------------------------------	------------------

Route de Lausanne 325	
Produits	
Loyers encaissés	85 392.00
Total des produits	85 392.00

Charges	
Entretien, rénov. courants	13 771.70
Honoraires, frais de régie	3 919.55
Assurance	1 835.85
Total des charges	19 527.10

Résultat d'exploitation	65 864.90
--------------------------------	------------------

Chemin de la Chênaie 11	
Produits	
Loyers encaissés	39 000.00
Total des produits	39 000.00

Charges	
Charges courantes	6 917.20
Entretiens courants	4 922.30
Rénov. suppl. + extérieurs	128 359.85
Assurances	719.25
Total des charges	140 918.60

Résultat d'exploitation	(101 918.60)
--------------------------------	---------------------

Route de Lausanne 316	
Produits	
Loyers encaissés	0.00
Total des produits	0.00

Charges	
Charges courantes	0.00
Entretiens courants	0.00
Rénov. suppl. + extérieurs	0.00
Assurances	719.25
Total des charges	719.25

Résultat d'exploitation	(719.25)
--------------------------------	-----------------

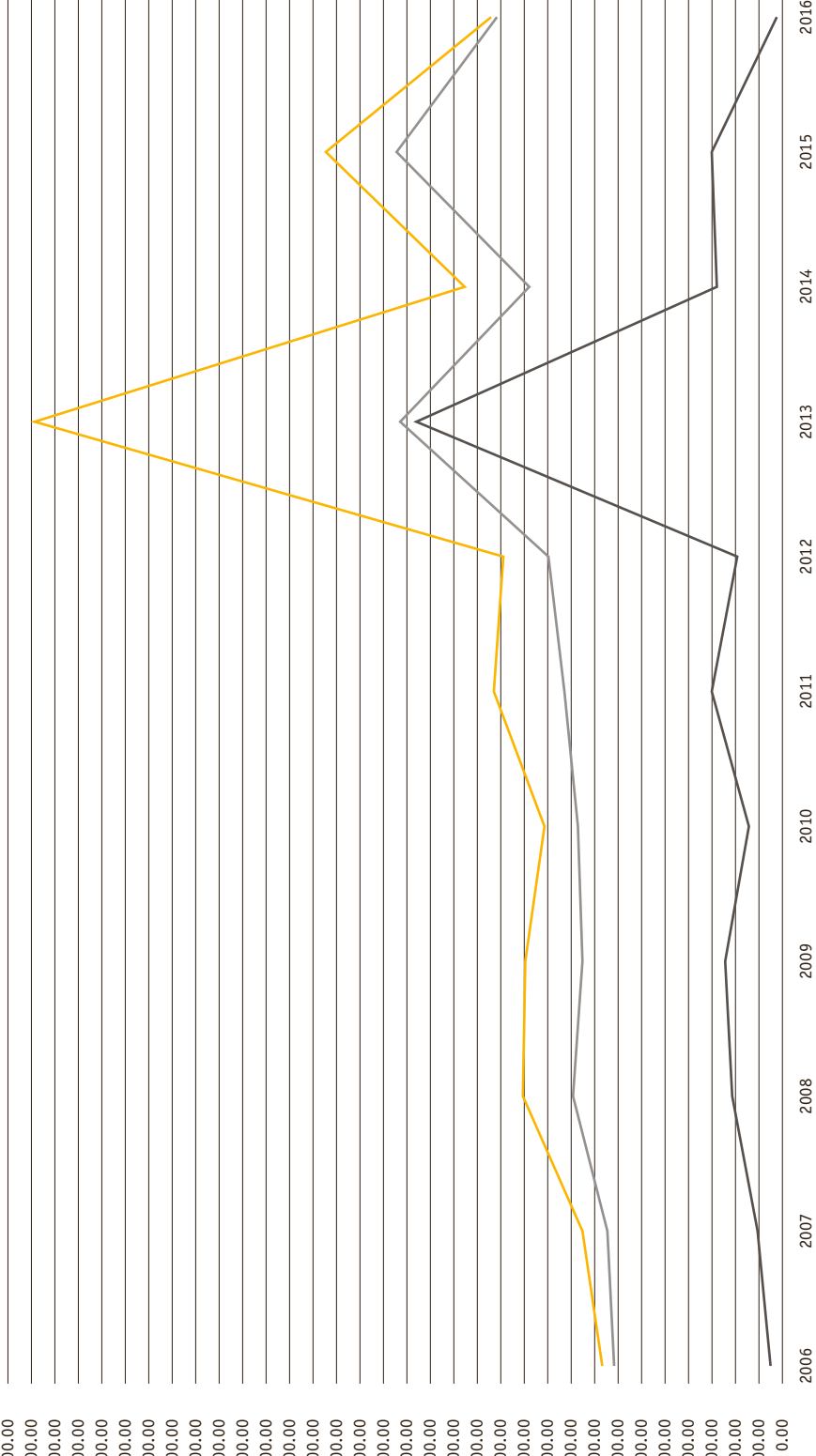
Route de Lausanne 318	
Produits	
Remboursement assurance	1 274.85
Total des produits	1 274.85

Charges	
Charges courantes	2 482.75
Entretiens courants	228.00
Rénovation	0.00
Assurances	564.00
Total des charges	3 274.75

Résultat d'exploitation	(1 999.90)
--------------------------------	-------------------

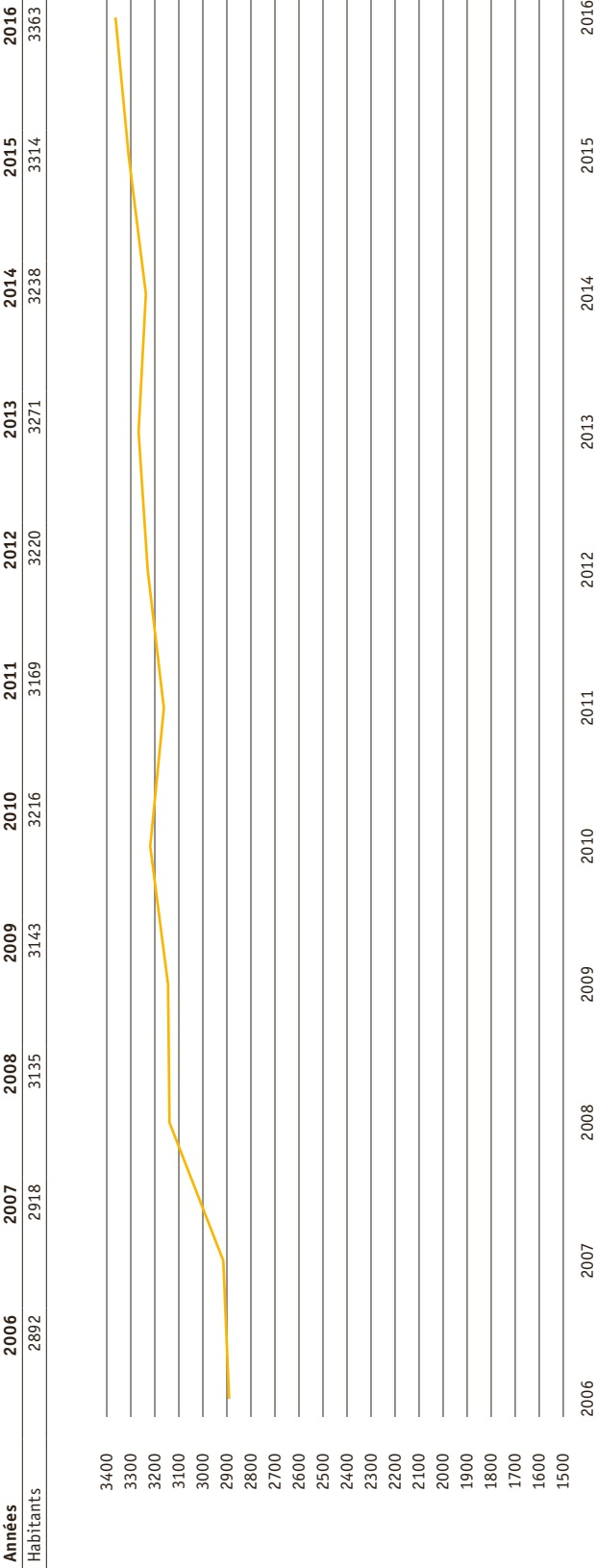
Compte de fonctionnement

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Revenus (CHF)	7 687 705.52	8 534 630.51	11 077 134.65	10 973 696.06	10 155 376.11	12 316 932.24	11 908 688.54	31 912 632.75	13 588 084.86	19 429 943.76	12 431 435.92
Charges (CHF)	7 183 182.83	7 471 376.19	8 936 453.84	8 534 354.54	8 728 350.68	9 304 268.00	9 984 610.11	16 313 762.38	10 806 990.50	16 407 450.46	12 181 510.20
Résultat (CHF)	504 522.69	1 063 254.32	2 140 680.81	2 439 341.52	1 427 025.43	3 012 664.24	1 924 078.43	15 598 870.37	2 781 094.36	3 022 493.30	249 925.72

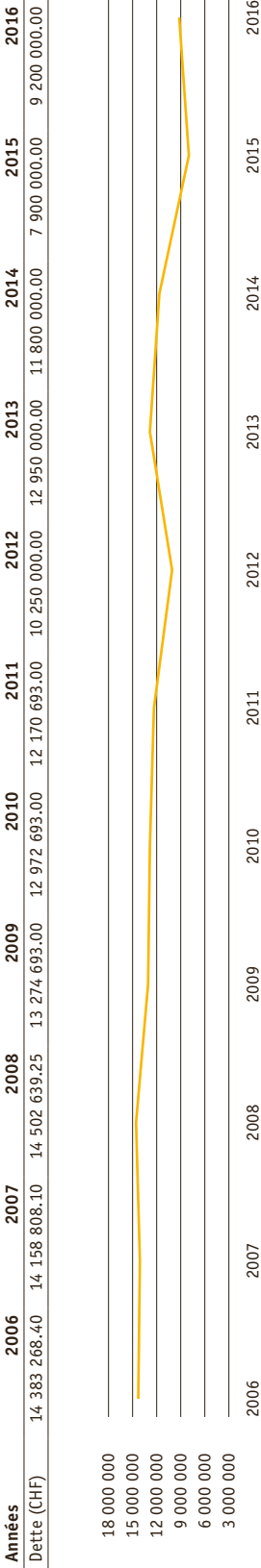


L'importante variation des courbes pour ces graphiques est due :
Concernant les revenus : à une entrée fiscale exceptionnelle et unique
Concernant les charges : à une provision pour restitution
en 2015 d'une partie du boni au Fonds de péréquation intercommunal

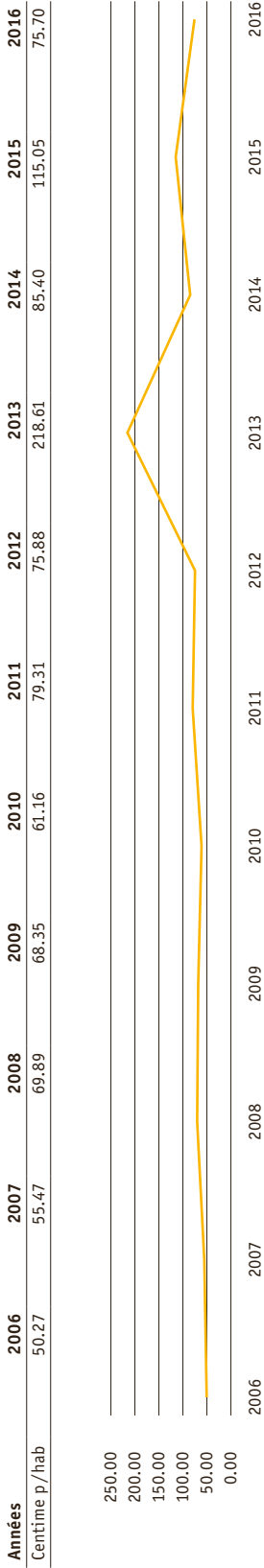
Evolution démographique



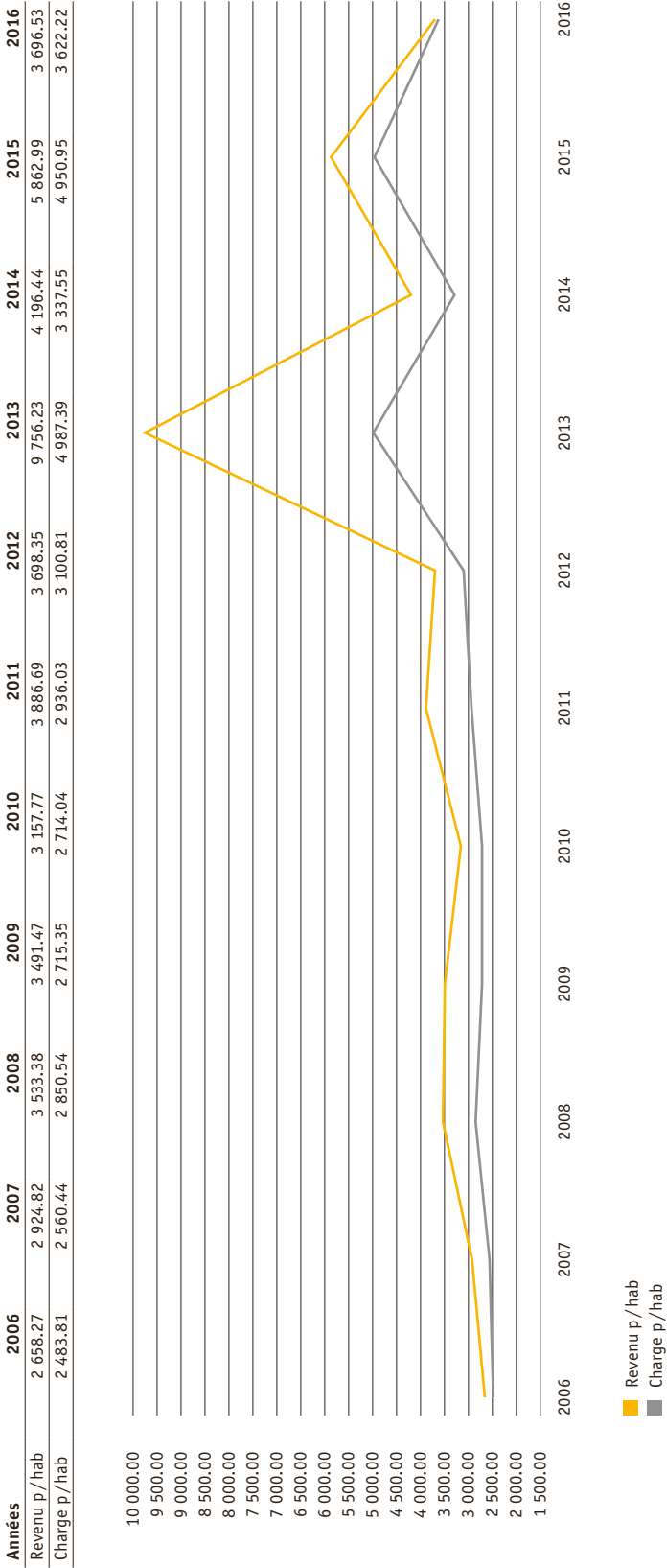
Evolution de la dette à moyen et long terme (p.a.)



Evolution du centime additionnel en francs par habitant



Evolution du revenu et de la charge en francs par habitant



BFB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérán SA
Rue de la Corratierie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal de la
COMMUNE DE BELLEVUE

Genève, le 5 avril 2017
39/gn/9

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Messieurs les Conseillers Administratifs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif. Les mandataires que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département Présidentiel, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

4.

1/18

BfB

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérán SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Corinne BANDELIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilans et comptes de fonctionnement comparés (pages 3-6)
- comptes administratifs comparés (page 7)
- tableau du mode de financement (page 8)
- engagements hors bilan (page 9)
- tableau des amortissements du patrimoine administratif (pages 10-11)
- tableau des amortissements du patrimoine financier (page 11)
- liste des vérifications effectuées (pages 12-16)
- analyse et commentaires (pages 17-18)

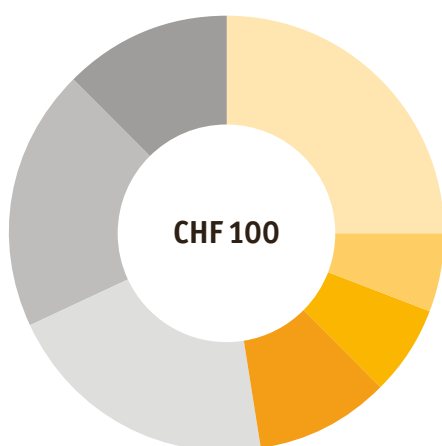
2/18

Comment les impôts sont-ils utilisés par la Commune?

Sans les amortissements complémentaires et les charges liées aux impôts

Budget 2017

Les listes de tâches par poste sont non exhaustives



■ CHF 25.19 – Administration

Conseil municipal, conseil administratif, administration générale, informatique, immeubles du patrimoine administratif.

■ CHF 5.66 – Sécurité

Sécurité publique, pompiers, contrôleurs de stationnement, protection civile, état civil.

■ CHF 6.66 – Enseignement, formation

Entretien des bâtiments scolaires, extérieurs, subventions scolaires, promotions, fête de Noël.

■ CHF 10.07 – Culture, loisirs

Manifestations diverses, fête nationale, subventions aux associations, aînés, parcs et promenades, sport, places de jeux.

■ CHF 20.54 – Social, petite enfance

Subventions Suisse et tiers-monde, aide à l'intégration, local pour les jeunes, subventions et entretien des bâtiments crèche, jardin d'enfants, restaurant scolaire, parascolaire.

■ CHF 19.48 – Routes, Trafic

Entretien des routes, des parkings, de la voirie, des véhicules, trafic régional dont: TPG - CGN - UNIRESO, Esplanade Port Gitana, Port Salaire, cours d'eaux.

■ CHF 12.40 – Protection, aménagement

Protection des eaux, fontaines, déchets, espaces chiens, Cité de l'énergie, aménagement du territoire, cimetière.



Dicastères de Monsieur Daniel Fabbi

Chers Bellevistes,

Comme je vous le révélais dans mon éditorial de l'année dernière, le Conseil administratif s'applique à préserver la qualité de vie des Bellevistes, l'esprit villageois qui règne sur le territoire et ce, malgré les projets de densification urbanistique. C'est pourquoi, en 2016, la Commune a fait l'acquisition de trois parcelles. La parcelle Beuchat, sise au 11 chemin de la Chênaie, a été achetée pour compléter les réserves foncières communales. Après un assainissement de la villa, cette dernière a été mise en location le temps de définir une stratégie d'affectation définitive du terrain selon les besoins des générations futures.

En cette période de développement soutenu de Bellevue et d'urbanisation croissante de son territoire, la volonté politique est claire : l'accès au lac est un privilège qui doit pouvoir profiter au plus grand nombre. Les plages existantes sont ainsi aménagées, animées et agrandies. Dans ce but, la Commune a acquis deux parcelles supplémentaires dans le prolongement de l'esplanade Gitana, des parcelles qui naguère faisaient partie de la propriété de la baronne de Rothschild. Cet espace sera aménagé, valorisé et rendu au public. La mairie sait déjà que les villas qui se trouvent à cet emplacement ne seront pas conservées en l'état, et travaille avec le Conseil municipal à l'élaboration de projets concernant ce patrimoine bâti.

Les aménagements routiers ont également animé mon année 2016. Citons en particulier ces aspects dans le plan localisé de quartier (PLQ) de la parcelle de Champ-du-Château, compilant les exigences communales, qui a été transmis au Canton à la fin de l'année. Pour ce qui est de la route des Romelles, des discussions se sont tenues entre la Confédération, le Canton, la Commune et les promoteurs concernant l'agrandissement du giratoire de l'autoroute, l'amélioration des accès du quartier par divers projets de mobilité douce et la mise en place d'un nouveau giratoire entre cette route et celle de Lausanne. En 2017, un mandat sera accordé à un bureau d'ingénieur pour l'élaboration du projet définitif.

La mairie poursuit ses actions quant à l'assainissement des bâtiments communaux. En 2016, ce sont les fenêtres à simple vitrage du bâtiment Colovracum, ainsi que leurs embrasures, qui ont été remplacées. Ceci afin de limiter les déperditions énergétiques. Des travaux du même ordre vont être menés à l'école Menuiserie l'année prochaine. En 2016, les écoles et nos enfants n'ont pas été oubliés puisque qu'un terrain de football synthétique a été installé à côté du terrain de basketball préexistant. Il a immédiatement été adopté par les jeunes qui le fréquentent assidument depuis !

La Commune attend l'obtention d'une autorisation de construire qui me tient particulièrement à cœur et qui représente l'aboutissement d'un travail intercommunal de longue haleine. Il s'agit de la finalisation de la boucle de chemins piétonniers, entre les routes de Rennex et de Collex. A nouveau, comme en ce qui concerne le bord du lac, il s'agit de rendre la commune aux Bellevistes, de faciliter des loisirs accessibles et sécurisés.

Le mois d'octobre 2016 a été marqué par la fin des plantations et des travaux de renaturation du Nant-des-Limites sur le tronçon chemin de la Chênaie-chemin de la Glaise, le long de la Webster University. Avec l'aide financière de la direction générale des eaux, nous avons réduit la pente en augmentant le linéaire du cours d'eau et en créant quelques courbes, protégé les berges du ruisseau à l'aide de technique de génie végétal et d'empierrement, supprimé les espèces envahissantes tels que les lauriers-cerises et les bambous, créé des zones humides, restauré le sentier pédestre Sans-Souci et bien d'autres aménagements encore. L'inauguration du lieu se tiendra dans le courant de l'année 2017 et nous espérons vous y compter nombreux.

En tant que responsable de l'administration communale, je souhaiterais clore cet éditorial avec une pensée émue pour Michèle et Bernard Tinguely qui ont choisi de prendre leur retraite au mois de décembre, après plus de 30 ans de service à la Mairie

et au service des espaces extérieurs. Je tenais à les remercier, au nom du Conseil administratif, pour leur travail et leur implication dans la vie communale durant toutes ces années. Je leur souhaite de réaliser leurs rêves et de profiter des moments à venir.

Suite au départ de Michèle, la mairie a engagé Christine Kux. Faites-lui bon accueil ! Quant à la responsabilité du service des espaces extérieurs, elle revient à Julien Saxoud qui œuvre depuis longtemps

à la bonne tenue du territoire. Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle fonction.

Finalement, je remercie mes collègues du Conseil administratif, le Conseil municipal, la direction de la Mairie et l'ensemble des employés communaux pour la qualité du travail fourni.

Daniel Fabbi

Conseiller administratif

Etat civil

Statistiques 2016

Depuis le 1er janvier 2008, l'arrondissement de l'état civil de Pregny-Chambésy regroupe les offices de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy

Etat civil de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47

1292 Chambésy

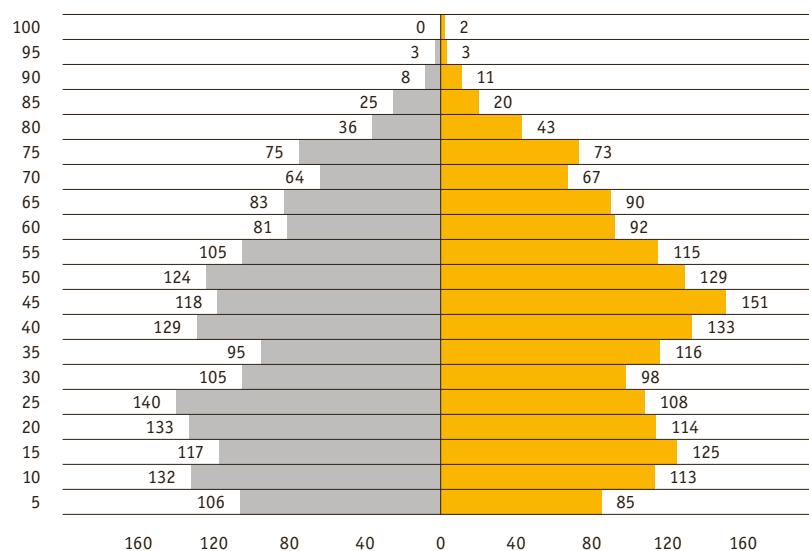
T 022 758 03 20

F 022 758 03 22

Heures d'ouverture : lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous

	Arrondissement	Bellevue
Naissances	0	0
Reconnaissances	49	7
Mariages célébrés	92	2
Partenariats	1	0
Partenariats (PACS)	1	0
Partenariats (PACS / Résiliation)	0	0
Mandats d'inaptitudes	7	1
Décès	71	5
Changements de nom	28	3
Naturalisations	326	34
Saisies faites	292	-
Actes établis	1006	-

Pyramide des âges



■ Nombre d'hommes : 1679
■ Nombre de femmes : 1688

Quelques mots au sujet de l'administration communale

Votre mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2016

A la veille de leur départ à la retraite, interview de Michèle et Bernard Tinguely



En quelle année êtes-vous arrivé(e) à la mairie/ dans la commune?

M: Le 1er mai 1984. Georges Bouvier venait d'être élu Maire. Otto Knus, secrétaire général et alors seul employé de la mairie, m'a engagée. Son charisme évident m'a tout de suite interpellée. Quelques mots échangés nous ont suffi pour savoir que nous allions nous entendre. Le binôme a tout de suite été une réussite. Mes premières tâches furent la réception, puis l'état civil et le Conseil municipal. Nous avons célébré bon nombre de mariages ensemble, puis je l'ai fait seule par la suite. Au départ de Monsieur Knus, je deviens secrétaire générale, accompagnée par un comptable et une personne de l'administration.

B: Le 1er août 1986 engagé par Monsieur Aigroz, alors adjoint. Le centre de la voirie – déjà situé au chemin du Planet – n'était alors qu'un cabanon en bois sur terre battue. Il n'y avait qu'un seul tracteur. Nous étions seulement deux personnes qui nous occupions de tous les espaces verts de la commune. Je ne compte pas les nombres d'heures passées à déneiger les routes lors de fortes neiges.

Comment était la mairie/ commune et qu'est-ce qui a changé?

M: C'était un petit village convivial où tout le monde se connaissait. On pouvait nommer chacun.

B: Il y avait à l'époque environ 1500 habitants, beaucoup moins de trottoirs, un seul immeuble qui se trouvait à la route de Lausanne et beaucoup moins de massifs floraux à entretenir.

Lorsque nous leur demandons ce qu'ils ont préféré dans leur travail, ils répondent sans hésitation «le contact avec les gens». A eux deux ils connaissent tout le monde. Même les chats et les chiens viennent saluer Bernard !

Et votre plus beau souvenir?

Les deux répondent à l'unisson qu'il s'agit de leur rencontre. Dès l'arrivée de Bernard à la voirie, ils se sont vus, ils se sont plu. Leur mariage a été officié en 1989.

Un souvenir marquant?

M: Lorsque je me suis retrouvée seule à célébrer un mariage où tous étaient éthiopiens. J'ai pu partager leurs coutumes, ce fut un beau moment.

B: Lors d'une fête du 1er août j'avais installé la veille le feu de joie. Quelqu'un l'a brûlé le soir d'avant. Cela a fait rire tout le monde, sauf moi...

Pouvez-vous nous raconter une anecdote rigolote?

M: Une future mariée, prise de panique devant tout ce qui avait été déployé pour son mariage n'est jamais venue... on vous laisse imaginer l'embarras dans l'assemblée! Cependant, les fiancés sont revenus un mois après pour se marier, mais cette fois-ci, en toute intimité.

B: Pour éviter que j'empiète avec le véhicule de la voirie sur son terrain, une habitante a accroché une clochette sur un arbre situé au bout de sa

propriété. Celle-ci devait sonner si la balayeuse venait à empiéter sur ses plates-bandes.

Comment envisagez-vous la retraite?

M et B : Nous allons voyager le plus possible tant que nous le pouvons, et improviser au gré de nos intérêts et de nos passions. Il nous tient également à cœur de prendre soin de notre adorable petite-fille et aurons évidemment plaisir à venir aux manifestations scolaires et ainsi revoir les Bellevistes. De plus, nous aurons plus de temps pour discuter !

Avez-vous un mot à ajouter?

M : J'abandonne derrière moi des centaines de personnes que je connais bien, des liens très forts avec bon nombre d'aînés et des souvenirs magiques

que je garderai toujours au fond de moi. Maintenant que les enfants que j'ai connus il y a 30 ans en mairie viennent à la réception avec les leurs, je me dis qu'il est temps que je cède ma place. Je le fais du reste le cœur léger, me souvenant que j'ai eu la chance de faire carrière à Bellevue et d'ainsi pouvoir donner à ma petite-fille le fameux chocolat qui est destiné aux petits et aussi parfois aux grands. Le flambeau est dès lors transmis !

Michèle et Bernard font partie de la commune. Difficile d'imaginer ne plus les côtoyer au quotidien. Ils manqueront à chacun, c'est indéniable. La mairie leur souhaite beaucoup de bonheur pour leur retraite.

Quelques mots au sujet des travaux

Votre mairie vous informe

Extraits des journaux communaux publiés en 2016

Assainissement des fenêtres de Colovracum

A Genève, le parc immobilier consomme la moitié de l'énergie finale utilisée et est responsable de deux tiers des émissions de CO² du canton. C'est, par conséquent, dans ce domaine que l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables ont le plus grand potentiel. A lui seul, l'assainissement des fenêtres représente une moyenne de 15% d'économie d'énergie.

D'ici le 31 janvier 2016, les propriétaires d'immeuble doivent, en application de l'article 56A du règlement d'application de la loi sur les constructions et installations diverses (RCI), assainir les fenêtres et embrasures en façade, qui présentent des déperditions énergétiques élevées, en les adaptant ou en les remplaçant. Cette mesure vise particulièrement l'assainissement des fenêtres à simple vitrage. [...]

Dans ce cadre légal, la Commune de Bellevue a décidé d'assainir les fenêtres et les portes du bâtiment de Colovracum. Comme vous le savez déjà, le Conseil municipal siège dans ce bâtiment qui date de la fin du XIX^e siècle. Les fenêtres existantes ont été remplacées en fin d'année 2015. Les portes et les fenêtres cintrées, au début de l'année 2016.

Les anciennes fenêtres comportaient un simple vitrage. Leur valeur de déperdition était de 5 W/m²K. Elles ont été remplacées par des fenêtres en chêne d'une valeur de 1.10 W/m²K. Grâce à ces travaux, le confort des utilisateurs sera amélioré: pas de sensation de paroi froide en hiver, moins de sensibilité à la bise. De plus, le bilan carbone communal sera fort d'une économie d'environ 10'000 kWh/an soit un rejet de 2 tonnes de CO² en moins dans l'air.

Exposition à la réception de la mairie

Jusqu'à cet été, venez découvrir la mini-exposition à la réception de la Mairie consacrée au nouveau plan communal et aux panneaux historiques.

Le précédent plan papier de la commune datait de 20 ans et il ne correspondait plus au profil d'une commune qui a bien évolué ces dernières années. Le plan actualisé a été distribué en tout-ménage et reste disponible gratuitement à la réception de la mairie. Il contient de nombreuses informations dont un petit plan du réseau pédestre.

Saviez-vous qu'ici...

...avant 1888, la commune, pourtant indépendante depuis 33 ans, n'avait pas de mairie et ses autorités se réunissaient chez le Maire.

«Bellevue n'est pas dans des conditions normales. Dans tout le canton, tout électeur est éligible comme maire, sauf là, car il faut avoir une maison pour recevoir le Conseil municipal et un salon pour y célébrer les mariages. Aussi s'y préoccupe-t-on, avant tout, de choisir un maire qui offre toutes ces ressources. Ce n'est pas démocratique et il convient de construire sans retard un bâtiment de mairie.»¹

L'horloge quant à elle n'a pas été construite en même temps que le bâtiment. C'est en 1902 que le clocheton de l'horloge sera érigé. Les élargissements de la route de Lucerne et les différentes affectations du rez de la mairie (poste de télégraphe remplacé par la gendarmerie en 1904/5, puis par la poste en 1961 et enfin par la banque depuis 1983) engendreront de nombreuses transformations de la partie inférieure de la façade du bâtiment.

En 1996, la salle du Conseil municipal qui trônait depuis des décennies au premier étage de la mairie est alors transférée avec ses meubles au-dessus de la salle Colovracum, l'ancienne salle de gymnastique. En 2006, la mairie sera flanquée d'une réception permettant aux personnes à mobilité réduite d'y accéder.



¹ citation du procès-verbal du Grand-Conseil genevois 2 juin 1888.

Commune de Bellevue
Rue de la Liberté 10 - 1200 Bellevue

Retrouvez cet article et bien d'autres dans la rubrique Histoire de www.mairie-bellevue.ch

Vous aurez peut-être remarqué, depuis le début de l'année, des panneaux fleurir ici et là, sur les chemins, au bord des routes. Il s'agit des « saviez-vous qu'ici... » lesquels, grâce à une photo et un peu de texte, vous font découvrir ou redécouvrir un fait marquant de l'Histoire locale. Il y en a une vingtaine, un appel indéniable à la balade pour explorer des chemins parfois mésestimés des promeneurs.

Renaturation du Nant-des-Limites

Tronçon ch. de la Chênaie-Glaise le long de Webster University



Aujourd'hui, à quelques semaines de la fin des travaux, le résultat est saisissant. A proximité de la gare Genthod-Bellevue, nous sommes plongés dans un écrin de verdure tiré de l'univers de J.R.R. Tolkien. Ou un petit air d'Irlande? Venez découvrir cet aménagement!

Les travaux de renaturation ont débuté le 14 mars dernier et se sont terminés fin juin. Les plantations seront programmées pour l'automne. La direction générale de l'eau - service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche, a participé pour montant de CHF 50'000.- à cette réalisation.

Nous vous rappelons que ce réaménagement vise à atteindre les objectifs suivants:

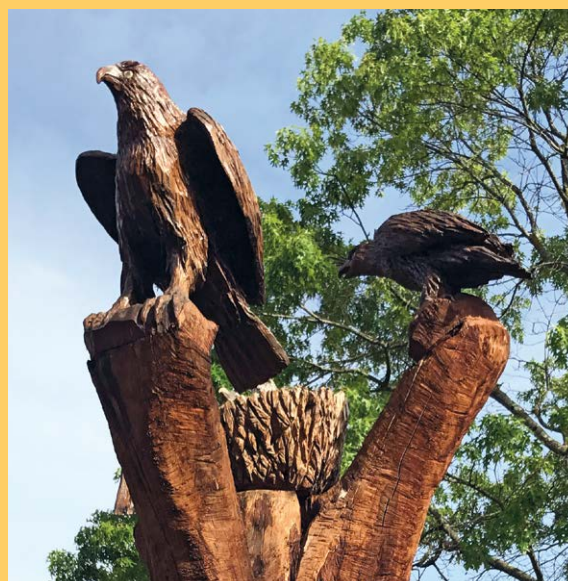
- Mise en place des seuils de calage du lit.
- Réduction de la pente en augmentant le linéaire du ruisseau et en créant quelques courbes.
- Augmentation du gabarit du cours d'eau en adoucissant la pente des talus.

- Protection des berges à l'aide de techniques de génie végétal et d'empierrement.
- Suppression des espèces envahissantes telles que les lauriers-cerise et les bambous.
- Création de zones humides (mares) pour faciliter le développement des amphibiens (crapauds communs, tritons palmés, grenouilles agiles, grenouilles rousses), des libellules et d'une flore diversifiée.
- Nettoyage du cours (les débris de béton et autres déchets seront enlevés).
- Restauration du sentier pédestre Sans-Souci.
- Mise en place de bancs forestiers.
- Maintien du tronc existant.
- Sécurisation de l'exutoire du collecteur en amont.
- Amélioration de la visibilité sur le ruisseau depuis le trottoir du chemin de la Chênaie.

La Commune remercie chaleureusement Webster University et Richemont pour leur collaboration.

Les Aiglettes sculptées

En début d'année, une petite famille d'aigles a rejoint le parc des Aiglettes. Ces rapaces ont été réalisés par Sylvio Asseo, sculpteur animalier de Puplinge. Nous le remercions pour son œuvre.



Inauguration de la remise à ciel ouvert du ruisseau Le Marquet



Le samedi 1er octobre 2016, les Communes de Collex-Bossy et Bellevue ont eu le plaisir d'inaugurer la remise à ciel ouvert du ruisseau Le Marquet, en présence de Luc Barthassat, Conseiller d'Etat, ainsi que des responsables de la Direction générale de l'eau.

Afin de fêter cette belle collaboration intercommunale, la population a été accueillie dès 10h par un café-croissant, suivi d'une visite explicative et d'une

animation nature destinée aux enfants, organisées par les responsables du projet.

Après la cérémonie officielle, un apéritif dînatoire a été partagé dans la bonne humeur et la convivialité malgré le mauvais temps.

Les travaux réalisés et menés par le service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche, ont pour but de protéger les habitations de Vireloup et Crest d'El contre les inondations. Le nouveau lit du cours d'eau permet de faire transiter les crues sans débordement, tout en offrant une succession de milieux naturels diversifiés favorables au développement de la faune et de la flore.

Pour le plaisir des promeneurs, un nouveau sentier pédestre longeant le ruisseau permet d'admirer le paysage environnant et crée le lien avec les itinéraires existants sur les territoires de Collex-Bossy et Bellevue. Ce cheminement a été sécurisé par la mise en place d'un passage piéton au niveau de Saint-Oyend.

Le lit et les berges du nouveau cours d'eau sont maintenant la propriété des communes qui en assurent désormais l'entretien.



GIC

Groupement intercommunal pour la crèche

IFB Société Fiduciaire
 Bourquin frères et Bérin SA
 Rue de la Corratene 26
 Case postale 5024
 211 Genève 11
 Suisse

tel +41 (0)22 311 36 44
fax +41 (0)22 311 45 88
e-mail contact@bfbg.ch
web www.bfbg.ch

fondée en 1892

BfB
25 ans
À vos côtés

Rapport de l'organe de révision
au Conseil intercommunal du

**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR
LA CRECHE**
Bellevue

Genève, le 9 février 2017
9/gn/14

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilans comparés, comparaison budgétaire et répartition) du Groupement intercommunal pour la Crèche pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Nous révisons à 46 effectués selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier de manière adéquate le contrôle de la qualité de la comptabilité afin d'acquiescer à l'objectif de la profession, à savoir de fournir des comptes annuels fiables et conformes aux normes comptables applicables. Nous avons révisé les comptes annuels de 10 entreprises de services, 10 entreprises de commerce de détail et 10 entreprises industrielles. Les comptes annuels présentés des entreprises fournies dans ceux-ci en précedant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont les entreprises appliquent les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives prises en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales.

BFB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérin SA

André TINGUYELY
Expert-réviseur agréé

Corinne BANDELIER
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

Annexes :
Comptes annuels comprenant :
• bilans comparés
• comparaison budgétaire et

1/4

1

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2016
GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU BÂTIMENT DE LA CRECHE (GIC)

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Explication des charges : directement dans la comparaison budgétaire

•

•

•

Le compte de fonctionnement 2016 totalise CHF 117'845.50 aux charges, couvert d'une part par les revenus pour un montant de CHF 112'964.50, d'autre part avec la participation des communes au prorata du nombre de places attribué en 2016, à raison de CHF 4'881.00, selon le tableau de répartition inséré dans la comparaison budgétaire.

Cet excédent de charges, non prévu dans le budget 2016, provient essentiellement de l'entretien du bâtiment et des honoraires de révision concernant l'Association de la crèche et Pop E Poppa.

BILAN

Le total de CHF 11'410.70 à l'actif du bilan comporte : le solde bancaire du compte de « fonctionnement », l'impôt anticipé reporté 2015 et des recettes transitoires de location de parking.

Investissement : Au vu de la décision du 28 juin 2013 approuvant la délibération du Conseil municipal de la Commune de Bellevue, ayant pour objet :

« - la cession de 1465 m² de la parcelle N° 3865 en droit de superficie au Groupement intercommunal du bâtiment de la crèche (GIBC), représentant la surface de l'emprise du bâtiment de la crèche pour un montant annuel de 58 200 F et pour une durée de 30 ans, selon le plan de mutation N° 5/2011 établi par le bureau de géomètres officiels Ney & Humi SA (version 11 octobre 2012). »

Le Conseil d'Etat a décidé en date du 8 mai 2013, d'accepter la modification de l'article 34 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RC - B 6 05). Des lors, le GIBC ne doit présenter dans ses comptes les installations à l'actif du bilan, avec en déduction, les subventions d'investissement versées par les communes.

Le total de CHF 11'410.70 au passif du bilan comporte : CHF 16'291.70 de passif transitoire relatif à des factures de fonctionnement et - CHF 4'881.00 de soldes dus par les communes concernant l'excédent de charges fonctionnement.

Bellevue, le 07 février 2017 - cma

GICORD

Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac

berney associés

Page 2.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels du GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE COMPOSTAGE DE LA RIVE-DROITE DU LAC pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

BERNEY & ASSOCIES SA
Société Fiduciaire


Frédéric BERNEY
Expert-reviseur agréé


Sébastien BRON
Expert-reviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes : comptes annuels (bilan et comptes de fonctionnement)

berney associés

Genève, le 27 mars 2017

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE COMPOSTAGE DE LA RIVE-DROITE DU LAC, BELLEVUE, POUR L'EXERCICE 2016

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle et conformément à notre mandat, nous avons vérifié les comptes annuels du GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE COMPOSTAGE DE LA RIVE-DROITE DU LAC pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Comité

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels, ainsi que de la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement de comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'organe de contrôle, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'organe de contrôle prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour décrire les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

berney & associés sa
société fiduciaire

8, rue du rent
case postale 6238
1211 Genève 6
+41 22 234 59 00
+41 22 234 59 01

4, rue Jolimont
case postale 16
1002 Jussy
+41 22 234 59 00
+41 22 234 59 01

32, bd de préville
case postale 16
1951 Yverdon
+41 27 227 75 40
+41 27 227 75 41

18, rue Jean-Baptiste
case postale 1103
1951 Yverdon
+41 27 227 75 40
+41 27 227 75 41

1, rue Arthur Schopenhauer
case postale 264
1955 Moudon
+41 26 254 59 00
+41 26 254 59 05

berneyassociés.ch

 **CANTON
VAUD**
Crosne Horwath

Stade Marc-Burdet

Groupement intercommunal stade Marc-Burdet



Global Audit Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil intercommunal du
GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC-BURDET
COLLEX-BOSSY

Genève, le 8 février 2017

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) du GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC-BURDET, Collex-Bossy pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil du groupement intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Global Audit Services SA


Roger Mary Garcia Cabrini
Expert réviseur agréé


Robert Grinmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes : comptes annuels

Rue des Pierres-du-Nilon 17 • CH-1207 Genève • T +41 (0)22 737 0150 • F +41 (0)22 737 0151 • info@gas-sa.ch • www.gas-sa.ch
Membre de GAS@easycorner.ch et Amis@EASycorner.ch | Suisse
TVA n° CHE-100.385.732 TVA



Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

Rapport de gestion, exercice 2016

Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 22ème exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyers correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier se présente comme suit:

Appart. Nb. de pièces	2	3	4	4 ½	5	5 ½	6	6 ½	7	Tot.
Route de Lausanne	5	5	6		14		2		2	34
Chemin de la Roselière		4	19	1	9					33
Chemin des Aiglons				2		2		4		8
Chemin des Marettes		2	10		5		8			25
Totaux	5	11	35	3	28	2	10	4	2	100

Arcades Parkings	Arcades	Parking intérieur	Parking extérieur
Route de Lausanne	9	25	
Chemin de la Roselière		33	21
Chemin des Aiglons		15	
Chemin des Marettes		56	
Totaux	9	129	21

Faits marquants en 2016

Renouvellement du Conseil de Fondation

Selon les statuts de la Fondation, les membres du Conseil sont désignés pour une durée identique à celle du Conseil municipal et celle-ci débute le premier janvier de l'année suivant le début de chaque législature communale. C'est donc en janvier 2016 que le Conseil a été renouvelé avec la composition suivante:

Désignés par le Conseil administratif:

- Jean-Marc Carrillo
- Bernard Taschini

Désignés par le Conseil municipal:

- Véronique Barbey
- Yvette Clivez Beetschen
- Isabelle Garcia Gill
- Anne-Catherine Hurny
- Grégoire Métayer
- Raphaël Petite
- Mylène Schopfer Sandoz

Projet de construction aux Tuilots

La Fondation avait lancé en 2014 un concours d'architecture pour la construction d'un immeuble au chemin des Tuilots (sur la parcelle n°3855, d'une surface au sol de 5125 m²).

Ce projet porte sur 40 logements, d'une surface totale de 3780 m², répartis comme suit: 2 appartements de 2 pièces, 19 appartements de 3 pièces, 17 appartements de 4 pièces et 2 appartements de 5 pièces.

A noter que 2 logements de 2 pièces et 6 logements de 3 pièces sont regroupés au sein d'un «appartement communautaire» et se partagent une cuisine et un espace commun.

S'agissant d'une zone de développement, le projet est soumis aux règles de la loi générale sur les zones

de développement qui définit notamment les types de logements. Il est prévu 25% de logements mixtes selon la loi générale sur le logement (LGL) et 25% de logements mixtes régis par la loi sur les logements d'utilité publique (LUP).

Les logements mixtes LGL ou LUP sont respectivement soumis à un contrôle des loyers et normes d'habitation sur 25 et 50 ans. La mixité reposera sur le pourcentage de personnes respectant les barèmes d'attribution (revenu).

Les 50% restant en zone de développement locatif peuvent être un peu plus chers et ne sont pas soumis au contrôle de l'Office cantonal du logement et de la planification financière, si ce n'est pour les loyers abusifs. Autant dire que cela ne concernera pas la fondation.

La demande d'autorisation de construire a été déposée en mai, après que l'Office fédéral des routes ait donné son autorisation pour l'accès au parking par la route des Romelles.

En fin d'année, le projet a été légèrement modifié à la demande de la commission d'architecture. Un logement a dû être supprimé et remplacé par une surface commerciale (bureau/atelier).

Affaire Schwertzfeger

L'entreprise Schwertzfeger s'était désistée en 2012, peu de temps avant la fin des travaux des immeubles au chemin des Marettes, causant un important préjudice à la Fondation. En 2016, face aux frais déjà engagés et à l'incertitude quant à l'issue du litige, un accord est intervenu. La société Schwertzfeger a finalement versé CHF 30'000.-. Compte tenu des frais d'avocat et de justice, la perte est de CHF 6000.- et le préjudice demeure (évalué à l'époque à environ CHF 100'000.-).

Changement de régie

Suite à un appel d'offres ouvert selon les règles de l'accord intercantonal sur les marchés publics, la Fondation a retenu la régie Burger qui a commencé son mandat depuis le 1er juillet 2016.

Pour cet appel d'offres, la Fondation a pu compter sur l'appui de son ancien vice-président Gérald Rueggsegger.

Depuis la reprise du mandat par la régie Burger, le bureau et le conseil ont eu l'occasion de lui exprimer leur satisfaction, à la fois pour la gestion de la transition et pour le suivi des dossiers.

Comptes 2016 et projet de budget 2017

Ce rapport de gestion présente et commente :

1. Les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
2. Le compte de pertes et profits 2016 ;
3. Le bilan au 31 décembre 2016 ;
4. Le rapport de révision ;
5. Le budget des dépenses et recettes pour 2017.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion a été soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la Commune.

Afin de faciliter la lecture du rapport, les sommes sont arrondies à la dizaine la plus proche.

Immeubles 331-339 route de Lausanne



Ce groupe d'immeubles, face au lac et intégrant en arcade plusieurs commerces, a enregistré en 2016 des recettes locatives pour un montant de CHF 806'630.-. Ces recettes locatives sont en légère baisse par rapport à l'année précédente (-0.3%). Les frais de réparations/rénovations ont sensiblement diminués, puisqu'il y a eu peu de changements de locataires, passant de CHF 163'360.- à CHF 26'940.- (-84.5%).

Les charges d'exploitation (CHF 172'000.-) ont donc pratiquement diminué de moitié par rapport à 2015 (CHF 315'510.-).

Pour mémoire, d'importants travaux avaient été entrepris au cours de la précédente décennie pour entretenir cet immeuble (notamment façades) et en améliorer le confort par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles).

Cette année une étude a été entreprise pour la rénovation des allées. Différents travaux sont planifiés pour 2017 - 2018.

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces appartements sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois. Le Conseil entend toutefois harmoniser les loyers qui, au fil des ans, ont évolué différemment selon les baux et les rénovations. L'adaptation prendra en compte les éventuelles rénovations des salles de bain et des cuisines.

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de contribuer au maintien des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village et entend améliorer leur attractivité. Toutefois, il n'est pas toujours aisé de trouver des commerçants répondant à ces critères.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles après impôts et dotations aux provisions destinées à des travaux de rénovation s'élève à CHF 296'540.-.

Immeubles 50-58 chemin de la Roselière

En 2016, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à CHF 579'900.-. L'état locatif étant fixé par l'office du logement, il est quasi identique à l'année précédente.

Les charges d'exploitation ont pratiquement retrouvé un niveau normal après les travaux de la toiture, dont certaines factures avaient été payées en 2015. Ces charges s'élèvent à CHF 250'420.-, contre CHF 659'490.- en 2015, soit une baisse de 62%.

Compte tenu des résultats négatifs en 2014 et 2015, l'Office du logement et de la planification foncière sera saisi d'une demande d'adaptation des loyers.



Après 15 ans d'exploitation, ce bâtiment a également nécessité des travaux de rafraîchissement plus importants lors des changements de locataires.

Quant aux charges financières, elles sont pratiquement inchangées puisqu'un emprunt à échéance fixe avait été conclu et que celui-ci court jusqu'en 2019 pour une partie et 2025 pour le solde.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles est à nouveau positif et s'élève à CHF 79'970.-.

Immeubles 6-8 chemin des Aiglons



La Fondation est propriétaire des huit appartements réalisés par la Commune dans ces deux allées. Les autres locaux (dont les classes d'école) appartiennent à la Commune. La répartition des différents postes des charges d'exploitation entre propriétaires est traitée

par convention à l'instar d'une gestion en propriété par étages.

Les rentrées locatives s'élèvent à CHF 294'280.-, soit une légère baisse de CHF 3530.- (- 1.1%).

Les charges d'exploitation ont augmenté de 15%, essentiellement sur le poste des réparations. Celui-ci passe de CHF 14'520.- à CHF 31'930.-.

A noter le renouvellement en cours d'année du crédit hypothécaire pour cet immeuble. Le taux est passé de 3.38 à 0.75%, ce qui explique la baisse des charges financières.

Le résultat après impôts présente un solde positif de CHF 107'690.-.

Immeubles 3 - 5 chemin des Marettes



Ces deux immeubles sont en location depuis l'été 2012. En 2016, les produits se sont élevés à CHF 706'460.-, en augmentation de CHF 6240.-. L'état locatif global s'élève à quelques CHF 710'000.-, y compris les places de parking qui sont désormais toutes louées.

Les charges d'exploitation sont passées de CHF 141'630.- à CHF 146'780.- soit une augmentation de 3.8%, essentiellement à cause des réparations courantes.

Concernant les charges financières, elles sont stables. La Fondation a souscrit un prêt de 9 millions pour une durée de 15 ans et 1 million pour 10 ans.

Ce prêt bénéficie d'un cautionnement simple de la Commune.

Le résultat brut d'exploitation est de CHF 320'320.-, soit un résultat net après impôts de CHF 303'880.-.

Projet chemin des Tuilots

Depuis 2015, diverses charges sont comptabilisées pour ce projet. Il s'agit uniquement des charges d'administration liées à l'élaboration de ce dossier.

En 2016, ces charges se sont élevées à CHF 34'990.-, alors que les investissements représentent déjà CHF 1'174'460.-. Ces derniers correspondent aux honoraires des architectes et des différents mandataires.

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2015

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à CHF 2'387'270.- (un montant pratiquement stable par rapport à 2015, si l'on ne tient pas compte d'une subvention extraordinaire).

Les charges d'exploitation diminuent sensiblement (- 44.1%) par rapport à l'exercice précédent; elles s'élèvent à CHF 674'050.-. Cette diminution provient principalement de la fin des travaux de réparation du toit de l'immeuble sis au chemin de la Roselière.

Concernant les emprunts, depuis 2015 un prêt sur les immeubles de la rue de Lausanne a été accordé par la Commune pour un montant de CHF 1'275'000.- à 0.9%. En outre, le prêt de la BCGE d'un montant de CHF 3'060'000.- concernant les Aiglons, arrivé à échéance en juin 2016, a été renouvelé pour 10 ans à 0.75%. De manière générale, la plupart des emprunts de la Fondation porte essentiellement sur du moyen et long terme afin de garantir la stabilité des charges financières.

En 2016, le total des charges financières a baissé et s'élève à CHF 642'480.- (- 50'380.-), pour un total

de fonds étrangers de CHF 25'341'430.-. Le taux moyen des intérêts s'élève donc à 2.54%.

Les frais d'administration de la Fondation sont relativement stables. Ils s'élèvent pour 2016 à CHF 93'390.- contre CHF 88'000.- l'an dernier. Le montant total dans les comptes s'élève à CHF 62'690.-, car il prend en compte le remboursement de la partie adverse dans le litige Schwertfeger, y compris une avance de frais de justice.

Le résultat global d'exploitation (après impôts) se monte à CHF 152'310.-. Ce montant prend en compte plusieurs nouvelles provisions, dont une pour le projet des Tuilots de CHF 600'000.-.

Les amortissements des dettes à long terme s'élèvent à CHF 120'860.- et sont directement comptabilisés au passif du bilan.

Le rendement de l'ensemble de nos immeubles (résultat d'exploitation) par rapport aux fonds propres et aux fonds étrangers est de 3.03%, en nette augmentation. Ce taux était descendu à 1.63% à cause de la réparation de toit de l'immeuble sis au chemin de la Roselière.

Bilan au 31 décembre 2015

A l'actif, pour le projet des Tuilots, les honoraires des architectes et des autres mandataires ont été activés. A fin 2016, le montant enregistré au bilan s'élève à CHF 1'174'460.- (contre CHF 551'200.- à fin 2015) soit une augmentation de CHF 623'260.-. Avant le début des travaux prévus pour l'été 2017, le montant total des investissements immatériels (honoraires) pour ce projet devrait se situer à près de 1.5 million de francs.

Au passif, les dettes à moyen et long terme baissent de CHF 120'860.- pour s'élever au total à CHF 25'305'820.-. Les provisions ont varié: celles pour de futurs travaux s'élèvent désormais à CHF 1'170'000.- alors que celles pour le projet des Tuilots sont désormais de 2.845 millions (+ 600'000.-).

Le rapport fonds propres/fonds étrangers augmente pour la 2ème année consécutive et s'établit, à 28.3% (par rapport à 26.3% en 2015,) sur la base des engagements financiers globaux s'élevant à CHF 35'358'320.-.

Budget 2016

Ce chapitre présente les principaux éléments du budget 2017.

1. Route de Lausanne 331 - 339

- Recettes locatives: CHF 810'000.-
- Remplacement de cuisines ou salles de bain: CHF 100'000.-
- Travaux de rénovation: CHF 500'000.-
- Prévision d'un résultat d'exploitation: CHF 250'000.-

2. Chemin de la Roselière 50 - 58

- Recettes locatives inchangées, de l'ordre de CHF 580'000.-
- Divers travaux de réparation: CHF 100'000.-
- Prévision d'un résultat d'exploitation de l'ordre de CHF 100'000.-

3. Chemin des Aiglons 6 - 8

- Recettes locatives inchangées, de l'ordre de CHF 300'000.-
- Peu de changement des charges d'exploitation.
- Prévision d'un résultat d'exploitation positif de CHF 100'000.-

4. Chemin des Marettes

- Recettes locatives de CHF 700'000.-
- Les charges d'exploitation sont estimées à CHF 150'000.-
- Prévision d'un résultat d'exploitation positif brut de CHF 300'000.-

5. Projet chemin des Tuilots

- Charges liées au projet (honoraires des architectes et autres mandataires) de CHF 500'000.-. Selon la date de début des travaux, les investissements pourront s'élever à environ 2 millions de francs.

La régie

Les immeubles appartenant à la Fondation ont été gérés, depuis 1997, par la CGi Immobilier SA, devenue M3. Son mandat a été renouvelé pendant l'été 2012 suite à un premier appel d'offres conduit selon les dispositions de la législation sur les marchés publics. Un nouvel appel d'offres a été lancé au début 2016 pour ce mandat.

Comme déjà indiqué dans ce rapport, le mandat a été confié à l'agence immobilière Rodolphe Burger SA.

La Fondation est régulièrement en contact avec la direction et les collaborateurs en charge de la gestion, de la location, des travaux, de la comptabilité afin d'assurer la bonne gestion du parc immobilier et bénéficier des prestations répondant aux besoins de nos locataires. Des séances de coordination ont lieu chaque trimestre.

Si la Fondation souhaite demeurer proche des Bellevistes, elle veille cependant à la bonne gestion de la relation locataires-régie. Ainsi, la Fondation tient à ce que toute demande de travaux ou de location d'appartements, d'arcades ou de places de parc soit adressée à la régie. Cette dernière tient notamment à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Afin d'assurer la prise de contact avec les candidats lors de vacances d'appartement, il est demandé aux candidats de renouveler ou confirmer chaque année les informations les concernant.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Anne Dufour, secrétaire administrative.

Les organes de la Fondation

Depuis janvier 2016, le Conseil de Fondation est composé des personnes suivantes :

- Bernard Taschini (président, membre du Bureau)
- Anne-Catherine Hurny (vice-présidente, membre du Bureau)
- Jean-Marc Carrillo (membre du Bureau)

Commission d'attribution des logements

- Raphaël Petite (président de la commission)
- Isabel Garcia Gill
- Grégoire Métayer

Commission des travaux

- Véronique Barbey (présidente de la commission)
- Yvette Clivaz Beetschen
- Mylène Schoper-Sandoz

Conformément aux statuts, les membres ont été désignés par le Conseil administratif (2 membres) et le Conseil municipal (7 membres).

Le Conseil a tenu 5 séances au cours de l'exercice écoulé. Il est l'organe décisionnaire de la Fondation.

Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

En 2016, la commission a procédé à l'attribution de 4 appartements. Les critères d'attribution privilégient toujours le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable. Par ailleurs, une arcade était disponible pendant le dernier trimestre, mais le Conseil a préféré attendre dans l'espoir de pouvoir accueillir un commerce de proximité.

La commission des travaux doit veiller au maintien du patrimoine immobilier de la Fondation. A cet effet, elle apprécie en permanence l'état des immeubles comme des aménagements extérieurs et propose au Conseil la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification. En 2016, elle a ainsi proposé la rénovation des allées des immeubles de la rue de Lausanne que le Conseil a validé.

Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation.

La Fiduciaire CF Compagnie fiduciaire de révision SA est l'organe de vérification des comptes.

Bilan au 31 décembre 2016

Actif

	Au 31.12.2016	%	Au 31.12.2015	Ecart	%
Disponible					
Caisse	236.60	0.00	236.60	0.00	0.00
BCGe c/c E 3203.98.39	186 498.94	0.53	498 860.70	-312 361.76	-62.62
U.B.S. c/c n°443793.00 F	809.95	0.00	894.20	-84.25	-9.42
Burger/CGi Immobilier	516 871.01	1.46	501.45	516 369.56	0.00
	704 416.50	1.99	500 492.95	203 923.55	40.74
Réalisable à court terme					
Impôt anticipé à récupérer	0.00	0.00	822.45	-822.45	-100.00
	0.00	0.00	822.45	-822.45	-100.00
Réalisable à long terme					
BCGe - Avance ferme - 5023.75.18	1.00	0.00	97.00	-96.00	-98.97
	1.00	0.00	97.00	-96.00	-98.97
Dépôts et consignations					
Dépôts et consignations	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00
	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00
Actifs de régularisation					
Actifs transitoires	12 056.60	0.03	38 294.75	-26 238.15	-68.52
Loyers à recevoir	7 517.00	0.02	6 223.00	1 294.00	20.79
	19 573.60	0.06	44 517.75	-24 944.15	-56.03
Immobilisations immeubles					
Route de Lausanne 331 à 339	5 240 685.25	14.82	5 240 685.25	0.00	0.00
Ch. de la Roselière 50 - 58	11 150 736.44	31.54	11 150 736.44	0.00	0.00
Ch. des Aiglons 6 - 8	3 104 000.00	8.78	3 104 000.00	0.00	0.00
La Tuilière - parcelle	1 250 000.00	3.54	1 250 000.00	0.00	0.00
Ch. des Marettes	12 714 351.67	35.96	12 714 351.67	0.00	0.00
Les Tuilots - travaux en cours	1 174 458.20	3.32	551 202.05	623 256.15	113.07
	34 634 231.56	61.99	34 010 975.41	623 256.15	1.83
Total actif	35 358 322.66	64.04	34 557 005.56	801 413.10	2.32

Bilan au 31 décembre 2016

Passif

	Au 31.12.2016	%	Au 31.12.2015	Ecart	%
Passifs de régularisation					
Passifs transitoires	35 617.32	0.10	43 559.60	-7 942.28	-18.23
Loyers payés d'avance	0.00	0.00	22 195.50	-22 195.50	-100.00
	35 617.32	0.10	65 755.10	-30 137.78	-45.83
Exigible à long terme					
Lausanne - BCGe - Hypoth. 1er rang - C 2003.47.15 - 2.85% - 20.05.19	1 600 000.00	4.53	1 600 000.00	0.00	0.00
Roselière - UBS - Hypoth. 1er rang - 443793.H1X - 2.65% - 18.02.19	7 404 815.00	20.94	7 491 675.00	-86 860.00	-1.16
Roselière - BCGe - Hypoth. 2ème rang - Z 3243.51.61 - 2.99% - 08.05.25	2 000 000.00	5.66	2 000 000.00	0.00	0.00
Aiglons - BCGe - Hypoth. 1er rang - R 3292.98.19 - 0.75% - 15.06.26	3 026 000.00	8.56	3 060 000.00	-34 000.00	-1.11
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5025.36.11 - 2.576% - 31.01.26	2 000 000.00	5.66	2 000 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5027.76.49 - 2.621% - 30.06.26	2 500 000.00	7.07	2 500 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5030.65.41 - 2.744% - 31.12.26	2 500 000.00	7.07	2 500 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5033.49.95 - 2.793% - 30.06.27	2 000 000.00	5.66	2 000 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5043.03.07 - 2.270% - 31.12.24	1 000 000.00	2.83	1 000 000.00	0.00	0.00
Lausanne - Commune de Bellevue - 15.06.15	1 275 000.00	3.61	1 275 000.00	0.00	0.00
	25 305 815.00	71.57	25 426 675.00	-120 860.00	-0.48
Total des fonds étrangers	25 341 432.32	71.67	25 492 430.10	-201 324.67	-0.79
Fonds propres					
Provision p/travaux d'entretien et de réparations	1 170 000.00	3.31	970 000.00	200 000.00	20.62
Provision p/amortissement futur	800 000.00	2.26	800 000.00	0.00	0.00
Projet de constructions futures Les Tuilots	2 845 000.00	8.05	2 245 000.00	600 000.00	26.73
	4 815 000.00	13.62	4 015 000.00	800 000.00	19.93
Capital	820 011.91	2.32	820 011.91	0.00	0.00
Participation Commune de Bellevue	1 500 000.00	4.24	1 500 000.00	0.00	0.00
P. & P. reportés	2 729 563.55	7.72	2 676 999.19	52 564.36	2.66
Résultat de l'exercice	152 314.88	0.43	52 564.36	99 750.52	16.83
	5 201 890.34	14.71	5 049 575.46	152 314.88	3.02
Total des fonds propres	10 016 890.34	28.33	9 064 575.46	952 314.88	10.51
Total passif	35 358 322.66	100.00	34 557 005.56	750 990.21	2.17

Pertes et profits au 31 décembre 2016

	Au 31.12.2016	%	Au 31.12.2015	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Lausanne - loyers	806 629.25	33.79	809 348.90	32.98	-2 719.65	-0.34
Roselière - loyers	579 904.50	24.29	579 331.00	23.61	573.50	0.10
Aiglons - loyers	294 278.00	12.33	301 518.00	12.29	-7 240.00	-2.40
Marettes - loyers	706 462.50	29.59	700 227.50	28.53	6 235.00	0.89
	2 387 274.25	100.00	2 390 425.40	97.40	-3 151.15	-0.13
Produits exceptionnels						
	0.00		63 733.00	2.60	63 733.00	0.00
Total des produits	2 387 274.25	100.00	2 454 158.40	100.00	60 581.85	2.47
Charges d'exploitation immeubles						
Lausanne - Frais d'exploitation et d'entretien courant	-171 997.61	7.20	-309 414.20	12.61	137 416.59	-44.41
Lausanne - Frais de rénovation	0.00	0.00	-4 092.50	0.17	4 092.50	0.00
Roselière - Frais d'exploitation	-250 419.60	10.49	-659 492.30	26.87	409 072.70	-62.03
Aiglons - Frais d'exploitation	-104 840.73	4.39	-91 358.55	3.72	-13 482.18	14.76
Marettes - Frais d'exploitation	-146 788.54	6.15	-141 629.74	5.77	-5 158.80	3.64
	-674 046.48	28.23	-1 205 987.29	49.14	531 940.81	-44.11
Charges financières						
BCGe - Avances fermes Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00		
Lausanne - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	1.91	-45 600.00	1.86	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	0.00	0.00	-5 391.05	0.22	5 391.05	-100.00
Lausanne - BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	0.00	0.00	-2 714.15	0.11	2 714.15	-100.00
Lausanne - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	-11 475.01	0.48	-6 305.15	0.26	-5 169.86	0.00
Roselière - UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-200 957.40	8.42	-202 739.75	8.26	1 782.35	-0.88
Roselière - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	2.50	-59 800.00	2.44	0.00	0.00
Aiglons - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-60 442.65	2.53	-106 104.90	4.32	45 662.25	-43.04
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.000.000	-51 520.00	2.16	-51 520.00	2.10	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.500.000	-65 525.00	2.74	-65 525.00	2.67	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.500.00	-68 600.00	2.87	-68 600.00	2.80	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.000.000	-55 860.00	2.34	-55 860.00	2.28	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/1.000.000	-22 700.00	0.95	-22 700.00	0.92		
	-642 480.06	26.43	-692 860.00	27.98	50 379.94	-7.27
Résultat d'exploitation	1 070 747.71	-44.85	555 311.11	-22.63	515 436.60	92.82
Frais d'administration						
Salaires	-61 422.40	2.57	-37 392.90	1.52	-24 029.50	64.26
Charges sociales	-6 924.40	0.29	-4 537.75	0.18	-2 386.65	52.60
Frais Conseil/Bureau/commissions	-18 622.35	0.78	-23 438.30	0.96	4 815.95	-20.55
Frais de secrétariat	-180.00	0.01	-232.75	0.01	52.75	-22.66
Comptabilité et divers	-5 898.50	0.25	-6 242.50	0.25	344.00	-5.51
Intérêts et frais bancaires	-338.25	0.01	-341.80	0.01	3.55	-1.04
Honoraires - litige	30 700.00	-1.29	-15 815.10	0.64	46 515.10	
	-62 685.90	3.91	-88 001.10	2.94	25 315.20	-28.77
Produits exceptionnels hors période	0.00	0.00	10 383.00	-0.42	-10 383.00	0.00
Résultat exploitation immeubles	1 008 061.81		477 693.01		530 368.80	111.03
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-200 000.00	8.38	-100 000.00	4.07	-100 000.00	100.00
Attribution provision p/réalisation du projet La Tuilière	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	0.00	0.00	-100 000.00	4.07	100 000.00	-100.00
Attribution projet de constructions futures	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution projet de constructions futures Les Tuilots	-600 000.00	25.13	-400 000.00	16.73	-200 000.00	0.00
Dissolution de provision	0.00	0.00	250 000.00	-10.19	-250 000.00	-100.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	-779.33	0.03	2 953.60	-0.12	-3 732.93	0.00
Résultat avant impôts	207 282.48		130 646.61		76 635.87	58.66
Impôts	-54 967.60	2.30	-78 082.25	3.18	23 114.65	-29.60
Résultat après impôts	152 314.88	-6.38	52 564.36	-2.14	99 750.52	189.77

Produits et charges d'exploitations immeubles globaux

	Au 31.12.2016	%	Au 31.12.2015	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	2 377 657.25	99.60	2 405 397.90	100.63	-27 740.65	-101.17
Loyers à recevoir	7 517.00	0.31	6 223.00	0.26	1 294.00	-82.79
Loyers reçu d'avance	0.00	0.00	-22 195.50	-0.93	22 195.50	
Buanderie à recevoir	2 100.00	0.09	1 000.00	0.04	1 100.00	-47.62
Total des produits	2 387 274.25	100.00	2 390 425.40	100.00	-3 151.15	-100.13
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-104 858.25	15.56	-120 591.60	10.00	15 733.35	-115.00
Eau-électricité	-96 660.05	14.34	-92 945.80	7.71	-3 714.25	-96.16
Assurances	-39 457.30	5.85	-35 781.95	2.97	-3 675.35	-90.69
Honoraires SRE	-432.00	0.06	-1 706.40	0.14	1 274.40	-395.00
Honoraires de gérance	-83 370.90	12.37	-94 240.30	7.81	10 869.40	-113.04
Loyers parking loués à la Commune	-30 300.00	4.50	-27 300.00	2.26	-3 000.00	-90.10
Contrats d'entretien	-98 647.85	14.64	-88 056.75	7.30	-10 591.10	-89.26
Réparations courantes	-152 020.78	22.55	-251 008.99	20.81	98 988.21	-165.11
Rénovation diverses	-62 246.25	9.23	-484 886.45	40.21	422 640.20	0.00
Divers	-6 053.10	0.90	-9 469.05	0.79	3 415.95	-156.43
Total des charges	-674 046.48	100.00	-1 205 987.29	100.00	531 940.81	-178.92



**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Au Conseil de fondation de la « Fondation de la commune de Bellevue
pour la construction et la gestion de logements », Bellevue**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation selon l'article 22 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 présentés par le Bureau du Conseil de Fondation.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 20 mars 2017 / 14 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa

Christian FURRER
Expert-réviseur agréé

Jean-Paul DORTHE
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

Renseignements utiles

Mairie

Direction administrative
et des finances :
Claire Albanese
Direction technique :
Daniele Todeschini

Secrétariat

329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
cm@mairie-bellevue.ch

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Toute communication, demande
ou plainte doit être adressée par écrit
à la mairie.

Service technique

Secrétariat

Christine Kux
T 022 959 88 23
technique@mairie-bellevue.ch
dd@mairie-bellevue.ch

Service des espaces extérieurs

Julien Saxoud
1 chemin du Planet, 1293 Bellevue
T 022 774 31 44

Service des bâtiments communaux & écoles

José Costa
1 parc des Aiglettes, 1293 Bellevue

Local de vote

2 parc des Aiglettes, 1293 Bellevue

Office intercommunal d'Etat civil à Pregny-Chambésy

Officiers de l'Etat civil :
André Gafner et Christine Panier Gay
Guichet ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous
T 022 758 03 20/21

Ecoles

Directeur de l'établissement primaire
Bellevue-Genthod :
Herbert Binggeli

Secrétariat

T 022 959 75 40
F 022 959 75 41

Fondation

Fondation de la commune
de Bellevue pour la construction
et la gestion de logements
Case postale 33
1293 Bellevue
www.fondationbellevue.ch
info@fondationbellevue.ch

Service du feu

En cas de sinistre, composer immédiatement le 118

Pour tout renseignement utile à propos
de la compagnie des sapeurs-pompiers
volontaires de Bellevue :
Capitaine Jean-Marc Carrillo
T 079 617 73 64
pompiers@mairie-bellevue.ch

Protection civile

Office intercommunal
Case postale 107
1290 Versoix
Chef ORPC: Stéphane Granger
T 022 775 66 56, de 9h à 11h45,
sauf mercredi
opc.valavran@versoix.ch

Abri communal

31 route de Valavran
1293 Bellevue
T 022 774 32 68
(pendant un cours, une séance)

Société internationale de sauvetage du Léman

Section Bellevue-Genthod
312 A route de Lausanne
1293 Bellevue
Président: Frédéric Porchet
T 079 228 30 16
T 022 774 23 28 (local)

Garde-ports

Capitainerie cantonale
T 022 388 55 50

Hôpitaux et médecins de garde

Hôpital cantonal: 022 372 81 20
Hôpital des enfants (HUG): 022 372 45 55
Hôpital de la Tour: 022 719 60 00
SOS Médecins: 022 748 49 50
Centre anti-poison: 044 251 51 51

Police

Pour toute urgence, composer immédiatement le 117

Poste de police de Versoix: 022 427 63 10
Police de la Navigation: 022 388 62 00

Urgences

Feu	118
Police	117
Médicales	144
Routières	140

www.mairie-bellevue.ch
facebook.com/1293bellevue

Mairie de Bellevue

329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

**Heures d'ouverture
de la réception**

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé



Cité de l'énergie

Bellevue

european energy award